

Nouvelle collection – N°5

1^{er} semestre 2024

Cité

La Seconde Guerre mondiale



Dossier réalisé avec la participation de :

Antonin COHEN ♦ Sylvie LINDEPERG

Marie BRUSSON ♦ Augustin BELLOC ♦ Pierre BONNAY



Revue d'idées fondée en 1982

Nouvelle collection – N° 5

ISSN : 0756-3205

Mai 2024

Publication semestrielle

Comité de rédaction

Philippe ARONDEL – Pierre BONNAY

Frédéric FARAH – ALOÏS LANG-ROUSSEAU

Ella MICHELETTI – Pierre-Henri PAULET

Directeur de la rédaction et de la publication : Patrice LE ROUÉ

Rédacteur en chef : Pierre-Henri PAULET

Secrétaire de rédaction : Ella MICHELETTI

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

Courriel : revue.cite@gmail.com

Site Internet : revuecite.fr

Adresse : Revue *Cité* / IFCCE

Facebook : <https://www.facebook.com/LaRevueCite>

36-38, rue Sibuet

Twitter : @LaRevueCité

Bloc C – B.A.L. 13

75012 PARIS

LA REVUE *CITÉ*

La Seconde Guerre mondiale est-elle indépassable ?

2024/1

Sommaire

du numéro 2024/1

Éditorial	6
-----------------	---

DOSSIER : LA SECONDE GUERRE MONDIALE EST-ELLE INDÉPASSABLE

Marie Brusson – <i>1939-1945 en filigrane des conflits armés actuels</i>	10
Sylvie Lindeperg – « <i>L'instrumentalisation politique du conflit trouve dans le cinéma un relais..</i> ».....	24
Pierre Bonnay – <i>Communication, année zéro</i>	30
Augustin Belloc – <i>Dépasser la Shoah ?</i>	39
Antonin Cohen – « <i>Des propositions sur l'Europe existent pendant la Guerre et reviendront après 1944</i> »..	44

MAGAZINE

Essais	58
Politique & institutions.....	58
Relations internationales.....	61
Défense	64
Histoire	67
Économie.....	71
Culture	73

Une œuvre à découvrir : <i>(Re)découvrir Milan Kundera (1929-2023)</i> , par Pierre BONNAY, Ella MICHELETTI et Pierre-Henri PAULET.....	77
--	----

Arts.....	90
Poésie	90
Musique	92
Cinema.....	94
Peinture.....	96
Littérature	98

Hors des sentiers battus : <i>Une jeunesse sous les radars (Partie 1)</i> , par David LANGLOIS-MALLET ...	100
--	-----

Un si pesant héritage

A l'approche des commémorations du quatre-vingtième anniversaire du débarquement du 6 juin 1944, la Seconde Guerre mondiale et tout ce qui l'entoure chronologiquement – de la montée du fascisme dans les années 1930 au nouvel ordre international érigé en conséquence après 1945 – se retrouvent une fois encore au centre de l'attention médiatique. En vérité, cette guerre n'a jamais disparu des discussions, où elle est invoquée sans cesse et intempestivement, mobilisant avec elle un imaginaire de barbarie, d'impérialisme, de chaos intercontinental. Ces dernières semaines, alors que l'hypothèse de l'envoi de militaires français sur le terrain ukrainien avait été jetée dans le débat public par un président de la République inconséquent, ce sont les prémices du conflit qui ont servi de grille d'analyse binaire pour distinguer les « munichois » – ceux qui envisageraient des négociations avec la Russie dans l'espoir forcément illusoire de mettre fin à la guerre débutée le 24 février 2022 – des « patriotes » – ceux qui se réclament du combat à mort contre Poutine, nouvel Hitler inarrêtable et déterminé à conquérir son espace vital à l'Ouest. Peu importe si la Russie d'aujourd'hui, avec ses quelques 17 millions de km² faiblement

peuplés par une population en fort déclin démographique, n'a aucun d'intérêt à s'étendre plus encore. Peu importe si l'expansionnisme hitlérien, indissociable d'une idéologie raciste conquérante, n'a aucun rapport avec le vieil impérialisme russe obsédé par la sécurisation de ses marches. Peu importe encore si, entre l'annexion de la Tchécoslovaquie en 1938 et l'actuelle agression russe en Ukraine, l'équilibre militaire a été considérablement modifié par la dissuasion nucléaire, laquelle rend extrêmement peu sérieuse l'idée que la Russie puisse s'en prendre directement au territoire français, ou à celui de tout État-membre de l'OTAN d'ailleurs.

Le spectre de la Seconde Guerre mondiale n'est pas agité pour éclairer un contexte par nature complexe mais pour schématiser à outrance et distribuer les rôles, distinguer en toute bonne conscience le Bien du Mal. Alors que l'histoire de l'humanité est riche de tragédies, faits d'armes et épopées aux causes et aboutissements indénombrables, l'omniprésence dans le champ sémantique des références à 1939-1945, au nazisme, au stalinisme, à l'Holocauste, à la collaboration et tant d'autres aspects de la Seconde Guerre mondiale a incité *Cité* à se pencher sur un phénomène aussi répétitif qu'agaçant. Serions-nous donc

prisonniers à jamais de ce pesant héritage, sept années de malheur dans une histoire européenne plurimillénaire ?

Les cinq contributions que nous proposons aux lecteurs dans notre nouveau dossier permettent de se faire une idée plus précise de ce que nous devons réellement à cette période sombre, d'un côté, et de ses pollutions tardives autant qu'inutiles, de l'autre. La juriste et chercheuse Marie Brusson démontre ainsi que le droit international a été puissamment irrigué de notions élaborées en réaction à la Seconde Guerre mondiale. En outre, les atrocités commises ont motivé l'instauration de mécanismes juridictionnels de répression des crimes internationaux (crimes de guerre, crimes d'agression, crimes contre l'humanité...). Cela n'empêche pas de larges approximations dans l'emploi des termes, comme celui de génocide, le « crime des crimes » dénoncé à tort et à travers mais si difficile pourtant à constituer en droit !

Dans le domaine artistique, cette guerre demeure une source d'inspiration inépuisable pour les romanciers ou pour les scénaristes de cinéma... ainsi qu'un terrain idéal d'instrumentalisation politique, analyse l'historienne des images Sylvie Lindeperg. Loin d'être réductible à la mise en scène d'une histoire de vainqueurs, le cinéma alimente la mémoire et provoque parfois les progrès de l'historiographie. Toutefois, et cela peut surprendre, toutes les dimensions de la

Seconde Guerre mondiale n'ont pas encore été explorées. Le pouvoir mobilisateur des images avait, quoi qu'il en soit, été cerné aussi bien par les régimes totalitaires que par les puissances alliées, soucieuses de maintenir le moral et l'engagement de leurs populations. Pierre Bonnay le démontre : la deuxième grande guerre du XX^e siècle aura été le laboratoire absolu de la communication, dont les techniques et grandes principes ont été conservés depuis à l'identique.

Ni les tueries de masse ni l'extermination de tout un peuple ne sont apparues avec le nazisme. L'organisation industrielle qu'elle a nécessitée comme le nombre des victimes qu'elle a provoquées, plus de 6 millions, font néanmoins de la Shoah, un crime hors du commun, manifestement *indépassable*. Augustin Belloc, dans l'article qu'il consacre à la sauvegarde de la mémoire au sein de la communauté juive, relève que l'évolution structurelle de la diaspora transforme et redéfinit le rapport à ce traumatisme des Français de confession juive, aujourd'hui majoritairement séfarades.

Enfin, tandis que les citoyens des vingt-sept États de l'Union européenne sont appelés, en juin prochain, à renouveler le Parlement de Strasbourg, Antonin Cohen, professeur de science politique et spécialiste de l'histoire de la construction européenne, revient sur les idées à l'origine des Communautés européennes. La concrétisation d'un projet européen a certes été la réaction à une énième guerre

entre les nations du continent. Or, la matrice de ce projet est bien plus ancienne, façonnée par des hommes et des courants politiques d'avant-guerre – corporatisme, personnalisme, communautarisme, fédéralisme mais aussi antiparlementarisme – dont les réflexions ne se sont pas interrompues alors que parlaient les armes. La naissance d'une Europe institutionnelle a été le fruit synthétique des contradictions politiques de personnages-clefs dont les parcours louvoient entre Collaboration et Résistance.

L'immense Milan Kundera, disparu en juillet 2023 – auquel *Cité* a choisi de rendre hommage dans la partie « Magazine » de ce numéro – avait remarquablement identifié la profonde « rupture » intellectuelle causée par la Seconde Guerre mondiale. L'éclairage tragique qui avait permis auparavant d'« *affranchir les grands combats humains de l'interprétation naïve du combat entre le bien et le mal* », illustré par le mythe d'Antigone, aurait bel et bien disparu.

« *Hitler avait non seulement apporté d'indicibles horreurs à l'Europe mais il l'avait spoliée de son sens du tragique. À l'instar du combat contre le nazisme, toute l'histoire politique contemporaine serait dès lors vue et vécu comme un combat du bien contre le mal.* »¹ Dépasser la Seconde Guerre mondiale ne signifierait pas oublier le combat des Partisans et l'œuvre de la Résistance, ni le sacrifice des soldats américains et soviétiques pour libérer l'Europe du Troisième Reich, encore moins estomper le souvenir du génocide des Juifs d'Europe. Ce ne serait pas davantage admettre que cette guerre, tellement marquée du sceau des idéologies, a durablement modifié notre perception de la politique. La Seconde Guerre mondiale sera enfin dépassée quand profondeur historique et exigence de la nuance s'inviteront à nouveau là où prospèrent moralisme infantilisant, anachronisme trompeur et analogie douteuse.

Pierre-Henri Paulet

Rédacteur en chef de Cité.

¹ Milan Kundera, *Le Rideau*, 2005. In Œuvre définitive, Paris, NRF, « Bibliothèque de la Pléiade », tome 2, pp. 1017-1018.

La Seconde Guerre mondiale



I *L n'est nul interstice d'une discussion dans lequel ne s'insinuent les renvois grandiloquents – mais rarement pertinents – aux aspects de la Seconde Guerre mondiale. Ce conflit total terminé il y a bientôt huit décennies, en dépit du rejet qu'il suscite, nous obsède et paraît hanter l'espace culturel et intellectuel. Vivons-nous toujours avec le trauma de 1939-1945 ? Écartés l'instrumentalisation facile et l'indispensable devoir de mémoire, l'héritage authentique de la période finit par se diluer. ♦*

Analyse de Marie Brusson :

1939-1945 en filigrane des conflits armés actuels [p. 10]

Entretien avec Sylvie Lindeperg :

« L'instrumentalisation politique du conflit trouve dans le cinéma un relais particulièrement efficace » [p. 24]

Analyse de Pierre Bonnay :

Communication, année zéro [p. 30]

Analyse d'Augustin Belloc :

Dépasser la Shoah ? [p. 39]

Grand entretien avec Antonin Cohen :

« Des propositions sur l'Europe existent pendant la Guerre et reviendront après 1944 » [p. 44]



1939-1945 en filigrane des conflits armés actuels

Par Marie Brusson

Enseignante-chercheuse² et maître assistante en histoire du droit à l'Institut Catholique de Toulouse

*« Lorsque les mots perdent leur sens,
les gens perdent leur liberté »*

Confucius (551-479 av. J. C.)

Les lieux communs, généralement journalistiques, abondent. Avec Internet et les réseaux sociaux, ils s'alimentent à tous les registres. À la faveur de la guerre entre la Russie et l'OTAN en Ukraine, et du conflit entre Israël et le Hamas à Gaza, les lieux communs empruntent à l'histoire. Les Européens étant sortis mentalement de la guerre depuis 1945, les souvenirs du dernier conflit d'ampleur sur le sol européen (si l'on excepte celui de l'ex-Yougoslavie) ravivent des formules simplistes (« Munich 1938 ») et des oppositions obsolètes (dénazification *vs.* épuration ethnique) qui satisfont les observateurs et l'opinion publique.

Plus grave, l'hystérie des commentateurs de tous bords les conduit à convoquer, à l'appui de leurs lieux communs, la terminologie juridique. Cette mobilisation du droit est paradoxale puisque celui-ci est synonyme de paix (alors que la guerre est du non-droit) ; et pourtant il est désormais utilisé comme un auxiliaire d'une guerre menée « au nom du droit »... « *Il existera toujours une forte tension entre l'Histoire, qui tend vers la distinction et la différenciation, et le droit, qui tend vers l'inclusion et la généralisation* », note Nicolas Werth³. Et l'on voit réapparaître dans le débat public des notions qui sont nées ou se sont développées au sortir du second conflit mondial : crime d'agression, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, voire génocide... Autant de concepts que la plupart de leurs utilisateurs seraient bien en peine de définir. Aussi est-

² Marie Brusson appartient à la chaire « Vulnérabilité et mutations du droit » au sein de l'unité de recherche Culture, éthique, religion et société (CÉRES).

³ Nicolas Werth, « Famines soviétiques, famines ukrainiennes », *Le Débat*, 2010/5, pp. 142-151.

il nécessaire de se livrer à une nouvelle exégèse des lieux communs, ceux de la guerre contemporaine.

L'exploitation du passé : l'Histoire ou la Mémoire ?

Il semble que tout événement qui se déroule de nos jours soit en lien plus ou moins étroit avec la Seconde Guerre mondiale et ne puisse s'analyser, se contextualiser, se justifier qu'à travers elle. Les médias, les hommes politiques, les analystes de tous bords s'affranchissent de plusieurs millénaires d'histoire et de centaines de conflits pour ne retenir que vingt à cinquante ans d'histoire. Il paraîtrait que nous n'ayons rien été avant et que nous ne soyons rien sans cette histoire-là. Les références, la terminologie, la phraséologie sont en lien fréquents voire inévitables. Or dans nos sociétés contemporaines, à l'heure de l'information instantanée, des réseaux sociaux, la connaissance réelle de l'histoire permet d'éviter la désinformation et la manipulation.

Benjamin Deruelle soutient que « *la négation ou l'oubli des conflits du passé ne favorise pas nécessairement la paix. Que l'on détourne l'histoire pour faire la guerre ou pour faire la paix, ce sont les mêmes mécanismes à l'œuvre, même si l'un est plus acceptable que l'autre d'un point de vue éthique* »⁴. Nous sommes actuellement pris entre deux manières de faire diamétralement opposées : d'un côté ceux qui veulent supprimer des pans de l'histoire et de la mémoire en ce qu'elle est condamnable par notre société contemporaine – comme le déboulonnage de la statue de Colbert – et d'un autre ceux qui justifient leur légitimité et l'ensemble de leurs actes en référence à l'histoire – chaque parti politique français se réclamant du gaullisme avant les élections ou les abus de mémoire ayant justifié l'agression contre les peuples de l'ancienne Yougoslavie par les Serbes pour se venger des violences subies pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pourtant, aujourd'hui plus que jamais nous connaissons le poids des mots et nous jouons sur les mots. Raymond Devos expliquait dans une émission *Apostrophes* avec Bernard Pivot que le jeu de mots « *est un moyen d'alimenter un malentendu* ». Dans sa saynète « Parler pour ne rien dire », il met en lumière les manipulations de langage qui poussent à rendre fausse une vérité et propose un discours adapté à toutes les situations quelles qu'elles soient. Les humoristes nous font rire par leurs jeux de mots. Nicole Ferroni, dans sa chronique « L'orthographe, oui, mais pourquoi ? » met en évidence que l'utilisation détournée des mots, notamment à l'oral, fait rire mais peut amener à des situations complexes, voire à des mises en cause d'ordre judiciaire.

⁴ Benjamin Deruelle (dir.), *Quand l'histoire sert à faire la guerre*, Septentrion, 2013, introduction, p. 8.

Sans vouloir être négationniste ni « déniériste », l'Histoire ne peut être effacée (malgré les tentatives de certains que nous aborderons) ni transformée.

Les références sont poussées jusqu'à l'absurde et certains débats laissent à penser que nous serions les spectateurs d'une représentation comique.

L'histoire permet tout...

L'histoire, en raison de son caractère interprétatif, a toujours fait l'objet d'instrumentalisations. Dès les années 1930, la propagande nazie a intégré dans l'étude de l'histoire à l'école une version de la Première Guerre mondiale fondée sur la responsabilité des juifs et le diktat de Versailles ayant pour objectif la soumission permanente du peuple allemand. Complétée par *Mein Kampf*, elle a permis de faire adhérer la population aux idées nazies expansionnistes et à la solution finale. Plus tôt,

L'instrumentalisation de l'histoire et de la mémoire a servi à modeler l'opinion, à convaincre les indécis ou les réfractaires, à incorporer, à embrigader et à justifier l'emploi de la force

en 1916, les indépendantistes irlandais se sont appuyés sur l'imposition qui leur a été faite de l'*Act of Union* en 1801 et le refus du *Home Rule* en 1912 pour lancer leur insurrection, appelée depuis les Pâques Sanglantes. Les recruteurs des mouvements radicaux tels que Al-Qaïda ou Daech jouent sur une mauvaise

connaissance de l'histoire du prophète et de la religion qui prône des valeurs autres, plus fortes, plus claires et qui amènent à une vie meilleure, plus humaine et plus fusionnelle au sein d'un groupe. Les vidéos d'embrigadement utilisent des images contrefaites afin de persuader le spectateur de venir en aide à ceux qui en ont réellement besoin, persécutés qu'ils sont par le monde occidental.

L'histoire et la mémoire font l'objet de manipulations. Elles s'intéressent aux faits passés. Alors que l'historien va s'appuyer sur des faits avérés et avoir une approche critique, la mémoire suscite l'émotion et l'affect. Dans le « devoir de mémoire », il y a l'idée qu'il faut se rappeler un événement ou un fait. Et c'est cette confusion entre histoire et mémoire qui est aujourd'hui présente dans nos sociétés, « *en témoigne la multiplication des jours du souvenir ou des cérémonies de commémoration, lesquels rythment la vie politique et l'actualité, et visent à créer des sociétés plus consensuelles* »⁵. Que ce soit à des fins étatiques, religieuses ou sociales, l'instrumentalisation de l'histoire et de la mémoire a servi à modeler l'opinion, à

⁵ *Ibidem*, p. 16

convaincre les indécis ou les réfractaires, à incorporer, à embrigader et à justifier l'emploi de la force.

Le 21 février 2022, Vladimir Poutine, président russe, proclamait l'indépendance de Donetsk et Lougansk (régions séparatistes pro-russes d'Ukraine). Le 24 février 2022, il envahissait l'Ukraine, arguant que, créée par les bolcheviks, elle faisait historiquement partie de la Russie : « *C'est une partie inaliénable de notre histoire, de notre culture, de notre espace spirituel.*⁶ » Ces deux régions avaient déjà proclamé leur indépendance (non reconnue par la communauté internationale) vis-à-vis de l'Ukraine au début de la guerre du Donbass en 2014, lors de la première invasion partielle du pays par la Russie. Cela fait donc dix ans que nous entendons les mêmes justifications et mêmes raisons invoquées par Vladimir Poutine. En Crimée, le rattachement à la Russie a été réalisé après un référendum (non reconnu par la communauté internationale) qui présentait la Crimée russe comme seule alternative à la Crimée « fasciste et nazie » des révolutionnaires du Maïdan. C'est le moment où débutent les références aux régimes totalitaires et à la Seconde Guerre mondiale. Le président déclare que la Russie « *se bat pour éliminer la menace que représente le régime néo-nazi qui a émergé en Ukraine en 2014* »⁷ et estime que le peuple ukrainien est « *pris en otage* »⁸. La Russie a donc pour rôle, pour mission de la libérer « *du joug nazi* »⁹. Cette justification de la guerre, ou plutôt de « l'opération militaire spéciale »¹⁰, par la « dénazification » est permanente. Nombreuses sont les « infox » qui fleurissent dans les médias ou sur la toile : la photo du président Volodymyr Zelensky offrant un drapeau au congrès américain sur lequel on verrait le symbole SS ou la photo du commandant en chef des forces armées ukrainiennes dont le bracelet serait orné d'une croix gammée. L'utilisation du conditionnel est de rigueur puisque l'ensemble de ces images sont contrefaites et que les impostures ont été démontrées. Elles ont pourtant eu largement le temps d'être relayées, commentées et utilisées par la propagande pro-russe. Cette même propagande qui explique que l'armée ukrainienne est dominée par des néo-nazis, comme en témoigne le bataillon Azov. Certes le bataillon indépendant Azov a été fondé par un néo-nazi et ne cachait pas son appartenance au parti SNA (xénophobe, antisémite et raciste), mais depuis 2014 il a choisi de se rallier à la garde nationale ukrainienne et est devenu un régiment d'élite passant d'une centaine de membres à près de 3 000 en 2018. De plus, il représente moins de 2 % des forces armées

⁶ Allocution télévisée de Vladimir Poutine, 21 février 2022.

⁷ Discours à la nation, Vladimir Poutine, 21 février 2023.

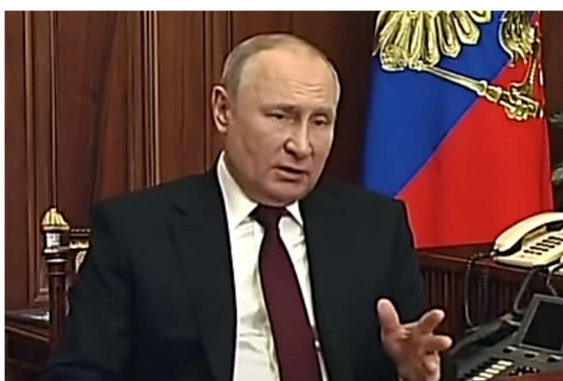
⁸ *Ibidem.*

⁹ *Ibidem.*

¹⁰ Terme employé par Poutine, qui nie qu'il s'agit d'une guerre et a interdit l'emploi du mot en Russie.

ukrainiennes. Il serait alors pertinent de se pencher sur le cas du groupe paramilitaire Wagner, attaché à la Russie, et dont le fondateur Outkine arborait un tatouage SS dans le cou... Enfin, les chaînes de télévision, entièrement contrôlées par le pouvoir, affirment que des convois de néonazis ukrainiens arrivent dans le Donbass pour exterminer les russophones.

Il convient toutefois de comprendre d'où viennent ces propos et l'intérêt pour le président russe de les utiliser. Toute son idéologie repose sur la victoire de l'armée soviétique contre l'ennemi nazi lors de la Seconde Guerre mondiale. « *Les soldats soviétiques ont libéré les pays d'Europe des envahisseurs. Ils ont mis fin à la tragédie de l'Holocauste et ont sauvé du nazisme, cette idéologie mortelle, le peuple*



Vladimir Poutine s'adresse à la nation russe le 21 février 2022 et justifie par « l'anti-nazisme » son « opération militaire spéciale » en Ukraine

*d'Allemagne*¹¹. » Guerre qui est appelée en Russie, la grande guerre patriotique. Cela permet de faire resurgir les peurs du passé et d'unifier le pays face à un ennemi commun. À partir de 2014, les livres d'histoire sont réécrits et promeuvent l'interprétation officielle du passé niant les répressions staliniennes, le pacte germano-soviétique de 1939, le partage commun de la Pologne entre Hitler et Staline, l'attaque de la Finlande,

l'ordre 227 de 1942 signé par Staline imposant aux troupes du NKVD de tirer sur les militaires qui reculeraient sur le front¹²... En 2020, est inscrit dans la Constitution un article disposant que la Fédération de Russie « *protège la vérité historique* » (art. 67). Des lois mémorielles sont promulguées, qui sanctionnent la diffusion de fausses informations sur l'URSS durant la Seconde Guerre mondiale ou ne respectant pas les dates de la gloire militaire. Cela s'accompagne d'une répression des voix dissidentes avec la qualification des « crimes contre l'histoire ». Le président devient, avec son armée, le héros positif, héritier de l'ère soviétique, face à l'anti-héros nazi et ceux qui se sont associés à lui en développant des guérillas d'indépendance ou des alliances.

Or, il nous faut nuancer. Certes des Ukrainiens se sont engagés aux côtés de l'armée allemande et ont collaboré contre une promesse d'indépendance et de création d'un État ukrainien à la fin de la guerre, mais cela ne représentait que 200 000 hommes face aux 2 millions engagés auprès de l'Armée rouge. Par sa rhétorique, le président

¹¹ Discours lors de la commémoration des 75 ans de la victoire sur le nazisme et de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, Moscou, 24 juin 2020.

¹² Galia Hackerman, *Le Régiment immortel ou la Guerre sacrée de Poutine*, Premier parallèle, 2023.

condamne tout un peuple et fait croire à l'agression de tout le pays : on ne parle d'ailleurs plus d'Ukrainiens mais d'« Ukronazis ». La contradiction se remarque aussi dans les urnes puisque l'extrême droite en Ukraine est passée de 10 % des voix en 2012 à 1,6 % en 2019. Quant à son président, il rappelle de façon régulière ses origines juives et la déportation de ses grands-parents. Cela n'empêche pas Volodymyr Zelensky de rendre la pareille à Moscou en déclarant « *Souvenez-vous d'Oradour-sur-Glane, où les SS ont brûlés vifs un demi-millier de femmes et d'enfants. Les pendaisons de masse de Tulle [...]»*¹³, par comparaison avec la situation actuelle de son pays. Les réactions face à ces événements sont aussi empreintes d'histoire, puisque « l'inaction » (selon les observateurs des différentes oppositions) des dirigeants occidentaux lors de l'annexion de la Crimée en 2014 a été comparée aux Accords de Munich de 1938 et que les grands analystes avaient prévu que les ambitions de Poutine, tout comme celles d'Hitler à son époque avec la Tchécoslovaquie, ne s'arrêtaient pas à cette région. Sans compter avec « *Le Mein Kampf de Poutine. Dénazification de l'Ukraine : l'effrayante tribune de Timofeï Sergueïtsev* »¹⁴, titre racoleur de présentation de la traduction de la tribune de l'Agence officielle RIA Novosti validée par le Kremlin dans laquelle Timofeï Sergueïtsev expose les visées de Vladimir Poutine en Ukraine et par rapport à l'Occident.

Mais le conflit russo-ukrainien n'a pas l'exclusivité de la référence nazie. Aussi surprenante et paradoxale que soit la situation, ces accusations sont aussi présentes dans le conflit opposant Israël au Hamas à Gaza depuis les attaques du 7 octobre 2023. Et ce n'est pas forcément le Hamas qui est accusé... Le 17 février 2024, le Président brésilien Lula déclare : « *Ce qui se passe dans la bande de Gaza avec le peuple palestinien ne s'est produit à aucun autre moment de l'histoire. En fait, cela s'est déjà produit : lorsque Hitler a décidé de tuer les juifs...* »¹⁵ Il ajoute que le Brésil a condamné les actions du Hamas et les attaques du 7-October, mais qu'il ne peut pas rester muet face à ce qu'il se passe dans la bande de Gaza et les actions militaires menées par l'armée israélienne. La réponse ne s'est pas fait attendre et un nouveau cap dans les références a été franchi. Benjamin Netanyahu déclare qu'« *en comparant à l'Holocauste la guerre d'Israël à Gaza contre le Hamas, une organisation terroriste génocidaire, le président Da Silva a déshonoré la mémoire de 6 millions de juifs assassinés par les nazis et diabolisé l'État juif comme le plus virulent des antisémites* »¹⁶. La double utilisation de termes issus de la guerre de 1939-1945, « génocidaire » et « Holocauste » rend les propos du président

¹³ Discours de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, 8 mai 2022.

¹⁴ Jean-Marc Adolph, article publié sur le site leshumanites-media.com, 7 avril 2022.

¹⁵ Discours du Président Luiz Inacio Lula Da Silva (Lula), 37^{ème} sommet des pays de l'Union Africaine, Éthiopie.

¹⁶ Conférence des présidents des principales organisations juives américaines, 18 février 2024, Jérusalem.

Lula plus forts et plus marquants pour les observateurs. Il se défend d'ailleurs rapidement d'avoir employé ce deuxième terme : « *Holocauste était une interprétation du Premier Ministre israélien. Ce n'était pas la mienne. [...] Le gouvernement israélien veut effectivement éliminer les Palestiniens.*¹⁷ » Déjà les antisionistes parlaient, au début des années 2000, de la nazification d'Israël et expliquaient que les Juifs se comportaient en nazis racistes et impérialistes commettant un génocide en Palestine¹⁸.

L'abus de la terminologie juridique

Dans cette terminologie, le terme le plus employé, celui qui revient toujours au premier plan, est le mot génocide. En Ukraine, Poutine justifie son intervention par la dénazification mais aussi par le génocide dont seraient victimes les populations russophones. L'Ukraine accuse aussi la Russie de génocide sur son territoire depuis le début du conflit, notamment après la découverte des massacres de Boutcha début avril 2022 lors de la reprise de la ville par les Ukrainiens. Le président Zelensky s'appuie aussi sur les enlèvements d'enfants en vue d'une adoption par des familles russes et par une russification via l'éducation. Signalés pour la première fois mi-mars 2022 lors de la bataille de Marioupol, ces faits sont avérés par des ONG et les organisations internationales. Le 12 avril 2022, le président américain Joe Biden déclarait que la situation ukrainienne ressemblait à un génocide puisque la volonté du Kremlin est d'éliminer la volonté même d'être ukrainien et en raison des horreurs manifestes qui accompagnent cette guerre. Au Moyen-Orient, le Hamas est accusé de génocide par Israël suite aux attentats du 7-October. Et Israël est accusé de génocide par les Palestiniens pour sa riposte sur Gaza, mais aussi par l'Afrique du Sud qui saisit fin décembre 2023 la Cour internationale de Justice pour violation de la convention de l'ONU sur le génocide. Cela fait écho à l'appel de Mahmoud Ahmadinejad qui, de Téhéran, avait appelé à rayer l'État d'Israël de la carte¹⁹.

¹⁷ Entretien du président brésilien à la chaîne RedeTV, 27 Février 2024.

¹⁸ Entretiens préparatoires de la Conférence contre le racisme à Durban en septembre 2001 durant lesquels il a été demandé de réactiver la résolution 3379 de l'Assemblée générale de l'ONU du 10 novembre 1975 dans laquelle l'Assemblée « *considère que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale* ». Elle a été révoquée lors de la Conférence de Madrid de 1991. En 2001, une partie de la conférence utilisait des propos qui relativisaient l'Holocauste et stigmatisaient Israël. Ils ont été retirés devant le refus du ministre belge, retrait imposé par la présidente aux pays arabes et à leurs alliés, qui ont formé tous les recours procéduraux jusqu'à leur échec total au moment de la clôture de la conférence.

¹⁹ Conférence intitulée « Le monde sans sionisme », Téhéran, 26 Octobre 2005

Il y aurait donc un nombre faramineux de génocides depuis la création de ce mot ! Nous pourrions aussi aborder, sans aucune cohérence chronologique, le génocide des Ouïghours par les Chinois, le génocide des Tibétains par les Chinois, le génocide des Cambodgiens par les Khmers rouges, le génocide des Hottentots en Namibie, le génocide du Darfour, le génocide des Rohingyas en Birmanie, le génocide des Yézidis en Irak, le génocide des Ukrainiens par les Russes de 1932... et la liste pourrait encore s'allonger.

Mais alors, qu'est-ce donc vraiment qu'un génocide ? Il semble important de redéfinir ce terme majeur, porteur d'un sens précis et lourd. En effet, utilisé comme il l'est à notre époque où les mots et images à outrance font recette, il s'est banalisé, terni, victime de sa surexploitation. Le mot génocide est un mot récent, inventé en 1944 par Rafael Lemkin²⁰. Durant ses études de droit, il réagit face aux crimes commis contre les Arméniens par l'Empire Ottoman et les Turcs qui ne peuvent être condamnés en tant que tels. Il relève un vide juridique dans le droit international, et face aux nazis et leurs actions perpétrées contre les juifs, il trouve nécessaire de les qualifier et leur donner une teneur juridique. Il propose donc le terme de génocide issu du grec *genos* (la tribu) et du latin *cide* (tuer)²¹. La destruction pouvait être physique, biologique ou culturelle (cette dernière a été abandonnée)²². Cette notion apporte considération et protection aux minorités, même de l'État dont elles dépendent, et renforce la place du droit dans les relations internationales. La Convention pour la prévention et la répression du génocide est adoptée à l'unanimité le 9 décembre 1948 par l'ONU pour une entrée en vigueur en 1951. Elle précise que le génocide est interdit en temps de guerre comme en temps de paix. L'article 2 prescrit qu'il faut une intention, l'article 3 énonce les actes punissables et l'article 8 parle de prévention²³. La particularité est que ce texte s'applique et s'impose

**Le terme de génocide,
utilisé comme il l'est à
notre époque où les mots
et images à outrance font
recette, s'est banalisé,
terni, victime de sa
surexploitation**

²⁰ Juriste juif polonais, 1900-1959, dans l'ouvrage, *Les règles de l'Axe dans l'Europe occupée*, 1944.

²¹ Rafael Lemkin, *Qu'est-ce qu'un génocide ?*, Ed. du Rocher, 2008, p. 215. (Version abrégée de *Les règles de l'Axe dans l'Europe occupée*, 1944)

²² Les cahiers de justice 2014/4, *Lemkin, une œuvre en un mot : l'invention du génocide*, p. 543-552.

²³ Art.2 : « Le génocide s'entend comme l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, tels : meurtres de membres de groupe ; atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres de ce groupe ; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner la destruction physique totale ou partielle ; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; transfert forcé

même aux États qui ne l'ont pas ratifié. En effet, dans un avis rendu à propos de la question d'éventuelles réserves à cette convention, la Cour internationale de justice (CIJ) a affirmé l'intérêt supérieur, commun à tous les États, qu'elle protège et qui rejoint « *les principes de morale les plus élémentaires* ». Il est important de préciser qu'un génocide n'en devient un qu'après une décision judiciaire. Le génocide est un crime dont la poursuite et le jugement sont entre les mains des magistrats. La première utilisation de ce terme est pourtant antérieure à la Convention puisque l'acte d'accusation du Tribunal de Nuremberg indique que « *les accusés se livrèrent au génocide délibéré et systématique, c'est-à-dire à l'extermination de groupes raciaux et nationaux parmi la population civile de certains territoires occupés, afin de détruire des races ou classes déterminées de population et de groupes nationaux, raciaux ou religieux...* »²⁴ De même l'Assemblée générale de l'ONU, dans sa résolution 96, définit le génocide comme « *le refus du droit à l'existence à des groupes humains entiers* »²⁵. Le génocide est donc un crime peu ordinaire car il nécessite la volonté avérée de détruire un groupe humain. Et c'est cette intention qu'il est complexe de démontrer. Seuls trois génocides ont été reconnus par la communauté internationale officiellement : le génocide des Juifs qui a fait 6 millions de morts de 1940 à 1945²⁶ ; le génocide des Tutsis au Rwanda qui a fait 800 000 morts en 1994²⁷ ; le génocide des Bosniaques à Srebrenica qui a fait 8 000 morts en 1995²⁸. Il ne s'agit donc pas de décompter le nombre des victimes mais avant tout de prouver l'intention d'éliminer dans sa totalité une population donnée.

Ce crime est défini dans les mêmes termes et réprimé par le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) adopté à Rome en 1998, compétente pour juger les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, le génocide. Ce dernier doit être distingué des

d'enfants du groupe à un autre groupe. »

Art. 3 : « *Le génocide ; l'entente en vue de commettre le génocide ; l'incitation directe et publique à commettre le génocide ; la tentative de génocide ; la complicité dans le génocide. »*

Art. 8 : « *Toute partie contractante peut saisir les organes compétents des Nations Unies afin que ceux-ci prennent, conformément à la Charte des Nations Unies, les mesures qu'ils jugent appropriées pour la prévention et la répression des actes de génocide ou de l'un quelconque des autres actes énumérés à l'art. 3. »*

²⁴ Procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal militaire international, Nuremberg, 14 novembre 1945 – 1^{er} octobre 1946, Actes d'accusation, Tome 1, pp. 46-47.

²⁵ Préambule, alinéa 1, 10 Novembre 1951.

²⁶ Traité, bien que rapidement, lors du procès de Nuremberg.

²⁷ Suscitant la création du Tribunal pénal international du Rwanda (TPIR).

²⁸ Faisant l'objet de jurisprudences du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, comme l'arrêt *Radislav Krstic* du 19 avril 2004.

massacres, persécutions, exterminations et attaques délibérées des civils qui sont considérés comme des crimes contre l'humanité.

Coupable ou non coupable ?

Mais alors, selon ce cadre juridique, Mahmoud Ahmadinejad ne serait-il pas coupable, lorsqu'il invite à rayer l'État d'Israël de la carte, d'appel au génocide ? Depuis 2005, les diplomates israéliens souhaitent l'inculper, soutenus après coup par des membres du parlement canadien, la Chambre des représentants américains en 2007 et enfin les gouvernements britannique et australien.

Ne faut-il pas parler de génocide cambodgien entre 1975 et 1979 (seule période admise par les Occidentaux) concernant les exactions commises par les Khmers rouges ? Le régime de Pol Pot a entraîné la mort de 20 % de la population cambodgienne mais aucune action n'a été intentée avant sa mort en 1998. Les Khmers Rouges s'appuyaient sur la paysannerie pauvre et se donnaient pour but de détruire les villes, la classe bourgeoise et la religion ; il s'agissait de la lutte d'une moitié de la population (rurale) contre l'autre moitié (citadine). Certains ont imaginé le néologisme d'« *auto-génocide*²⁹ » ; mais il ne s'agit pas d'un génocide au sens juridique du terme.



*Crânes de victimes des massacres perpétrés
par les Khmers rouges au Cambodge*

(Photo : Signamkatie/Wikipedia Commons)

Quid des attaques du 7-October par le Hamas ? L'intention y était : nul ne peut nier que ceux qui sont morts ont été tués pour ce qu'ils étaient, des juifs. Non parce jeunes ou vieux, parce qu'homo ou hétéro, parce que femme ou homme, parce que maigre ou gros, parce que grand ou petit... Certes, les détracteurs arguent que l'action était ciblée, limitée dans l'espace et dans le temps, destinée à marquer les esprits, et non à détruire intégralement une population donnée. Le but de l'opération aurait été de terrifier la population et ainsi de la pousser à partir, et non de l'éliminer.

Quid de la famine de 1932-1933 en Ukraine provoquée par l'URSS ? Elle sera nommée l'Holodomor. Il est établi que les dirigeants de l'URSS ont choisi d'affamer la population en interdisant l'accès à toute forme de nourriture et donc d'annihiler le peuple. Malgré le nombre grandissant de morts, le pouvoir central a continué d'exporter le blé pour

²⁹ Jean-Marie Crouzatier, « La difficile sanction de génocide. L'exemple du procès des "Khmers rouges" », p. 13.

éliminer toute velléité de nationalisme et d'identité ukrainienne. Cette action visait donc à supprimer les Ukrainiens en tant que groupe national.

Quid de la guerre en Ukraine ? Des exactions ont été commises des deux côtés : massacres de Boutcha, bombardement de Marioupol... L'Ukraine n'a toutefois pas ratifié le Statut de Rome créant la CPI... Mais elle a saisi la CIJ, qui se prononcera à plus ou moins long terme.

De l'importance des qualifications différentes

L'utilisation du vocabulaire varié contribue à ce voyeurisme, à cet appel au sensationnel et à la manipulation du fait historique et juridique. Le 28 octobre 2023 paraît l'article « Le pogrom du 7 octobre 2023 : la dimension exterminatrice d'un crime »³⁰. L'emploi de Pogrom renvoie à une temporalité extrêmement large. Ce mot russe, qui signifie « destruction », fait référence aux massacres de juifs ayant eu lieu en 1903 à Kichinev (Moldavie), en 1905 à Odessa ou encore à la directive du 29 juin 1941 donnée aux chefs des *Einsatzgruppen* pour occasionner des actions d'autoépuration par les populations locales. Le Pogrom se déroule dans un espace précis et circonscrit. Et l'auteur de cet article de préciser qu'« *il contient une idée qui, elle, est immuable : sa dimension exterminatrice. [...] C'est un événement visible, médiatisé. N'oublions pas que le pogrom est aussi un instrument politique.* » Certains vont même jusqu'à parler de « mégapogrom³¹ » suite à la diffusion des vidéos du Hamas au lendemain des attaques. Ce sont les massacres de masse de populations voisines accompagnés de viols, de destructions et de tortures qui peuvent être lancés par une autorité locale mais avec l'approbation tacite des autorités supérieures. Il ne nous échappe pas que ce terme est russe et qu'Israël et la Russie ne sont pas proches. L'ennemi de mon ami est mon ennemi... Dans ce contexte, cette phraséologie même n'est-elle pas un enjeu géopolitique voire diplomatique ? N'y a-t-il pas une mise en cause indirecte de la Russie ?

Cette manipulation terminologique suscite de lourdes conséquences. Concernant la qualification de génocide, la Convention rend obligatoire l'intervention des États tiers pour empêcher la réalisation de ce dernier lorsqu'ils en ont connaissance. Les accusations contre la Russie, l'Ukraine, Israël, le Hamas (et tous les autres) permet donc la tierce intervention des autres États dans ces conflits. De plus, la Convention stipule que tous les États acceptent de voir les responsables traduits en justice. De fait, qui

³⁰ Marie Moutier-Bitan, LEDDV.fr, Rubrique Analyse,

³¹ Abram de Swaan, *Diviser pour tuer*, Seuil, 2016, p. 233.

voudrait négocier une paix avec un chef d'État génocidaire ? Qui accepterait d'être mis en cause ? Pourtant, ces abus ne font pas reculer les dirigeants. Lula affirmait au mois de février 2024 : « *C'est un génocide. Ce sont des milliers d'enfants morts et des milliers de disparus. Ce ne sont pas des soldats qui meurent, ce sont des femmes et des enfants à l'hôpital. Si cela n'est pas un génocide, je ne sais pas ce qu'est un génocide.*³² » Sans doute faudrait-il rappeler au président Lula la définition et le cadre juridique du génocide...

Le droit international regorge de qualifications. Il ne s'agira pas d'une présentation exhaustive mais simplement de proposer une alternative à l'utilisation tapageuse et infondée d'une terminologie médiatisée.

Tout d'abord, les crimes de guerre. Le concept est issu du droit international humanitaire impulsé par deux individus fort connus, Henry Dunant et Francis Lieber. Plus précisément, le « droit de La Haye » doit son origine à Francis Lieber qui élabore en 1863 un manuel codifiant les règles de conduite à respecter par les forces armées pendant les hostilités ; il est fondé sur la volonté d'éviter les souffrances inutiles et de limiter le nombre de victimes. La Convention de La Haye de 1907, et celles qui suivront (1954, 1957, 1970, 1973) s'en inspirent largement. Elles posent des limites à la conduite des opérations militaires quant au choix des méthodes et des moyens utilisés ; quant aux cibles visées. Les conventions de Genève posent la compétence des juridictions nationales dans la poursuite et le jugement des crimes de guerre : c'est le principe dit de la « juridiction universelle » qui signifie que tous les États s'engagent à rechercher et à juger les auteurs des crimes de guerre, même si l'État n'a pas de lien avec l'accusé, la victime ou les actes commis. La « juridiction universelle » recouvre aussi les crimes contre l'humanité.

Le 8 août 1945, les États-Unis et leurs alliés signent à Londres un accord concernant la poursuite et le châtement des grands criminels de guerre des puissances de l'Axe. En annexe de cette convention figure le statut du futur Tribunal militaire international dont l'article 6 distingue clairement – et ce pour la première fois – trois catégories d'infraction. La première, les crimes contre la paix qui consistent dans la direction, la préparation, le déclenchement d'une guerre d'agression ou la participation à un complot ou un plan concerté pour ce déclenchement. La deuxième catégorie comprend les crimes de guerre qui résultent de la violation des lois et coutumes de la guerre résultant de l'assassinat, des mauvais traitements, de la déportation des prisonniers de guerre ou de populations civiles, l'exécution d'otages, le pillage de biens publics ou

³² Discours lors de la Cérémonie de lancement d'un projet culturel, Rio de Janeiro, 23 février 2024.

privés... La troisième - les crimes contre l'humanité - consiste en l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation ou tout autre acte inhumain commis envers une population civile ou des persécutions pour des motifs raciaux, politiques ou religieux. C'est la première fois que la notion de crime contre l'humanité est définie de manière autonome.

Le concept de « crime contre l'humanité » va s'enrichir le 9 décembre 1948 avec l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (déjà abordée) et en 1973, la Convention contre l'apartheid proclame que cette pratique est un « crime contre l'humanité ».

Du besoin de juridictions

En l'absence de juridiction pénale permanente, le Conseil de sécurité avait créé deux juridictions pénales *ad hoc*, en 1993 pour l'ex-Yougoslavie et en 1994 pour le Rwanda. Elles ont eu pour vocation de sanctionner les violations les plus graves du droit international humanitaire. En l'état du droit international, la responsabilité pénale ne s'applique qu'aux individus, même dans le cas des infractions dites d'État, toute responsabilité collective est rejetée.

Afin de pallier ces manques, le 17 juillet 1998 est adopté le statut de la CPI, entrant en vigueur le 11 avril 2002. Elle concerne la répression pénale par la communauté

Pourquoi parler de génocide, de pogrom, d'Holocauste quand il serait plus pertinent de parler de crimes de guerre ? D'autant qu'ils sont avérés !

internationale des crimes internationaux puisqu'elle est compétente pour juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression (art.5) ; mais elle n'a pas primauté sur les juridictions nationales. La cour est compétente pour toute personne physique soupçonnée d'un crime relevant de sa compétence (art. 26) ; aucune distinction n'est

admise en raison de l'exercice de fonctions officielles (art. 27) ; ce qui signifie que personne ne peut lui échapper. Toutefois, dans les cas où un État refuse de coopérer, aucune sanction n'est prévue : la Cour en prend acte et en informe les États parties (art. 87). C'est donc face à elle que vont se retrouver tous ceux accusés à cor et à cri de génocide.

Pour se défendre d'une accusation de génocide, on a pu entendre des parties utiliser « la défense de Dresde ». Lors du procès des Einsatzgruppen qui s'est tenu de septembre 1947 à août 1948, le Général SS Otto Ohlendorf a relativisé les crimes commis dans le sud de l'Ukraine, arguant qu'ils n'avaient causé la mort que de 90 000 juifs dont des enfants

alors que les alliés avaient tué des milliers d'enfants lors des bombardements de Dresde les 13, 14 et 15 février 1945. Un des juges américains, choqué, rétorqua que le bombardement correspondait à une tactique militaire dont le corollaire inévitable est la mort de civils, alors que les nazis avaient comme motivation le meurtre intentionnel de civils. L'argumentation du juge américain est désormais exploitée par la Russie qui prétend libérer l'Ukraine des nazis et de l'invasion qu'elle subirait de la part des forces occidentales. Par Israël qui ne ferait que répondre aux attaques du 7-October. Par les États-Unis aussi qui n'auraient fait que réagir aux attaques du 11-Septembre en intervenant en Afghanistan et en Irak au début des années 2000. Par les Chinois qui rééduqueraient les Ouïghours dans les camps...

L'utilisation abusive, quasi-quotidienne, à des fins politiques de la phraséologie et la terminologie de la seconde guerre mondiale les affaiblit, les banalise et leur fait perdre tout sens et valeur. Pourquoi parler de génocide, de pogrom, d'Holocauste quand il serait plus pertinent de parler de crimes de guerre ? D'autant qu'ils sont avérés ! Tout simplement parce que ce passé commun, l'utilisation de ces mots servent à rassembler, à fédérer autour d'une nation, d'un pays, d'un homme ; comme le fait Vladimir Poutine. Ils servent aussi à émouvoir l'opinion publique, à pousser d'autres pays à intervenir dans un conflit ; comme le Président Zelensky qui fait la publicité des enlèvements d'enfants pour demander une intervention de l'OTAN et un processus d'intégration accéléré dans l'Union Européenne. L'Histoire n'a donc pas besoin d'être avérée, les mots n'ont pas besoin d'être exacts, ce qui compte c'est l'impact qu'ils ont sur les observateurs, les auditeurs, le public qui va prendre parti ; parce que rester neutre et sans avis n'est pas possible dans cette société surexposée à la communication médiatique, instantanée et continue sur de multiples réseaux. Alors, sans virer complotiste, il est finalement possible de penser que tout n'est aujourd'hui que propagande. ♦

Marie Brusson



Sylvie Lindeperg : « L'instrumentalisation politique du conflit trouve dans le cinéma un relais particulièrement efficace »

Historienne des images, professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Sylvie Lindeperg étudie la représentation du conflit de 1939-1945 dans le Septième art. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages spécialisés, notamment *Les Écrans de l'Ombre. La Seconde Guerre mondiale dans le cinéma français* (CNRS éditions, 1997) et *“Nuit et Brouillard”, un film dans l'histoire* (Odile Jacob, 2007).



Cité : Dans les productions américaines comme européennes, la représentation de la Seconde Guerre mondiale l'emporte quantitativement sur celle de tous les autres conflits historiques, y compris la Première Guerre mondiale, encore assez proche de nous. Comment expliquez-vous l'attrait persistant pour une période si sombre ?

Sylvie Lindeperg : Je privilégierais deux registres d'explications. La Seconde Guerre mondiale offre tout d'abord au cinéma de puissantes ressources narratives et dramaturgiques, en même temps qu'elle

engage toutes les grandes questions philosophiques et morales qui hantent l'Humanité. Les scénaristes et les cinéastes ont donc trouvé dans ce conflit un réservoir très diversifié de récits, de paraboles, de situations, d'acteurs qui leur ont permis à la fois de renouveler des genres cinématographiques anciens et d'en inventer de nouveaux.

Dès l'entrée en guerre des États-Unis, l'Office of War Information s'est emparé du conflit, mobilisant ses plus grands cinéastes contre la propagande nazie. Ces productions n'ont pas faibli après 1945, bien au contraire. De Pearl Harbour à Omaha

Beach, Hollywood a pu revitaliser le genre du film de guerre et en perfectionner les codes. Plus tard, lorsque le génocide des juifs s'est imposé dans la mémoire collective, le cinéma et la télévision américaines s'en sont emparés. De *Holocaust* à *Inglourious Basterds* en passant par *Le Choix de Sophie* ou *La Liste de Schindler*, les réalisateurs américains ont largement contribué à fixer un imaginaire de la « Shoah » qui a évolué au fil des époques. Le cinéma européen de son côté s'est d'abord penché sur les drames de l'Occupation, la geste héroïque de la Résistance, un peu plus tard sur le sort des prisonniers de guerre. Puis, à partir des années 1970, le cinéma français a abordé l'antisémitisme, la collaboration, le régime de Vichy tandis que le cinéma italien examinait plus frontalement son passé fasciste. En Allemagne, les films de la RFA et de la RDA se sont confrontés de manière très différente aux crimes nazis, aux degrés de culpabilité dans la chaîne de responsabilité du régime, à la complicité du peuple allemand et aux ressorts de l'adhésion des masses au nazisme.

Ce qui m'amène au second registre d'explication. Il tient à l'instrumentalisation politique du conflit qui perdure dans de nombreux pays et trouve dans le cinéma un relais particulièrement efficace. On l'a constaté récemment dans la Pologne des frères Kaczynski et la Russie de Poutine qui réécrit de manière caricaturale l'histoire de la « Grande guerre patriotique ». Mais ces usages politiques du conflit se retrouvent dans d'autres pays, en France notamment. Certes, ils n'ont plus la même ampleur qu'à la Libération ou sous la République gaullienne mais ils renaissent régulièrement autour des grands moments de commémoration et de panthéonisation qui réactivent une abondante production cinématographique et télévisée.

La grille de lecture du conflit armé lui-même ou des événements qui lui sont liés – je pense particulièrement à la Shoah – a-t-elle suivi globalement l'évolution de l'historiographie ? A *contrario*, le cinéma se fait-il le vecteur de « clichés » sur l'époque ?

Le terme de « cinéma » englobe des productions très différentes qui oscillent entre les pôles des industries culturelles et du cinéma d'auteur. Les premières ont plus souvent tendance à véhiculer et à fixer des clichés sur la guerre qui varient considérablement selon les périodes. Leurs réalisateurs sont plus sensibles à l'air du temps et aux discours dominants sur l'écriture du passé. Ils se conforment à une vision simplificatrice des événements qui succombe aux travers du « présentisme », façonne les personnages historiques sur le modèle de leurs contemporains, sollicite les affects plus que la réflexion. S'y ajoute souvent, dans le cas des films sur la « Shoah », une volonté particulièrement affirmée d'asséner une leçon de morale aux jeunes spectateurs au lieu d'éveiller leur conscience historique et critique.

D'autres cinéastes ont au contraire accompagné, et parfois même devancé, les grandes avancées historiographiques sur la Seconde Guerre mondiale. C'est le cas par exemple du film *Zone d'intérêt* sorti récemment en salle. Son réalisateur Jonathan Glazer s'attache à dévoiler la psyché de la famille de Rudolph Hoess, le commandant du camp d'Auschwitz. Pour ce faire, il s'est largement appuyé sur les travaux récents des historiens qui s'intéressent à l'univers mental des cadres moyens du régime nazi et tentent de comprendre les ressorts par lesquels ces derniers ont alimenté aveuglément la machine d'extermination. Si l'on remonte plus loin dans l'histoire, *Le Chagrin et la pitié* de Marcel Ophüls fut à la fois un film de combat contre le mythe gaullien d'une

« C'est surtout du côté des
“forces du Mal” que la Seconde
Guerre mondiale a offert au
cinéma, comme à la littérature,
un horizon de références
presque indépassable »

France unanimement résistance et une première mise en forme cinématographique des recherches sur le régime de Vichy entreprises par l'Allemand Eberhard Jäckel et l'Américain Robert Paxton avant même que leurs livres soient traduits et lus dans notre pays. Plus tôt encore, l'écriture du film *Nuit et Brouillard* a marqué un moment historiographique important. Alain Resnais travailla en effet avec l'historienne de la déportation Olga Wormser qui inséra dans le scénario ses premières découvertes sur le système concentrationnaire. De même *Shoah* de Claude Lanzmann a-t-il largement contribué à imposer une définition resserrée du génocide des Juifs ; il a mis l'accent sur les singularités de la mise à mort dans les chambres à gaz et sur la volonté des nazis d'en détruire les traces pour la rendre invisible.

26

Aussi bien du point de vue des valeurs que les artistes entendent porter que de la construction narrative des films, cette guerre-là ne fournit-elle pas, finalement, l'arrière-plan idéal pour transposer la lutte du bien contre le mal absolu, que fut la barbarie nazie ?

Il est incontestable que la Seconde Guerre mondiale demeure aux yeux du plus grand nombre une guerre juste et légitime dans laquelle le combat des Alliés contre les puissances de l'Axe incarne exemplairement l'affrontement du Bien contre le Mal.

C'est surtout du côté des « forces du Mal » que la Seconde Guerre mondiale a offert au cinéma, comme à la littérature, un horizon de références presque indépassable. Avant le conflit de 1939-45, *La Divine comédie* de Dante était constamment évoquée pour parler de la barbarie. Jacqueline Risset, la traductrice de *l'Enfer*, note que l'œuvre dantesque constitue la grande réserve du Mal dans l'univers : elle joue dans notre culture un « rôle de référence absolue », de « pôle négatif » à partir duquel existeraient

tous les autres récits. Or si l'on retrouve bien dans les premiers témoignages sur les camps nazis la mention récurrente à l'*Enfer* de Dante, ils marquent aussi le moment de son dépassement. Le système concentrationnaire et les centres de mise à mort ont en effet déclassé cette « référence absolue ». C'est désormais la barbarie nazie qui donne la mesure de tous les conflits et de toutes violences commises dans le monde.

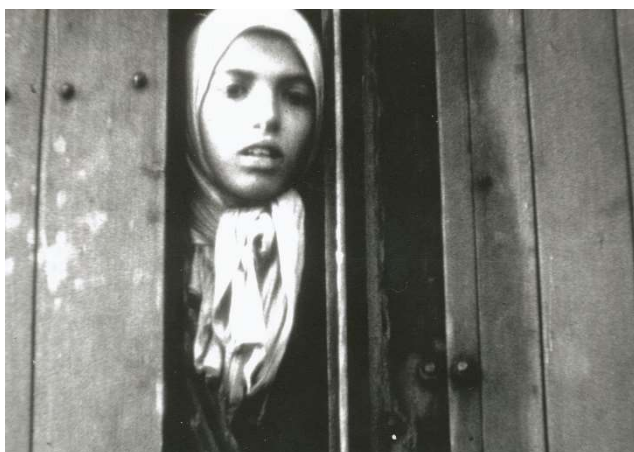
La littérature et le cinéma se sont largement inspirés de ces figures du Mal non seulement dans leurs récits sur la Seconde Guerre mondiale mais aussi dans des dystopies où les « méchants » sont construits sur le modèle – réel ou fantasmé – des bourreaux nazis.

Enfin les grands procès contre le nazisme – ceux de Nuremberg et d'Eichmann notamment – ont eux aussi contribué à incarner le Mal. Ils ont engendré une littérature et des productions audiovisuelles abondantes. Certaines usent et abusent d'ailleurs des références à la « banalité du Mal », ce concept d'Hannah Arendt souvent mal compris qui est devenu un cliché commode au prix d'un glissement problématique de la banalité du mal à celle du criminel.

En près de huit décennies d'œuvres portées à l'écran, existe-t-il encore des aspects mal-aimés de l'histoire de Seconde Guerre mondiale, voire de véritables tabous qui n'auraient pas ou peu été évoqués dans les films ?

Il faudrait pouvoir rappeler au préalable les conditions d'émergence, au fil du temps, des épisodes refoulés de la Seconde Guerre mondiale pour montrer qu'elles se sont inscrites dans des horizons de lecture déterminés par les usages politiques, les avancées de l'historiographie, les scansions de la mémoire, l'évolution des regards portés sur les images du passé.

Mais si l'on s'en tient au bilan de ces quatre-vingt années de représentations cinématographiques, je mentionnerais



d'abord le génocide des tsiganes qui me semble toujours maintenu dans l'ombre portée du génocide des Juifs. Dans mon livre *La Voie des images*³³, j'analyse le destin d'une image célèbre, celle de la petite fille filmée en mai 1944 à l'embarquement d'un convoi de déportation vers Auschwitz depuis le camp de transit de Westerbork aux Pays-Bas.

³³ Publié en 2013 aux éditions Verdier, coll. « Histoire ».

Le plan de cette enfant coiffée d'un foulard blanc, dont le visage s'inscrit entre les portes du wagon et qui nous regarde fixement, a été monté par Alain Resnais dans *Nuit et Brouillard* en 1955. Le cinéaste avait inséré cette image dans un récit encore largement dominé par la figure du déporté résistant et le modèle concentrationnaire. Mais en 1961, lors du procès Eichmann, puis de manière plus affirmée dans les décennies suivantes, la fillette devint une « icône de la Shoah ». Or dans les années 1990, un journaliste et un historien néerlandais découvrirent l'identité de l'enfant : elle s'appelait Settela Steinbach ; elle n'était pas Juive mais Sinti. Cette révélation a certes favorisé la circulation de son image dans la communauté tzigane. Pour autant, le plan de la petite Settela est toujours utilisé pour illustrer la tragédie des Juifs alors que le génocide des Rom et des Sinti intéresse toujours aussi peu le cinéma.

Un autre « aspect mal aimé » de la Seconde Guerre mondiale, parmi d'autres, est le Service du travail obligatoire. À l'exception de quelques documentaires, le sort des nombreux travailleurs envoyés en Allemagne est encore largement ignoré par les cinéastes. C'est le cas plus encore pour les volontaires de la Relève. Je pense en particulier à ces femmes, souvent en situations précaires, qui décidèrent de partir travailler en Allemagne. À leur retour en France, elles furent considérées comme des collaboratrices et une chape de silence s'abattit sur elles.

Les enjeux et le contexte propres au combat des puissances alliées contre les forces de l'Axe peuvent-ils encore pertinemment inciter le public à réfléchir sur les problématiques du présent ? Autrement dit, ces œuvres-là ont-elles toujours une réelle valeur pédagogique ?

Mon premier réflexe serait de répondre que la capacité d'interroger et de faire penser le spectateur est une propriété intrinsèque de toute véritable l'œuvre d'art, laquelle ne s'épuise pas avec le temps. Devant l'art, le spectateur est invité à la fois à réinscrire les

**« Quand Resnais pense
historiquement,
politiquement et
esthétiquement l'écart qui
nous sépare de l'époque
nazie, Lanzmann maintient
ses spectateurs dans un
présent du passé »**

œuvres dans leur passé et à dialoguer avec elles au présent.

Mais ce dialogue ne prend pas toujours les mêmes formes. Pour reprendre l'exemple de films déjà cités, *Nuit et Brouillard* est une œuvre ouverte et inquiète du futur tandis que *Shoah* cherche à maintenir le spectateur dans le temps de la catastrophe en insistant sur toutes les

singularités de l'événement. Les dernières phrases du commentaire de *Nuit et Brouillard* écrites par Jean Cayrol invitent les spectateurs à entendre « le cri sans fin »

des victimes et à prendre conscience que la « bête immonde » (pour parler comme Brecht) n'est pas morte sous les décombres. En 1956, Resnais et Cayrol pensaient plus particulièrement à la guerre d'Algérie. Mais leur appel à la vigilance contre toutes les formes d'oppression et de totalitarisme n'a rien perdu de son actualité ni de son universalité. Claude Lanzmann travaille lui aussi dans l'instance du présent mais d'une manière presque opposée. *Shoah* prend en effet la forme d'une résurrection spectrale du passé. Quand Resnais pense historiquement, politiquement et esthétiquement l'écart qui nous sépare de l'époque nazie, Lanzmann maintient ses spectateurs dans un présent du passé. À la manière d'Hamlet, il invite son public à dialoguer avec les fantômes devant la tombe ouverte. ♦

Propos recueillis par Pierre-Henri Paulet



Communication, année zéro

Par Pierre Bonnay

Journaliste indépendant

Si en 1939 l'opinion publique et la propagande sont loin d'être des idées neuves, la Seconde Guerre mondiale voit ses protagonistes déployer des trésors d'adresse pour parler aux masses. Ainsi s'accélère la modernisation des techniques de communication, qui mène à l'éclosion d'un monde saturé de discours, de sons et d'images.

Prolixe sur une « *éloquence qui persuade par douceur* », Pascal voyait dans l'art de convaincre une tâche aimable et désirable, opposable à la force en tant que désir de domination. Il n'imaginait pas le mélange des genres qui s'opérerait trois siècles plus tard, lorsque le doux exercice rhétorique deviendrait une technique maîtrisée par de puissants intérêts politiques ou marchands. Nous vivons en effet, depuis quelques décennies, sous l'empire d'une impérieuse *éloquence* qui sait se faire suave, mais aussi entraînante, galvanisante ou menaçante selon ses buts et ses besoins, une éloquence non seulement verbale, mais aussi sonore et visuelle. Des splendides athlètes de Leni Riefenstahl au slogan « *Aux jeux, citoyens* » de Paris 2024, des affiches encourageant à souscrire des emprunts nationaux jusqu'aux QR codes vaccinaux, nous

n'avons cessé de traverser des appels à la mobilisation, pour utiliser un terme cher à la communication politique. *Mobilisation* est d'ailleurs un terme militaire, ce qui n'est pas fortuit. Ce n'est pas le seul : lorsqu'il faut nous séduire, susciter notre adhésion, notre achat, notre consentement, ce qui est mis en place s'appelle une *campagne*. Aussi, il est courant qu'une chaîne de télévision observe des politiciens « *en passe de gagner la bataille de l'opinion publique* », un cliché journalistique qui a été, au milieu du siècle passé, bien plus qu'une métaphore guerrière.

Opinion publique, syntagme moderne

Lorsque l'adhésion et le consentement ne vont pas de soi, il faut convaincre, toucher l'opinion. Si Pascal usait de ce terme pour

qualifier la douce éloquence, *l'opinion* a fini par prendre une acception plus pugnace en s'intégrant au champ sémantique de la politique ; elle se conquiert et se défend individuellement, mais aussi collectivement, si l'on parle de l'opinion publique. Ce dernier terme, difficile à définir, prête à de nombreux débats qui mobilisent la philosophie politique, à la suite d'Habermas, ainsi que la sociologie et la psychologie. Dans leur ouvrage *Qu'est-ce que l'opinion publique ?* (Folio essais, 2023), Thomas Frinault, Pierre Karila-Cohen et Érik Neveu parlent même d'un terme « caoutchouteux ». Il est néanmoins un terme central de la modernité.

Si la genèse de l'opinion publique débute avant la Révolution, le concept a sensiblement gagné en importance par la suite, à travers le suffrage universel, la généralisation de l'enseignement, la diffusion de la presse puis, durant l'entre-deux-guerres, avec l'apparition des médias parlants. Concomitamment, le religieux s'est trouvé refoulé dans l'espace privé, lorsqu'il a fallu faire face « *aux formidables défis induits par [l'idée] de tolérance* », comme l'observe le philosophe Bertrand Binoche (*Religion privée, opinion publique*, Vrin, 2012). Pourtant, le très politique vingtième siècle se cherche lui aussi quelques formes de sacralité. Seulement, pour faire triompher des idées qui confinent effectivement au culte moderne, assez peu tolérant, il faut l'appui d'au moins

une partie de l'opinion publique. C'est un acquis de la démocratie libérale avec lequel tous les systèmes politiques, même les plus fermés, doivent composer. Pour conquérir cette opinion, c'est d'ailleurs un vieux terme religieux qui est mobilisé, la propagande.

Bernays, de l'opinion publique à la propagande

Edward Bernays est un pionnier de toutes les disciplines qui étudient et convoitent l'opinion publique. Sa bibliographie témoigne des jalons qu'il a pu poser. *Crystallizing public opinion* (1923), *Propaganda* (sous-titre français : *Comment manipuler l'opinion en démocratie*, 1928) et *Public relations* (1945) sont les titres éloquentes de ses principaux ouvrages. Génie défricheur, fin technicien de l'esprit et du langage, ou vendeur de l'âme de la démocratie, Bernays est un peu tout à la fois, en plus d'être le neveu de Sigmund Freud.

Contextuellement, Bernays intervient à un certain point de l'histoire industrielle américaine, qui se cherche des idées neuves, afin de développer une production à grande échelle pour une consommation de masse. On pense à Henry Ford avec le fordisme, ou à l'important designer Raymond Loewy, français parti outre-Atlantique pour créer tout un ensemble d'objets et de logotypes désormais classiques, à l'aide d'un langage art déco. Ce design, Loewy en théoriserait

l'efficacité une fois son succès bien établi, dans *La Laideur se vend mal* (1953). Mais bien avant cela, il œuvre pour American Tobacco Company à la création du logo Lucky Strike, une marque dont la communication est assurée par Edward Bernays. Le passage du « propagandiste » chez le cigarettier reste d'ailleurs l'un de ses plus hauts faits d'armes, puisqu'il vante le tabagisme des femmes, jusqu'alors tabou, comme un geste féministe, œuvrant ainsi à étendre le marché du tabac. À peine moins cynique, le passage de Bernays au service d'un industriel agroalimentaire le conduit à associer le bacon du petit-déjeuner à un classique de l'*American way of life* (ce qu'il n'avait jamais été), et en fait un produit de consommation courante.



*Edward Bernays et son épouse,
la journaliste Doris Elsa Fleischman (1923)*

En jouant sur la vertu progressiste du tabac ou sur le patriotisme du bacon, Bernays prouve qu'une simple « campagne de com » peut laisser une trace sur toute une civilisation, même au

détriment de la santé publique. Ainsi, quand les États-Unis entrent en guerre, en 1941, le pays possède une science unique de la propagande publicitaire. Avec d'autres atouts, en particulier Hollywood, la communication américaine est une machine de guerre en avance sur les autres, comme nous le verrons plus loin.

L'Allemagne nazie, un certain art d'impressionner

A priori, un État totalitaire semble moins contraint de courtiser l'opinion publique, celle-ci étant largement brimée et le gouvernement étant, par nature, non opposable. Cependant, les risques liés au défaitisme, à la résistance et aux poussées révolutionnaires ou contre-révolutionnaires obligent ces régimes à maintenir sur leur population une pression qui ne peut pas être uniquement policière. On sait que Hitler, artiste contrarié, compose un peu plus qu'un système politique lorsqu'il prend les commandes de l'Allemagne. Il tente de doter le pays d'une architecture monumentale, avec Albert Speer. Il donne à l'armée et à la SS une esthétique martiale impressionnante, avec les costumes de Hugo Boss. Il favorise un art « sain » et galvanisant, qui confine incidemment à l'homoérotisme, s'appuyant notamment sur les sculptures d'Arno Breker et le cinéma de Leni Riefenstahl. Il impose également aux sphères politiques et administratives un

parler appauvri et lénifiant, surnommé *Lingua Tertii Imperii* par Viktor Klamperer dans *LTI* en 1947, et qui n'est pas sans inspirer la *Novlangue* du 1984 d'Orwell. Mais surtout, Hitler se dote d'un ministre de la Propagande, Josef Goebbels, grand amateur de mises en scène, de campagnes médiatiques, grand séducteur de foules et grand admirateur d'Edward Bernays, en dépit de la judaïté de ce dernier.

Si le terme de propagande se voit rapidement écarté par Bernays pour sa connotation péjorative, il est pleinement assumé par les nazis. Une décomplexion qui étonne, dans un système où le langage est franchement biaisé. On note que Hitler et Goebbels n'ont pas tranché, entre leur tendance à l'euphémisation et leur amour de la grandiloquence brutale, lorsqu'ils ont choisi l'intitulé du Reichministerium für Volksaufklärung und Propaganda (ministère de l'Éducation du peuple et de la Propagande). Certes, il a existé un ministère français de la Propagande, pendant vingt-six jours à la fin du Front populaire, mais pour la postérité, le terme colle à l'Allemagne nazie et vient s'associer à tout l'univers d'horreur que ce régime charrie dans l'imaginaire occidental.

En décortiquant les archives de l'agence de renseignement nazie, le SD, l'historien Ian Kershaw met en évidence, dans *L'Opinion allemande sous le nazisme* (1995) et *La Fin*, (2012), les doutes, les

croyances et les craintes de la population, ainsi que la défiance de certains milieux sociaux ou religieux. Cela permet d'en finir avec le mythe d'une population fanatisée en bloc par la grandiloquence nazie et laisse imaginer l'importance des mécanismes de coercition, mais aussi de persuasion. Le simple fait que le SD soit doté d'une très moderne activité de sondage montre l'attention portée par le gouvernement à l'état de l'opinion publique et son soin à adapter ses discours. Ainsi, le talent des nazis pour relativiser la déroute finale explique en grande partie l'étonnante solidité du régime.

URSS : la difficile sortie de l'archaïsme

Si l'Allemagne n'est pas un bloc de convertis au nazisme, l'URSS n'est pas davantage un bloc de stalinistes, ce que l'histoire très divisée des Ukrainiens pendant la guerre nous suggère fortement. Dans tout l'espace soviétique, de famines en purges, il semble que le régime ait privilégié la coercition à la communication, ce qui a pu produire des effets contreproductifs au moment de l'invasion allemande. Dans les années 1910 et 1920, l'URSS, naît pourtant sous les auspices d'artistes constructivistes, comme Lissitzky ou Malevitch, créateurs d'un graphisme efficace, ou sous l'influence d'avant-gardistes aussi importants que le cinéaste Serguei

Eisenstein, sans oublier les architectes et, surtout, les nombreux affichistes révolutionnaires qui ont littéralement imprimé la marque de la révolution sur les murs des grandes villes. Moderniste et intellectuellement foisonnant, porteur d'espoir pour une bonne part de la population ouvrière occidentale, le pays a tout pour devenir un « communicant » raffiné. Seulement, à mesure qu'avance le siècle, l'autorité de Staline, son goût pour l'ultraviolence politique et pour le kitsch freinent les élans modernistes.

**Le terme « propagande »
colle à l'Allemagne nazie et
vient s'associer à tout
l'univers d'horreur que ce
régime charrie dans
l'imaginaire occidental**

Dans les années 1930, on n'imagine pas les Soviets afficher les purges en cours. Maquiller ce sujet est une mission pour la *Pravda*, « La Vérité », journal dont le titre est un oxymore et le contenu un réservoir d'antiphrases. Au moment où les Américains ont Bernays, les Russes ont donc la *Pravda*, sensiblement moins subtile, mais qui confirme par sa démarche même ce que nous disions plus haut : dans l'État le plus contraint et le plus terrorisant, il faut composer avec la modernité, garder l'illusion du légalisme – les procès – et de l'information – la *Pravda*. Les apparences de la démocratie sont importantes, parce que l'opinion compte malgré tout. Dans l'empire

soviétique, comme dans toute dictature moderne, la vraie fausse structure démocratique est en elle-même un métarécit.

Si, à l'extérieur, l'URSS offre les gages de la modernité – Lissitzky dessine le pavillon de l'exposition universelle de Paris en 1937 – chez lui, le régime continue de véhiculer ses messages de manière relativement archaïque, à travers la *Pravda*, donc, mais aussi via l'allégorie révolutionnaire. Les soviétiques continuent ainsi à développer un art de l'affiche, sans toutefois montrer autre chose que des ouvriers et des paysans au travail. Dans le meilleur des cas, les sujets sont joliment stylisés sous l'influence des constructivistes, mais tout de même assez peu galvanisants, surtout pour supporter des textes aussi inoffensifs que : « Rejoignez les brigades de choc pour les semailles du printemps ». La guerre, qui nécessite un langage plus incisif et plus varié, amorce un retour à des graphismes sombres et tragiques. Un important travail est mené sur la police d'écriture et sur les textes, concis, appelant à la vengeance ou à « nettoyer la vermine ». Sur ses propres murs, l'URSS montre son état de souffrance, d'angoisse et de détermination, elle revient à ses premières amours révolutionnaires et surtout, elle semble opérer un retour dans une certaine modernité, même si l'affiche est désormais un support fortement concurrencé par la radio et l'image en mouvement. C'est en outre un art relativement difficile à exporter, alphabet

cyrillique et langue russe obligent, là où l'affiche américaine « *We can do it* » avec « Rosie la riveteuse » sert encore à la communication politique de nos jours, tandis que le placard britannique « *Keep calm and carry on* » demeure un outil de communication très souple et très décoratif.

La première guerre du cinéma

Le cinéma soviétique, quant à lui, doit attendre la mort de Staline pour reprendre un peu de vigueur. L'hégémonie d'Hollywood, son prestige et son rôle dans la construction d'une culture à la fois américaine et universelle, réconcilie opportunément le pouvoir russe avec son cinéma national, qui peut enfin amorcer une sortie du très contraignant réalisme soviétique. Cela survient cependant un peu tard pour parler au reste du monde, alors que les États-Unis offrent dès la Libération un catalogue très attendu – à Paris, c'est *Le Dictateur* qui règne sur le box-office en 1945, un film qui a déjà cinq ans. Surtout, bien que Hollywood ne soit pas une voix gouvernementale, le cinéma américain a tout de même acquis pendant le conflit un savoir-faire en films de propagande, mobilisant les talents de Chaplin, donc, mais aussi Fritz Lang (*Chasse à l'homme*, 1941, *Les Bourreaux meurent aussi*, 1943...), et jusqu'au personnage de Donald Duck mis en scène sous divers uniformes. Sans

oublier, hors écran, le soutien des stars aux soldats et à l'effort de guerre, tout un glamour combatif auquel le cinéma russe ne pourra jamais prétendre. L'Allemagne nazie, qui hérite d'une industrie cinématographique florissante, aurait pu rivaliser avec Hollywood, et continue d'ailleurs à tourner des films jusqu'en 1945, mais le pays doit composer avec la conséquence de sa ligne politique, à savoir une fuite des talents, juifs ou non, vers Hollywood. Goebbels est pourtant prêt à passer outre ses idéaux de féminité vertueuse et domestique, en proposant à Marlène Dietrich d'incarner le glamour nazi. Elle lui opposera bien plus qu'une fin de non-recevoir en adoptant la nationalité et l'uniforme américains.



Outre le cinéma, le début de la Guerre froide incite Moscou à développer ses instruments de propagande, comme la radio ou la télévision, mais tout ceci peine

à contrebalancer ce que le pays offre de navrant. Dans cette catégorie, nous incluons la grandiloquence des défilés du régime totalitaire, anachroniques alors même que l'Allemagne nazie, pays du défilé martial par excellence, vient d'être envoyée au « dépotoir de l'histoire », selon l'expression de Pétrarque. Les parades, les uniformes mulimédaillés et les offrandes de fleurs au dictateur apparaissent d'autant plus pompiers que l'Amérique sort de la guerre en affichant son consumérisme et sa prospérité sous des airs débonnaires. Dans ce monde nouveau, les États-Unis sont devenus si désirables qu'au moment où *Le Jour le plus long* (1962) nous suggère que la guerre s'est tout à fait gagnée près d'Arromanches, on a envie de le croire. Quand les producteurs disent avoir privilégié les acteurs qui ont porté l'uniforme, on admire le geste, on se dit que tout ceci transpire l'héroïsme. Tant pis pour Koursk et Stalingrad, pour les anciens combattants soviétiques qui regardent passer les chars de mai au garde-à-vous, toutes médailles épinglées.

L'art de se raconter une histoire

C'est sur un autre terrain que Moscou parvient à se bâtir ce qui apparaît désormais essentiel pour conquérir les cœurs et les esprits, à savoir un récit. Le prestige immense de l'armée rouge et la popularité des partis communistes

occidentaux, appuyés par de nombreux artistes et intellectuels, vont aider l'URSS à faire oublier quelques détails gênants, à commencer le pacte Molotov-Ribbentrop – il est décidément souvent question d'amnésie dans ce pays connu pour effacer Trotski des photos historiques – et à masquer de nombreux faits de guerre défavorables. Fort logiquement, les déportations, massacres et autres viols de masse de l'armée rouge ne pèsent rien face à la glorification de l'héroïsme soviétique, grande nation de peuples martyrs et, le croirez-vous, pacifistes dans l'âme. Un discours d'autant plus fort s'il se fonde sur une part de vérité : en l'espèce, les peuples soviétiques ont payé un très lourd tribut à la guerre. Cette glorification bien calibrée par les communistes, soviétiques ou non, permet aussi de faire oublier à quel point les soldats de Stalingrad ont pu servir de chair à canon. Cela étant, ce point précis n'a rien d'une innovation de la Seconde Guerre mondiale, l'exaltation du sacrifice du soldat « pour la cause » semblant tout à fait conjointe au développement de l'opinion publique, en particulier depuis la Révolution française.

En France, justement, un Parti communiste incisif impose un élément de langage qui reste dans l'histoire. Il est « *le parti des 75 000 fusillés* ». L'héroïsme des communistes est réel, mais un peu gonflé au regard des 4 000 Français, de toutes obédiences, réellement fusillés par les Allemands. L'autoglorification du PCF

permet incidemment de masquer l'attitude assez ambivalente du parti au début du conflit et ses accès de violence arbitraire lors de l'épuration, comme à l'institut Eastman, à Paris, où le capitaine Bernard rejoue Fouquier-Tinville.

Le nouvel État gaullien, pour des raisons qui tiennent autant du politique que du juridique – que faire légalement de l'héritage de Vichy ? – doit lui-même composer un récit. C'est l'exaltation d'une France combattante qui, comme toute bonne histoire, s'appuie sur une part de réalité flatteuse. Pour convaincre, il prend notamment appui sur les actualités filmées et diffusées dans les salles de cinéma par Les Actualités françaises, agence qui succède à France Actualités, contrôlée autant par l'Allemagne que par Vichy. Notons qu'après 1944, le média conserve exactement le même ton qu'il avait avant et pendant la guerre : les informations restent hurlées d'une manière très « music-hall » par une voix nasillarde, précieuse et emphatique en diable, qui marque tout le milieu du siècle en France. À l'arrivée de la télévision, le phrasé journalistique sera plus posé, mais ne s'écartera jamais de ce modèle d'accentuation des mots-clés..

Une nouvelle ère de l'image et du discours

La guerre qui s'achève laisse une documentation filmique et iconographique mémorable, des camps de

concentration à la mort de Mussolini en passant par Yalta et Hiroshima. L'attention portée à l'image est cependant assez variable. Ainsi, le procès Pétain apparaît très « vieille France » à côté du procès de Nuremberg. L'image de la cour interalliée est forte : des policiers militaires encadrent des criminels nazis, anciens dignitaires terrorisants réduits à l'état de petits notables hirsutes, pathétiquement équipés de casques audio pour leur faire comprendre la langue des vainqueurs. Nuremberg est une mise en scène clairement photogénique, faite pour résonner avec le grandiloquent congrès nazi filmé dans la même ville en 1933.

**Le « devoir de mémoire »
n'est autre qu'une
convocation des images et une
récitation des événements,
pour se rappeler qui est
vaincu et pourquoi c'est
heureux**

De Nuremberg à Nuremberg, pour reprendre le titre du documentaire de Frédéric Rossif (1989), la guerre a décidément ouvert une nouvelle ère faite de récits et d'images, qui forgent et convainquent les opinions publiques. Le « devoir de mémoire », auquel Rossif a contribué, n'est autre qu'une convocation de ces images et une récitation des événements, pour se rappeler qui est vaincu et pourquoi c'est heureux. Ce long après-guerre nourri aux commé-

morations, aux documentaires et aux fictions, n'est décidément pas une simple ère de *l'information*, un terme générique par trop insatisfaisant. C'est plutôt « *un effort cohérent et de longue haleine* », pour parler comme Bernays, un effort qui prolonge celui de la guerre, et qui doit

inciter l'opinion publique à communier dans le rejet du fascisme et dans l'amour de la démocratie. C'est une persuasion « *par la douceur* » comme l'appréciait Pascal, mais très impérieuse tout de même. ♦

Pierre Bonnay



Dépasser la Shoah ?

Par Augustin Belloc

Dans chaque ville et village, près de la mairie ou de l'église, se trouve un monument aux morts. Des colonnes entières de noms de jeunes hommes massacrés dans la boucherie des tranchées ou exécutés par l'occupant pour faits de résistance sont alignés, et deux fois par an, le 8 mai et le 11 novembre, les officiels rendent un hommage de plus en plus lointain à ces morts pour la France, accompagnés de vétérans toujours moins nombreux.

Cette volonté d'inscrire dans l'espace public la mémoire des deux guerres ayant meurtri notre pays et notre peuple au XX^e siècle s'accompagne également de plaques commémoratives, rappelant qu'à tel endroit un résistant est tombé dans la libération de Paris, que dans telle école, des dizaines d'enfants juifs ont été raflés et sont morts en déportation, exterminés par la barbarie nazie.

Le temps passant, les survivants disparaissant, de nouveaux malheurs, moins intenses mais plus récents, se succédant, il serait à craindre une fossilisation de cette mémoire, qui ne vivrait plus qu'à travers l'espace et la puissance publics, et s'effacerait peu à peu de nos consciences individuelles.

Et pourtant, si l'on se promène dans l'Est parisien, entre le Marais et Belleville, on peut voir de temps à autres des autocollants « *Ici vivait la famille Rosenberg, assassinée à Auschwitz* », « *Ici vivait Simon Lévy, assassiné à Sobibor* ». Loin des plaques de marbre, ces affichettes à la durée de vie limitée, bien vite arrachées ou recouvertes, sont une volonté réaffirmée de maintenir cette mémoire vivace, de la répéter années après années, d'agir pour se souvenir.

Et pourtant, tous les ans, pour Yom HaShoah¹, une lecture ininterrompue pendant vingt-quatre heures des noms des victimes du génocide est organisée au mémorial de la Shoah, pour ne pas oublier les presque quatre-vingt mille juifs déportés dans les

¹ En hébreu « jour de la Shoah », le 27 Nissan du calendrier hébraïque, fin avril ou début mai, journée de commémoration internationale de la Shoah

camps d'extermination. Ce même jour, en Pologne, à Auschwitz, une marche des survivants est organisée par les rescapés et leurs descendants, en miroir de ce que furent les marches de la mort dans lesquelles périrent nombre de ceux qui avaient échappé à la Shoah par balle ou par gaz.

De toutes les atrocités de la Seconde Guerre mondiale, la Shoah est peut-être celle dont la mémoire est la plus vivante et le restera le plus longtemps. Six millions d'hommes, de femmes et d'enfants, assassinés parce que juifs, dans un processus industriel et sans pitié qui a été maintes fois analysé et décortiqué. Une culture entière anéantie par un Reich tout puissant, constitutivement antisémite. En Pologne, dans les Pays Baltes, en

**Il serait à craindre une
fossilisation de la mémoire,
qui ne vivrait plus qu'à
travers l'espace et la
puissance publics, et
s'effacerait peu à peu de nos
consciences individuelles**

Tchécoslovaquie et en Allemagne, 90 % des Juifs furent massacrés, l'histoire juive de ces pays était terminée ou presque. En Grèce et aux Pays-Bas, les trois quarts. En Roumanie, en Hongrie, en Yougoslavie et en Union Soviétique occupée, entre un et deux tiers de la population juive fut exterminée. Des communautés présentes depuis des siècles

disparurent en quelques mois seulement, aboutissement abominable d'un processus de haine lui aussi maintes fois analysé et décortiqué.

En France et en Italie, cependant, une majorité de juifs parvint à survivre. Dans ces deux pays, c'est l'assimilation au sein de la population qui permit à la communauté de ne pas disparaître, et non la volonté par les autorités, à la botte des nazis, de protéger ses citoyens, insupportable mensonge propagé par ceux qui veulent réhabiliter les régimes criminels de Pétain et Mussolini.

Alors que les synagogues d'Europe de l'Est avaient été réduites en cendre, que le Yiddishland, cet espace non dense mais continu de villages ruraux juifs d'Europe de l'Est, avait disparu à jamais, alors que dans bien des communautés d'Allemagne en Ukraine, d'Estonie en Grèce, il n'y avait plus suffisamment de juifs pour entretenir les lieux de culte et atteindre le quorum nécessaire aux cérémonies cultuelles, alors que les survivants de ces pays, victimes de pogroms à leur retour, comme en Pologne, choisirent quand ils le purent d'émigrer en Israël, vint pour les juifs français et italiens un nouveau temps, celui du maintien.

Un temps pourtant différent, car la communauté italienne était homogène, celle des

*Italkim*². En France en revanche, le judaïsme était pluriel. Il y avait les marranes, juifs portugais exilés au Pays Basque, les juifs provençaux, descendant de la communauté du Comtat Venaissin, les juifs d'Alsace, lesquels se trouvèrent dans le Reich après l'annexion de l'Alsace en 1940, les juifs immigrés en France au XIX^e siècle puis au XX^e siècle, qui venaient d'Europe de l'Est dans le premier pays où les juifs furent émancipés, et où, malgré des résurgences antisémites comme au moment de l'Affaire Dreyfus, ils pensaient être à l'abri des pogroms. Les juifs réfugiés d'Allemagne ou de Pologne arrivés quelques années ou quelques mois avant la guerre furent particulièrement pourchassés par Vichy, et les juifs d'Afrique du Nord, citoyens français en Algérie ou sous statut colonial au Maroc et en Tunisie, subirent également les discriminations imposées par Laval et Pétain avant que la France Libre en reprenne le contrôle.

Ce temps du maintien, de la survie, de la mémoire, devait être un dépassement de la Shoah. Faire échouer ceux qui avaient voulu exterminer les Juifs, en affirmant sa survie.

La mémoire des disparus devait être entretenue, et recueillant d'abord leurs noms. Un travail d'archive monumental fut réalisé par le Mémorial de la Shoah pour retrouver les noms de tous les juifs déportés, et de les graver sur un Mur des Noms érigé en plein Paris, au cœur de ce qui était le quartier juif, le Pletzel. Les mémoires, thèses et travaux de recherche sur la Shoah se poursuivent, sur des thèmes aussi variés que le destin des enfants de l'orphelinat Rothschild ou les sépultures des prisonniers de Drancy décédés avant la déportation.

Le travail historique sur la Shoah, s'il mobilise plus particulièrement des étudiants et chercheurs de confession juive, reste une œuvre scientifique et non communautaire. Mais à travers témoignages, conférences, discussions familiales, et plus récemment blogs et groupes Facebook, il donne un cadre théorique et des réponses aux multiples inconnues, tabous, mystères, au centre de l'histoire familiale des familles de survivants.



Le Mémorial de la Shoah (Paris)

(Photo : Guilhem Vellut / CC-BY)

² Juifs italiens, ni ashkénazes ni séfarades, disposant d'un rite religieux distinct et installés en Italie depuis l'Antiquité.

Alors que les conséquences psychiques de la Shoah et des traumatismes se transmettent, parfois en s'atténuant, parfois pas, les progrès de la psychologie et de la prise en charge de la santé mentale, furent un des moyens de dépasser ce traumatisme, collectif certes, mais décliné en une somme de drames individuels. Dans certaines familles, le tabou dominait, il ne fallait pas parler, et ce tabou devenait omniprésent, sans que les plus jeunes puissent en comprendre l'origine.

On l'a évoqué plus haut, le judaïsme français était pluriel. Les conséquences, et leurs possibles dépassements, furent ainsi variés. En Alsace-Moselle, il existait un judaïsme rural, de petites synagogues de villages abritant une poignée de fidèles. Après l'annexion des trois départements au Reich, elles furent systématiquement mises à sac, brûlées, et cette forme de judaïsme en France ne put dépasser la Shoah qui l'avait anéantie.

Plusieurs années après la Shoah, un nouveau traumatisme attendait les Juifs, séfarades et mizrahim cette fois³. Accusés de collusion avec Israël et/ou avec la France, ils furent,

**Présenter la Shoah comme
aboutissement systématisé
d'un antisémitisme séculaire et
présent à travers le monde
permet à un groupe qui ne l'a
pas vécu directement de
l'inscrire dans sa vision du
monde et de soi**

des années 40 aux années 60, systématiquement expulsés ou chassés de leur patrie. Pour beaucoup, la France fut une terre d'accueil. Ce fut une modification profonde du judaïsme français, qui dut s'adapter aux différences rituelles, culturelles mais aussi mémorielles de deux communautés ayant chacune vécu un

traumatisme récent. Il fallut parfois construire des synagogues différentes pour s'adapter aux différences de rites, mais les deux groupes ne tardèrent pas à se mélanger. Et de mariages mixtes en activités communautaires, les mémoires se mirent à communier.

Le cas d'Herbert Pagani est un exemple, parmi bien d'autres, de la manière dont les Juifs n'ayant pas subi directement la Shoah se sont réapproprié les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale. Musicien, socialiste⁴, issu d'une famille juive libyenne ayant fui pour l'Italie puis la France, il écrivit, en 1975, *Plaidoyer pour ma terre*, profession de foi politique du sionisme, en réaction à la Guerre du Kippour qui avait eu lieu peu de

³ Les séfarades correspondent aux descendants des juifs expulsés d'Espagne et du Portugal après la Reconquista, réfugiés dans le monde arabe et turc. Les mizrahims étaient les communautés juives déjà présentes dans les pays arabes.

⁴ Il a composé, entre autres, l'hymne du Parti Socialiste, *Changer la vie*.

temps auparavant. Retraçant l'histoire du peuple juif, et des discriminations subies, il conclut :

« Auschwitz n'est qu'un exemple industriel de génocide, mais il y a eu des génocides artisanaux par milliers. J'en aurais pour trois jours rien qu'à nommer tous les pogroms d'Espagne, de Russie, de Pologne, et d'Afrique du Nord. »

Présenter la Shoah comme aboutissement systématisé d'un antisémitisme séculaire et présent à travers le monde permet ainsi à un groupe qui ne l'a pas vécu directement de l'inscrire dans sa vision du monde et de soi. C'était aussi un dépassement de la Seconde Guerre mondiale, la Shoah étant alors un phénomène en soi, et non une des facettes de la guerre.

On ne développera pas ici les clichés, aux fondements bien souvent racistes, concernant les ashkénazes et les séfarades. D'aucuns considèrent que le « basculement à droite » d'un supposé « électorat juif » serait la résultante d'un conflit communautaire entre les séfarades et les Français musulmans originaires eux aussi du Maghreb, mais que les ashkénazes, descendants des victimes du nazisme, seraient imperméables au discours lepeno-zemmouriste. Cette analyse, simpliste parce que déterministe, est largement insuffisante pour comprendre les évolutions, constantes, d'un groupe aux multiples facettes, histoires et origines.

Les séfarades représenteraient aujourd'hui plus des deux tiers des Français de confession juive⁵. Les descendants de rescapés de la Shoah constituent donc une minorité au sein d'un judaïsme français qui semble pourtant, de l'extérieur, toujours marqué par ce drame indépassable.

Dépasser la Seconde Guerre mondiale pour ne jamais avoir à la revivre. Maintenir la mémoire des disparus, la transmettre à ses enfants, à ses coreligionnaires d'autres origines, mais aussi à la France entière. Soigner les blessures des survivants et de leurs descendants, et répondre aux questions encore ouvertes. Analyser ce drame dans une perspective plus large que celle de la guerre dans laquelle il a eu lieu. Dépasser la Shoah, c'est tout cela, mais ce ne sera certainement pas oublier, alors que les violences contre les juifs atteignent aujourd'hui un niveau inédit depuis la Seconde Guerre mondiale. ♦

Augustin Belloc

⁵ <https://www.la-croix.com/Religion/Judaisme/Qui-sont-Juifs-France-2017-02-22-1200826677>



Antonin Cohen : « Des propositions sur l'Europe existent pendant la Guerre et reviendront après 1944 »



Spécialiste de l'histoire de la construction européenne, Antonin Cohen est professeur de science politique à l'Université Paris Nanterre et président de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme. Ses travaux, qui s'intéressent notamment aux parcours des intellectuels entourant Jean Monnet à la naissance des communautés européennes, ont fait l'objet d'un essai publié en 2012³⁹.

Cité : Dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, un ensemble d'organisations a émergé sur le continent européen : Organisation économique (OECE), Conseil de l'Europe, communautés européennes... Toutes se destinaient à assurer le dépassement des conflictualités internes et le redressement européenne de coopération et le redressement

³⁹ *De Vichy à la Communauté européenne*, Presses Universitaires de France.

économique. La première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier, est d'ailleurs présentée comme l'assurance qu'une guerre franco-allemande ne sera plus possible. Loin de n'être qu'une « réaction » au conflit de 1939-1945, la construction européenne est la concrétisation de réflexions plus anciennes. Pouvez-vous revenir sur les premières origines de celle-ci ?

Antonin Cohen : Cette question est pour moi importante, notamment pour comprendre le présent. L'accent est souvent mis sur les Communautés européennes. Il suffirait pour s'en convaincre de comparer le nombre d'ouvrages publiés sur les différentes organisations que vous avez citées, et il y en a d'ailleurs bien d'autres : la pile consacrée aux Communautés européennes serait très volumineuse, celle portant sur le Conseil de l'Europe bien moins importante et celle ayant trait à l'OECE vraiment très petite. Cela interroge sur notre perception de l'histoire *a posteriori* par rapport à la perception des acteurs de l'époque. Si des personnalités se sont investies dans une construction institutionnelle comme celle de l'OECE ou du Conseil de l'Europe, c'est qu'elles y attachaient une certaine importance. Revenir à la chronologie nous permet d'appréhender les anticipations de ces acteurs. J'ai donc voulu comprendre quel était l'enchaînement des mobilisations qui ont

conduit successivement à différentes créations institutionnelles.

On peut d'emblée opposer l'avant 1940 et l'après 1945. Avant 1940, il existait peu d'organisations proprement européennes ; l'Europe était un espace finalement très peu institutionnalisé. Certes, la Société des Nations était en place, mais cette organisation reflétait une époque impériale où les puissances européennes et américaines dominaient le monde et n'étaient pas spécialement désireuses d'inclure des États indépendants existants et qui représentaient pourtant de vastes territoires. Après la Seconde Guerre mondiale, en revanche, on assiste à une forte institutionnalisation de l'Europe, marquée par la création d'une série d'organisations. Même celles que l'on considère comme atlantiques, occidentales ou même globales, telles l'OTAN ou l'OECE (qui deviendra l'OCDE) sont extrêmement liées à la question européenne. Cette construction est le fruit d'une succession de réussites, que l'on connaît aujourd'hui en oubliant parfois qu'il y eut aussi des échecs, lesquels nous permettent de nous replonger dans ce que les uns et les autres cherchaient à bâtir.

Pour comprendre la construction européenne, nous sommes obligés de revenir aux origines des discussions de ce projet. La première question qui a été posée est la question militaire. La seconde

est celle du contrôle institutionnel à instaurer, c'est-à-dire de la détermination des pouvoirs à créer au sein des organisations européennes. Cela nous amène vers une ligne conductrice forte : l'institutionnalisation d'un parlementarisme supranational. Il faut donc chercher à savoir pourquoi on a voulu créer l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe puis l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier devenue Assemblée parlementaire des Communautés européennes puis Parlement européen par la suite. Que prévoyait-on de faire de ces assemblées ? Fallait-il qu'elles soient seulement consultatives ? Fallait-il en faire élire les membres directement par les peuples d'Europe ? Les premiers partisans de la construction européenne ne souhaitent pas créer une assemblée parlementaire composée exclusivement de députés, c'est-à-dire d'hommes politiques qui représenteraient des partis. Certains envisageaient plutôt qu'elles soient mises sur pied des assemblées où siègeraient aussi les forces religieuses, culturelles, les communautés régionales, professionnelles, etc. Bref, il s'agit là du recyclage de l'idée de représentation corporative, que l'on voit réémerger lors du Congrès de La Haye (mai 1948) et dans la genèse du plan Schuman (mai 1950). C'est en me penchant sur l'origine de cette idée – et sur d'autres encore – que je me suis rendu compte qu'elles provenaient de l'avant-

guerre ou de la période de la Seconde Guerre mondiale, et pas nécessairement de là où on les attendait.

J'ai donc essayé de m'interroger sur une question très simple au départ : pourquoi dans la déclaration du 9 mai 1950 prononcée par Robert Schuman et rédigée par Jean Monnet, il n'est pas fait mention d'un contrôle de l'organe exécutif, la Haute Autorité, par les parlements nationaux *a minima* ou par une assemblée supranationale *a maxima* ? Je me suis donc interrogé sur ce qu'était le projet concret de Monnet en 1950, au départ de cette dynamique qui a vu s'institutionnaliser un parlementarisme supranational.

Cela m'a conduit à chercher une continuité sur plusieurs décennies entre ce qu'est le projet initial et ce qu'il devient par la suite. J'ajoute que ce qui naît des échecs et des réussites c'est, finalement, une spécialisation progressive des organisations : d'un côté l'économique, d'un autre le militaire, etc. On spécialise aussi les domaines : le charbon et l'acier, puis le nucléaire. Ont aussi existé des projets d'une communauté européenne de la santé, etc. Les projets se démultiplient, se sectorisent, se spécialisent. Arrive un moment où la concurrence entre toutes les organisations européennes est très forte, mais la coopération continue. Par exemple, initialement, une grande partie des parlementaires siégeant à l'Assemblée

commune de la CECA étaient aussi membres de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. L'histoire de la construction européenne est donc une histoire complexe de superpositions, de rivalités, de concurrence, de spécialisation. Il n'était pas donné d'avance que les communautés européennes acquièrent progressivement une série de compétences qui ne relevaient pas de leur champ d'action initial.

L'historien Bernard Bruneteau a, lui-aussi, étudié les productions des intellectuels favorables à la construction européenne sous l'Occupation. Il met en évidence la continuité aisée entre les idées que ceux-ci défendaient dans l'entre-deux-guerres et celles qu'ils ont continué de défendre dans la France de Vichy, souvent avec l'espoir naïf que les événements historiques – la domination allemande sur le continent – allaient accoucher de la fédération et de la paix dont ils rêvaient. Peut-on dire que, dans le « laboratoire des idées européennes », la période 1939-1945 a servi de catalyseur à la concrétisation de la construction européenne ?

Aujourd'hui, beaucoup de travaux portent sur chaque période concernée (entre-deux-guerres, Seconde Guerre mondiale, après-guerre), mais certains ne respectent aucune périodisation. D'autres

s'intéressent surtout aux idées de l'entre-deux guerre et s'arrêtent en 1940, et d'autres enfin ne font débuter la construction européenne qu'après 1945. Il existe encore peu de travaux qui tentent de traverser toute cette période sans abandonner le sujet à de grandes césures.

« C'est en me penchant sur l'idée de corporatisme – et sur d'autres encore – que je me suis rendu compte qu'elles provenaient de l'avant-guerre ou de la période de la Seconde Guerre mondiale, et pas nécessairement de là où on les attendait »

Si l'on entre dans des considérations méthodologiques, ce qui me frappe est l'opposition entre les approches de ce qui est recherché à travers ces continuités. Pour moi la question n'est pas tellement de savoir si des personnalités ont, à une époque donnée, formulé des idées de l'Europe et si ces idées ont été influentes à une époque. Chaque période produit ses idées variées sur l'Europe. Chez les Nazis par exemple, on identifie assez tôt une idée de ce que devrait être l'Europe. On retrouve également une réflexion sur l'Europe chez les pacifistes, qui prônaient de leur côté le désarmement et la réconciliation de la France avec l'Allemagne. Même hors-Europe, notamment aux États-Unis, l'idée a fait son chemin. Dans les années 1950, les grandes entreprises américaines étaient

fatiguées de devoir embaucher, très chers, des cabinets avocats qui démarchaient une par une les administrations européennes pour pouvoir vendre leurs produits sur des marchés nationaux. C'est ainsi qu'est apparue la solution d'avoir un interlocuteur unique concernant les règles de concurrence et l'entrée sur un marché « européen ».

« Je ne crois pas que les idées d'Europe qui prévalent pendant la période du conflit soient réellement passées dans des constructions précises et concrètes »

Pour ma part, j'ai adopté une approche un peu différente. Je me suis demandé, parmi les fondateurs des communautés européennes, lesquels avaient des idées sur l'Europe avant d'être en situation de créer concrètement des institutions. Il s'agit de suivre la manière dont des idées se traduisent dans des institutions. Cette démarche relève davantage d'une histoire sociale des idées que d'une histoire des idées dépourvue d'ancrage. L'objectif est de comprendre comment les idées se transportent à travers des hommes qui, dans des moments-clefs, sont ceux qui rédigent le projet de déclaration de Monnet, rédigent des projets de traités comme celui de la CECA ou mettent en œuvre des actions concrètes, qui impliquent une institutionnalisation. Il importe donc de saisir la dynamique générale et le rôle des idées à l'intérieur

de cette dynamique. Pourquoi en 1950, dans une dynamique d'institutionnalisation d'un parlementarisme supranational, Jean Monnet et son entourage choisissent-ils de ne pas placer la Haute Autorité sous contrôle parlementaire ?

Toute relation entre histoire des idées et histoire concrète des institutions reliée à celle des hommes m'intéresse. Aussi, je ne crois donc pas qu'Hitler soit le père-fondateur des Communautés européennes ni que les idées d'Europe qui prévalent pendant la période du conflit soient réellement passées dans des constructions précises et concrètes. En revanche, je peux dire qu'un certain nombre d'idées sur ce qu'est une communauté européenne, ce que doit être un fédéralisme supra et intra-national, ce que doit être une organisation où patronat et salariat discutent dans un cadre corporatiste, peuvent être tracées à partir des hommes qui les ont apportées là où elles se sont manifestées, avec parfois des échecs. Par exemple, le projet littéral qui fut celui de Monnet et Schuman en 1950 a immédiatement échoué.

Pour quelles raisons ce projet initial fut-il un échec ?

Il a échoué parce que la dynamique à l'œuvre était plus forte que l'idée selon laquelle il serait possible de se passer d'un contrôle parlementaire. Très rapidement, les élus des parlements nationaux s'y sont

opposés. C'est là que toute la question du rapport au passé des acteurs de l'époque est complexe. Bien sûr que la construction européenne est une réaction au conflit de 1939-1940 et surtout à l'opposition franco-allemande. Tous ces aspects sont bien présents. Mais il faut comprendre à quoi chacun réagit. Par exemple, à quoi réagit Jean Monnet lorsqu'il prend la Société des Nations comme contre-modèle absolu dans ses mémoires ? Les rapports au passé sont variables. Typiquement, le terme de fédération est employé par des acteurs très hétérogènes. Certains y mettent un contenu idéologique très fort quand d'autres sont plus vagues, d'autres encore puisent dans la Troisième voie des années 1930, d'autres y mettent un contenu plus proche du modèle américain. Tous ces modèles se superposent et la question-clef est de savoir quel courant triomphe, et à quel moment.

Venons-en à ces courants... Votre ouvrage *De Vichy à la Communauté européenne* (PUF, 2012) retrace le parcours intellectuel de différentes personnalités qui sont liées de près (Paul Reuter, Pierre Uri, Etienne Hirsch...) ou de loin (François Perroux, François Fontaine...) à l'élaboration de la déclaration de Jean Monnet lue par Robert Schuman le 9 mai 1950. Votre travail démontre que ces personnalités sont proches, essentiellement, de deux courants intellectuels, le personnalisme et le corporatisme. Comment

ceux-ci ont-ils conduit à l'eupéisme ?

C'est une situation qui n'est pas noire ou blanche. Ce qui m'a le plus intéressé dans cette recherche, ce sont toutes les zones de gris qu'on peut trouver dans des périodes où peu de gens sont dans le noir ou dans le blanc. Je me suis donc intéressé aux rédacteurs de la déclaration Monnet-Schuman en essayant de saisir leurs trajectoires, leurs idées, leurs réseaux. Plusieurs difficultés se sont posées d'un point de vue méthodologique. Ces réseaux ne sont pas manifestes, comme le serait par exemple une adhésion à un parti politique, dont il suffirait de retrouver le fichier. Là, ce n'était pas le cas. Il m'a fallu beaucoup de temps par exemple pour faire clairement le rapprochement entre Pierre Uri et François Perroux. Bien qu'Uri écrive dans une revue dirigée par Perroux qui s'ouvre sur une glorification de la Révolution nationale du maréchal Pétain – alors qu'Uri est juif, démis de la fonction publique et qu'il doit donc se cacher sous l'Occupation – il écrit sous un pseudonyme. Il faut du temps pour réexhumer toute cette histoire. Il m'est apparu que des éléments concrets permettaient de rattacher des gens qui ont eu un rôle très important dans la construction européenne. Parmi eux, évidemment, Paul Reuter, qui est le rédacteur de la déclaration du 9 mai 1950 puis en partie du traité qui va suivre et qui fonde aussi la CECA. Ou encore Pierre Uri, qui va élaborer le rapport donnant

naissance à la Communauté économique européenne. En essayant de restituer ces trajectoires, il m'est apparu que beaucoup étaient empruntées de ces idéologies : le personnalisme et le corporatisme, auxquelles j'ajoute le communautarisme. Elles ne sont pas forcément liées au départ, mais elles le seront à partir du moment où des gens comme François Perroux, économiste phare des années 1930 en France, essaient de les articuler les unes aux autres. Le personnalisme a été essentiellement porté par Emmanuel Mounier, philosophe condisciple de Sartre et d'Aron, mort assez jeune dans l'après-guerre mais dont l'influence a perduré à travers la revue *Esprit*, qu'il a créée. C'est un courant assez lié au communautarisme, puisque Mounier lui-même s'exprime en ces termes : « *Pour une révolution personnaliste et communautaire* ». C'est l'idée que, face à un monde où les individus sont isolés, atomisés, la philosophie personnaliste entend restituer une forme de personne qui ne soit pas simplement l'objet d'une classe ou d'un capitalisme ou du communisme, mais une vraie personne construite dans le cadre de communautés (rattachées à la terre, à la profession, etc.). Toute une philosophie se met en place avec Mounier. En parallèle, une réflexion est aussi menée par d'autres, moins intellectuels, plutôt issus des réseaux patronaux, du monde de l'entreprise ou de l'État. Ils réfléchissent à une organisation corporatiste de la société et

se questionnent sur la manière dont les communautés pourraient s'exprimer d'un point de vue institutionnel à travers des corporations. L'articulation générale du personnalisme, du communautarisme et du corporatisme au sein d'une société serait possible grâce à une forme de fédéralisme. Or, cette cohérence idéologique ne se conçoit pas en un jour. Beaucoup de discussions et dissensions surviennent entre les figures de ces mouvements, mais globalement ils réagissent au libéralisme et au communisme et, dans une forme plus modérée, au socialisme. C'est une réaction aux modèles proposés par l'URSS et les États-Unis. On peut globalement résumer cela par le terme de « Troisième voie ». À chaque étage de la réflexion, c'est toujours une troisième voie qui est recherchée. Le personnalisme, ce n'est ni l'individualisme, ni le collectivisme. Le corporatisme ce n'est ni le communisme, ni le libéralisme. Le fédéralisme vient lui aussi s'inscrire là-dedans : ce n'est ni l'internationalisme (communiste ou capitaliste), ni le nationalisme (anti-allemand de type Action française). Ce positionnement a permis au fédéraliste Alexandre Marc, par ailleurs l'un des fondateurs avec Mounier du personnalisme, d'entrer en contact avec l'aile gauche de la révolution conservatrice allemande. L'idée du fédéralisme est assez structurée et semble répondre pour eux aux enjeux du temps, c'est-à-dire à la montée en puissance des

deux grandes puissances qui s'affronteront au cours de la Guerre froide avec les idéologies communiste et libérale, puis à la perception que l'individu – notamment parmi le prolétariats – sont en situation d'asservissement, car il y a aussi chez eux une pensée sociale. Des gens comme Perroux vont assez largement solidifier la construction. Pierre Uri a été un élève de Perroux, Reuter a été professeur à l'École nationale des cadres d'Uriage où l'idéologie communautaire s'exprime clairement, comme le montre le programme d'enseignement.

L'Europe se trouvait alors entre les empires, l'américain et le soviétique. Retrouve-t-on chez les fédéralistes de l'époque l'argument de la taille critique pour exister, aujourd'hui abondamment soulevé par les partisans de la construction européenne ?

Il s'agit de l'argument principal de l'un des textes de Paul Reuter, publié vers 1941-42, et extrait de l'une de ses conférences données à Uriage. Il y exprime très clairement l'idée que le fédéralisme européen se justifie par le fait que les États européens sont trop petits par comparaison aux deux grandes puissances que sont l'Union soviétique et les États-Unis. Reuter exprime donc l'idée que le morcellement de l'Europe causera sa perte. Dès cette époque, toute une série de propositions en ce sens existent déjà et

reviendront sur le tapis après 1944 : créer une armée européenne, introduire une monnaie et une organisation économique commune, etc. Je suis allé réexhumer ce type d'écrits et de discours, produits un peu partout en Europe : à Florence, à Lausanne, à Paris, à Grenoble, aux États-Unis... Toutefois, il n'est pas toujours aisé d'identifier parfaitement les réseaux qui ont pu exister. Par exemple, bien que le personnalisme et l'idéologie communautaires aient eu une grande influence en Italie, on peine à comprendre jusqu'à quel point ont été approfondies les relations entre les intellectuels français et italiens. Il existe des articles très intéressants du grand industriel italien Olivetti ainsi que des ouvrages parus sur le communautarisme, lesquels laissent apparaître une influence des intellectuels français mais sans que des liens personnels concrets puissent être facilement identifiables.

Vous venez d'évoquer des propositions ébauchées sous l'Occupation et qui reviendront ensuite dans le débat sur l'Europe de l'après-guerre. Dans un essai paru récemment, Georges-Henri Soutou identifie dans le projet européen ébauché par le régime nazi de troublantes similitudes avec la future Communauté économique européenne (espace économique européen, projet d'union monétaire, projet de politique agricole commune...). Trouve-t-on également dans les écrits des

intellectuels organiques du régime collaborationniste de Vichy l'ébauche de politiques ou d'institutions qui caractériseront la future Communauté économique européenne ?

Comme j'ai pu le dire précédemment, la question n'est pas tant que des projets aient été ébauchés à un moment donné et que des institutions aient été créées à un autre mais plutôt ce qui rejoint les deux : les mêmes personnes à leur origine ou une influence idéologique similaire. Des idées sur une monnaie commune, on en compte de nombreuses... Mais il ne suffit pas de dire : « *Il faudrait une monnaie commune* » pour que cela survienne.



Jean Monnet

En revanche, sur un autre plan, on remarque des persistances qu'il est difficile de faire disparaître. Je pense aux infrastructures. Toute une série de

travaux assez récents nous ont appris que tout ne s'est pas joué avec la création des Communautés européennes. Les recherches de l'historien Wolfram Kaiser, du sociologue Johan Schot ou encore de Léonard Laborie, montrent tout ce que la construction des infrastructures européennes doit à l'œuvre de ceux dont on ne parle jamais. Ce sont notamment les ingénieurs – c'est-à-dire toute la construction européenne par l'électrification – ou les postiers – toute la construction européenne par le réseau postal. Il y a eu besoins de techniciens de la construction européenne pour que le courrier circule sans entrave et cela impliquait également des accords, des échanges, des discussions... Alors oui, il y a là des continuités solides qui proviennent aussi d'une certaine idée de ce que devait être la libre-circulation, le *clearing* entre les banques, etc.

La collaboration a, en quelque sorte, permis de mettre en place des coopérations européennes sur le plan technique ?

C'est un aspect qui mériterait d'être mieux connu. Ce sont des apports récents à la connaissance, car toutes ces recherches n'existaient pas à l'époque où j'ai rédigé mon propre ouvrage sur Vichy. Une fois que des structures de coopération ont été créées, alors – pour des raisons étranges ou peut-être simplement évidentes – elles ont tendance à se perpétuer. Le

soubassement des organisations se pérennise quel que soit le régime. Même si la dictature disparaît, le réseau technique existe et on s'appuie sur celui-ci pour construire la démocratie, et *vice versa*.

Mon travail consistait, plus étroitement, à une interrogation sur les institutions politiques. Si j'en reviens au personnage de Paul Reuter, ce qui m'a intéressé est le fait qu'il était professeur de droit international et je voulais comprendre ce qu'il avait voulu proposer à Jean Monnet comme système institutionnel et pourquoi.

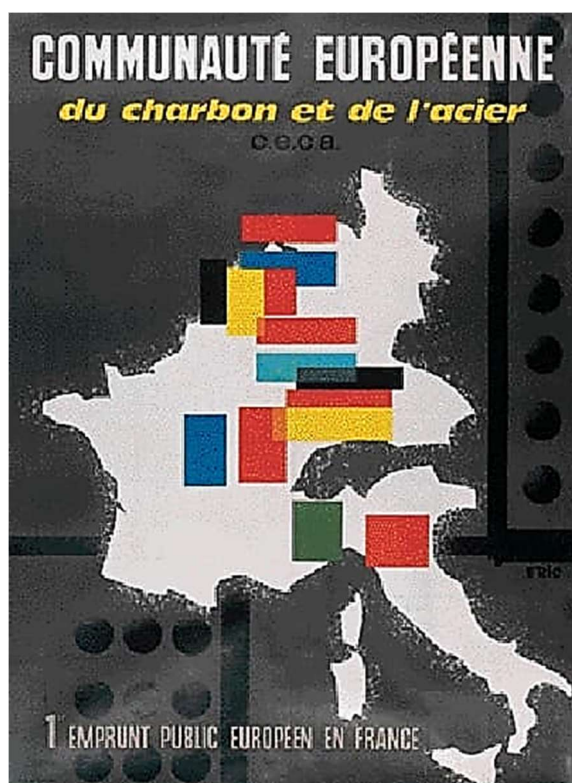
Un homme comme Paul Reuter a enseigné à Uriage et écrit dans certaines revues liées à la Révolution nationale avant d'apparaître quelques années plus tard aux côtés de Jean Monnet. Sa vision de l'Europe et son regard sur les institutions ont-ils évolué ou Reuter recycle-t-il en 1950 ce qu'il avait déjà théorisé pendant la guerre ?

Le constat peut varier d'une personnalité à l'autre. Mais ce qui reste constant, c'est la présence invisible de l'idéologie de troisième corporatiste et communautaire, dont on ne se réclame pourtant plus après-guerre. Certains ont changé d'idées, car il existe des trajectoires obliques : Maurice Bouvier-Ajam, par exemple, passe du corporatisme et de la défense de la Révolution nationale au communisme après 1945. Il y a les idéologues et les

pragmatiques. Reuter est à ranger dans la seconde catégorie. S'il enseigne en effet à Uriage en 1941-42, contribuant à un programme qui s'inscrit clairement dans la Révolution nationale et les principes de la communauté prônés par le maréchal Pétain, Reuter a aussi participé au réseau résistant Liberté, fondu ensuite dans le mouvement Combat. Il a donc probablement eu un pied dans les deux camps. Ce qui est fascinant, c'est toute cette zone de gris : on peut être juif et exclu de la fonction publique comme Pierre Uri et écrire, en même temps, dans une revue qui s'affichait ouvertement pétainiste, tout en condamnant implicitement ou dans des termes extrêmement contournés la répression et l'exclusion des juifs ! Une très belle biographie d'Henri Fresnay écrite par Robert Belot montre toutes les ambiguïtés au sujet du maréchal Pétain d'un homme qui fut l'un des plus grands résistants français. Jusque tardivement, Fresnay croit à Pétain... mais tout en résistant !

L'après-guerre est un peu la somme de ces contradictions et de ces diversités de trajectoires. Pour certains, on réinterprète sous d'autres termes une idéologie en la reformulant de manière nouvelle bien que le sous-bassement reste le même, notamment la fameuse opposition « ni communisme, ni capitalisme ». Pour d'autres, on a l'impression qu'il s'agissait d'une idéologie d'emprunt à laquelle on

n'attache pas beaucoup d'importance. Etienne Hirsch, pour sa part, a rédigé un projet constitutionnel alors qu'il était déjà engagé dans la France libre à Alger. Il y propose une assemblée corporatiste pour préfigurer le futur parlement français. Or, cet homme, ingénieur de profession, ne me semble pourtant pas particulièrement attaché à l'idéologie corporatiste...



Pour moi, le fil continu est donc la manière dont des acteurs se positionnent par rapport à la question du parlement, de la politique, des partis. Beaucoup de partisans d'un système corporatiste ont été particulièrement critiques vis-à-vis des partis, de la IV^e République. S'agrange autour de ce mouvement toute une série de gens soit farouchement antiparlementaristes, soit, à l'instar de Maurice Duverger, membres d'un parti

politique opposé à la République, soit à la recherche d'une nouvelle solution d'organisation des rapports à l'intérieur de la société, en particulier les rapports économiques afin de les préserver de l'action des partis politiques.

La construction européenne, à la Libération, est finalement portée par des personnalités aux parcours divers et tortueux, venus des réseaux de Vichy ou de ceux de la Résistance... et parfois des deux successivement ! Peut-on en conclure que le projet européen possède un aspect « apolitique », dans le sens où il serait davantage un contenant (un modèle de fédération) plutôt qu'un contenu (un ensemble de valeurs) ?

Je ne pense pas qu'il y ait un seul projet européen. J'ai beaucoup travaillé sur une configuration et un ensemble d'acteurs et d'idées précises mais je sais aussi, à la lecture d'autres travaux, qu'il a existé d'autres réseaux, d'autres acteurs, d'autres configurations. Par exemple, le réseau néolibéral va assez fortement avoir un impact institutionnel sur la construction européenne. Il faut plutôt considérer qu'il existe une constellation de projets concurrents dont certains transparaissent dans les dispositions des traités. Ainsi, quand la libre-concurrence est inscrite dans un texte, il devient difficile de s'en affranchir. De même, une fois que la politique agricole commune est introduite, revenir en arrière paraît

inimaginable. Or, à mon sens aucun de ces projets n'a été apolitique !

En revanche, il est vrai que l'apolitisme a été un argument assez largement utilisé par Jean Monnet et son entourage pour faire croire qu'ils ne faisaient pas de politique en construisant les communautés européennes. Mais où se situe la frontière, dès lors qu'on le joue rôle qui fut le sien ? La construction européenne est un contenant à partir du moment où il existe des institutions, qu'elles sont contraignantes et qu'elles exercent un effet de dynamique sur les acteurs eux-mêmes. Elle est aussi un contenu à travers un ensemble de valeurs dès lors que ses acteurs lui donnent du sens. Mais il faut être clair sur un point : à un moment donné, la construction européenne a échappé à ses créateurs. Jean Monnet n'aurait probablement jamais envisagé que ce qu'il était en train de créer en 1950 deviendrait ce qu'est aujourd'hui l'Union européenne, avec des politiques qu'il aurait considérées comme n'ayant rien à voir avec son projet de départ. Le contenant imprime sa marque et le contenu reste, lui, toujours à définir.

Sur le plan intellectuel, que reste-t-il aujourd'hui de la « Troisième voie » du point de vue de l'héritage intellectuel ? Le centrisme libéral, pro-européen, n'en apparaît-il pas comme le lointain héritier ?

Il est difficile de le dire. Si on prend le cas de Jacques Delors, récemment décédé, il

semble qu'il ait été assez influencé par le personnalisme. Il est possible d'identifier dans son parcours des idées qui en résultent. Il n'est pas aisé néanmoins de tracer une ligne droite entre les idées d'avant-guerre, ce qu'elle était la construction européenne dans les années 1950 ou 1980 et ce qu'elle est aujourd'hui.

Comme vous l'expliquiez, d'autres modèles d'Europe l'ont emporté sur ceux qui prédominaient après 1945...

Les vrais fédéralistes, de type corporatiste, ont perdu beaucoup de batailles, assez tôt, et ils ont fini largement marginalisés. Comme les termes restent malléables malgré tout, on peut toujours dire aujourd'hui qu'il existe toujours un projet fédéraliste européen, mais le rapport avec le projet d'origine est distendu. L'Union européenne est le fruit d'un assemblage complexe d'éléments advenus les uns après les autres, qui ne forment pas une unité parfaite. Dire que l'Union européenne défend un projet néolibéral, par exemple, me paraît être un raccourci. Au sein des institutions telles que le Parlement européen ou le Conseil de l'Union européenne, la droite est majoritaire et, puisqu'elle est de tendance libérale plutôt qu'étatiste, on peut y voir une domination idéologique libérale. Pour autant, il est inexact de dire qu'il n'y a pas de régulation économique au sein de l'UE et que cette dernière instaure un libéralisme sauvage, sans contrôle ou sans limite, comme le respect des droits de

l'homme. La Cour de justice de l'Union européenne se rattache ainsi à des principes relevant des droits fondamentaux. Toute la construction européenne apparaît tel un agrégat d'où il est difficile d'extraire un fil conducteur principal. Pour conclure, je pense que le personnalisme conserve encore une certaine influence auprès des européistes, le corporatiste moins. Certaines idées corporatistes se sont institutionnalisées malgré leur association primitive avec le fascisme ou avec le régime de Vichy.

« Les Américains ont beaucoup cherché à aider des mouvements qui, tout en étant anti-communistes, souhaitaient bâtir une société qui soit fondée sur des valeurs démocratiques »

Quant au fédéralisme, il a toujours été tellement plastique qu'on aurait du mal à le définir dans le contexte des institutions actuelles.

Si l'européisme, avant-guerre, s'opposait au bolchévisme mais aussi au capitalisme, la construction européenne à partir de la fin des années 1940 a été très largement financée par les États-Unis (Plan Marshall, aides financières aux associations du type Mouvement européen...) dans un but clair d'endiguement du communisme. Soixante-dix ans plus tard, l'Union européenne n'est-elle pas restée

inscrite dans ce schéma ? D'une part, elle semble contrainte à l'atlantisme puisque sa sécurité est assurée par l'OTAN. D'autre part, le conflit russo-ukrainien a ravivé le front commun des pays européens contre l'impérialisme du géant slave...

Dans l'immédiat après-guerre, certains milieux, aux États-Unis, se sont intéressés à la construction européenne. Ce n'étaient évidemment pas les isolationnistes mais des gens fortement influents à Washington. Ils s'inscrivaient dans la logique de l'apparition d'une menace de plus en plus vive au fil du temps, avec l'hypothèse d'une Union soviétique exprimant des velléités d'expansion en Europe de l'Est.

En même temps, ces milieux estimaient qu'il ne fallait surtout pas, dans des pays comme la France ou l'Allemagne, que se mettent en place des régimes forts et que mieux valait éviter, par conséquent, de financer des mouvements d'extrême-droite. Également hostiles à la droite de type gaulliste, ils en aboutirent au raisonnement suivant : financer une partie de la gauche non-communiste dans l'espoir de conquérir les cœurs et les esprits.

Dans le cas de la construction européenne, les États-Unis ont financé le Mouvement européen, lequel regroupait notamment le Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe et d'autres mouvements tantôt de droite, tantôt de gauche. Les Américains ont beaucoup cherché à aider des mouvements qui, tout

en étant anti-communistes, souhaitaient bâtir une société qui soit véritablement fondée sur des valeurs démocratiques, sur la liberté de la presse, sur la liberté d'expression. À l'évidence, il s'agissait là d'un enjeu majeur, particulièrement en Allemagne. De plus, un mouvement corporatiste industriel a existé également aux États-Unis, et dont certains de ses acteurs siégeaient au sein des comités du Plan Marshall. C'étaient des personnalités très différentes mais qui se retrouvaient sur l'idée que l'organisation de l'économie ne devait pas reposer sur la seule organisation parlementaire ni sur la politique politicienne.

Pour ce qui est du présent, j'hésite à tirer de grands traits... Néanmoins, on peut dire rétrospectivement que l'échec de la Communauté européenne de défense devant le Parlement français en 1954 aura été un moment crucial, sans que l'on en ait pleinement conscience. La Communauté européenne de défense (CED) portait l'idée selon laquelle il fallait quand même une organisation qui soit proprement européenne et qui permette

d'assurer la défense de l'Europe dans le cadre de l'OTAN mais pas nécessairement de la même manière que l'OTAN. Je crois que l'OTAN aurait pu avoir son objet et la CED le sien. L'UE a fini par absorber, dans une certaine mesure, l'Union de l'Europe occidentale, créée juste après l'échec de la CED. La construction d'une défense européenne est aujourd'hui très vivement posée par le retour de la guerre en Ukraine, comme elle l'avait d'ailleurs été par le conflit yougoslave. C'est une question récurrente. Il existe bien dans le cadre de l'Union européenne des structures de type militaire (financement, approvisionnement, forme d'état-major ou de coordination, corps d'armée...), mais elles apparaissent insuffisantes au regard des enjeux. Aujourd'hui, l'UE n'est pas une puissance militaire mais elle possède néanmoins les linéaments de défense qui étaient absents dans le projet initial de 1950. ♦

**Propos recueillis par
Pierre-Henri Paulet**

Magazine

Dans ce numéro :

CHRONIQUE « UNE ŒUVRE À DÉCOUVRIR » :

Milan Kundera, par Pierre Bonnay, Ella Micheletti et Pierre-Henri Paulet [p. 77]

CHRONIQUE « HORS DES SENTIERS BATTUS » :

Une jeunesse sous les radars (Partie 1), par David Langlois-Mallet [p. 90]

Essais



Politique & institutions

L'adieu aux urnes

En dépit de la lettre de la Constitution de 1958, laquelle fait la part belle à la démocratie directe, la pratique référendaire est (re)tombée en désuétude. Ghislain Benhessa en identifie les causes et les adversaires, dans un essai alarmant.

Le grand confort des démocraties libérales est de pouvoir convoquer leurs citoyens à intervalles réguliers pour légitimer ceux qui, le temps d'un mandat, gouverneront

sans plus se soucier de ce peuple pourtant souverain. À force d'habitude, on en oublierait que la démocratie, telle que pratiquée par les cités grecques, telle qu'idéalisée par Jean-Jacques Rousseau, telle qu'approchée par le général de Gaulle, est le pouvoir reconnu au peuple de « se » gouverner, c'est-à-dire de participer concrètement à la création de la norme commune. Quoique les innombrables contraintes des sociétés modernes aient conduit à l'installation durable d'un système de démocratie représentative, le principe de souveraineté *populaire* implique toujours la faculté pour l'ensemble des citoyens de se prononcer sur des questions fondamentales de la vie de la nation. Docteur en droit public et avocat, Ghislain Benhessa remet donc

l'église au milieu du village avec *Le Référendum impossible*, publié en novembre dernier aux éditions L'Artilleur. Dans cet ouvrage plus combatif que technique, très synthétique et facile d'accès pour un lectorat non-initié aux principes fondamentaux du droit public, il analyse la pratique erratique du référendum en France et en dénonce la disparition forcée, dans l'intérêt de la classe dirigeante.

Le mal-aimé

Quand est promulguée, le 4 octobre 1958, la Constitution de la V^e République, la place offerte par le nouveau régime à la démocratie directe est inédite dans l'histoire de nos institutions républicaines, son article 3 disposant que « *[l]a souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* ». Parce qu'il avait le tort de raviver la mémoire des plébiscites napoléoniens, le référendum était resté inusité sous la longue III^e République (1875-1940) puis, après-guerre, seulement convoqué pour l'approbation de la Constitution de la IV^e République, quant à elle éphémère (1946-1958). Comment, en effet, pourraient l'aimer ceux qui vouent un culte à la souveraineté *nationale*, dont découle l'idée que l'expression de la nation, entité indivisible, est garantie par la voix de ses élus ? La philosophie politique du général de Gaulle s'avère en

revanche compatible avec la pratique de la démocratie directe. L'homme du discours de Bayeux connaît le petit monde politique sur le bout des doigts et ne sait que trop que l'appel au peuple est l'arme absolue pour s'extraire de la crise lorsque survient un blocage institutionnel. Preuve en est le rôle essentiel joué par le référendum, à l'initiative de De Gaulle, dans la résolution du conflit algérien : approbation du principe d'autodétermination (consultation du 8 janvier 1961) et validation des accords d'Évian (consultation du 8 avril 1962). Mais c'est en engageant, fin 1962, le chantier constitutionnel de l'élection du président de la République au suffrage universel – une manière d'ailleurs de placer le chef de l'État sous l'onction directe du peuple – que le vieux Charles fédère contre lui. Face à la fronde du Parlement, dont la chambre basse renverse le gouvernement de Georges Pompidou (un acte resté unique à ce jour sous la V^e République), de Gaulle force sa réforme par la voie référendaire en recourant à l'article 11 de la Constitution, destiné à l'organisation des référendums législatifs, pour contourner la procédure politiquement trop contraignante de révision fixée à l'article 89 de la Constitution. Une violation manifeste du texte certes, mais appuyé sur l'idée de la supériorité sur les principes juridiques de l'expression du peuple souverain. Qualifié de « *forfaiture* » par le président du Sénat,

Gaston Monnerville, le texte est déféré devant le Conseil constitutionnel. Ce dernier se déclare incompétent et de Gaulle sort vainqueur d'un bras de fer qui laissera pourtant des traces.

La véritable instrumentalisation

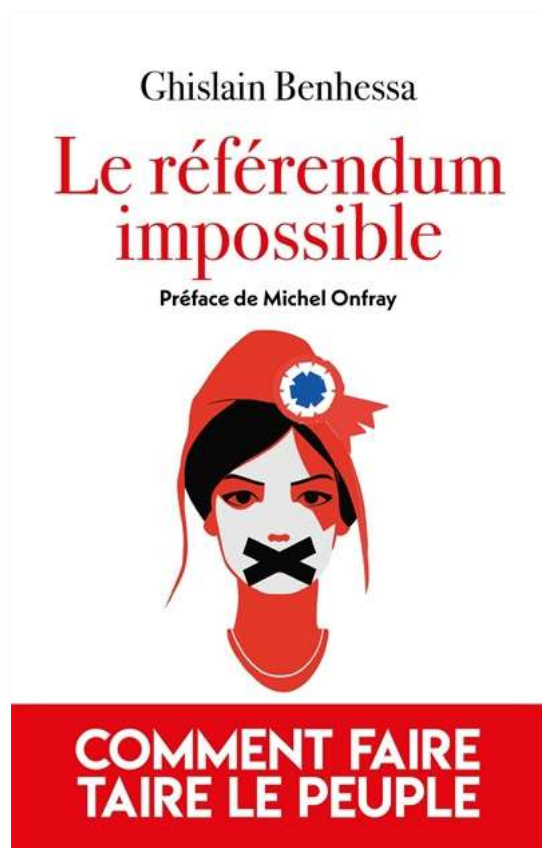
Le référendum porte, aux yeux de ses adversaires, le stigmate de l'instrumentalisation gaullienne. Celui qui le provoque y lie son propre destin politique. Ce « non » jeté à de Gaulle lors du référendum du 27 avril 1969 sur la décentralisation et la réforme du Sénat n'a-t-il pas conduit à sa démission ? Si son successeur Georges Pompidou consulte les Français une seule et unique fois, en 1972, pour l'approbation de l'entrée du Royaume-Uni, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège au sein des communautés européennes, l'appel direct au peuple n'est plus au goût de ses dirigeants. Ghislain Benhessa, qui déroule ensuite le fil jusqu'à l'ultime référendum, celui du 29 mai 2005 marqué par le rejet du Traité constitutionnel européen, propose une lecture intéressante de la consultation pompidolienne. Souvent perçue comme l'expression enthousiaste des Français face à la construction européenne (68,32 % de « Oui »), elle a pourtant été considérée par Pompidou lui-même comme un échec. En cause, un taux d'abstention de près de 40 % auquel s'ajoutaient 7 % de bulletins blancs ou nuls. Loin d'un plébiscite pour l'homme au pouvoir, loin

également d'un raz-de-marée en faveur de l'Europe (36 % des inscrits votent « Oui »), ce référendum mal compris a sans doute été un premier coup de semonce avant, vingt ans plus tard, la victoire sur le fil du « Oui » au Traité de Maastricht. La suite est connue : après le troisième et dernier référendum portant sur l'Europe, le peuple, qui avait si mal voté, n'a plus eu voix au chapitre. Depuis dix-neuf ans désormais, aucune question n'a été tranchée par cette voie-là, soit la plus longue interruption sous la Ve République. Et pourtant, tous s'en réclament, à commencer par Emmanuel Macron qui, à plusieurs reprises, a annoncé son intention d'organiser un référendum avant de systématiquement se raviser. La véritable instrumentalisation de cet outil constitutionnel a lieu lors des campagnes électorales, où la promesse d'y recourir pour raviver une démocratie vacillante s'évanouie une fois proclamés les résultats. Cependant, Ghislain Benhessa ne développe quasiment pas – et c'est bien dommage – une autre facette de l'instrumentalisation du référendum par une classe politique qui n'en veut plus : celle de son élargissement sur le papier. Or, il est singulier de constater que la modification du champ matériel de l'article 11 (1995 et 2008) aussi bien que l'introduction d'une procédure de référendum d'initiative partagée, le fameux « RIP » (2008), n'ont eu strictement aucune incidence sur la

pratique référendaire... qui a tout bonnement disparu des radars.

L'ombre de la censure du Conseil constitutionnel, resté dans le rang en 1962, plane désormais sur des référendums dont le thème ne serait pas dans les clous, craint l'auteur. Les décisions rendues contre les propositions de RIP relatifs à l'âge de départ à la retraite et à l'octroi des aides sociales aux immigrés laissent entrevoir le pro-activisme des « Sages » en matière référendaire. Le dernier clou dans le cercueil de la démocratie directe ?

♦ Pierre-Henri Paulet



Réf. : Ghislain Benhessa, *Le Référendum impossible. Comment faire taire le peuple* (L'Artilleur / Le Toucan, 2023, 269 pages).

Relations internationales

Le paradoxe de Todd

Dans son dernier essai, l'historien trublion identifie le nihilisme occidental à la source de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. En dépit des raccourcis, l'hypothèse générale qu'il développe s'entend et se tient.

Il y a deux ans déjà, *Cité* s'était fait l'écho du précédent essai d'Emmanuel Todd, *Où en sont-elles ?*, consacré à l'évolution de la place et du pouvoir des femmes dans le monde. Sa dernière (et ultime ?) œuvre confirme la propension de son auteur à s'aventurer en terrain miné d'un pas léger. Todd spéculé souvent, et c'est particulièrement vrai dans *La Défaite de l'Occident*. Ce qu'il présente lui-même comme un essai géopolitique relève davantage d'une adjonction d'extrapolations que d'une démonstration scientifique. « *[L]e temps presse : la guerre nous entraîne toujours plus loin, se justifie-t-il. Mon dessein n'est pas d'atteindre un haut niveau de perfection académique mais de contribuer à la compréhension d'un désastre en cours* ». Mais Todd, même lorsqu'il n'est pas convaincant, se révèle toujours intéressant. C'est pour cette raison que le lire demeure fort utile, cette fois-ci pour

tenter de mieux comprendre ce qui se joue en arrière-plan du conflit russo-ukrainien.

La surprise russe

La première des « surprises » qui ont titillé la curiosité d'Emmanuel Todd a bien entendu été, comme pour beaucoup d'observateurs, la résilience ukrainienne, laquelle témoigne d'un fort sentiment d'appartenance nationale et d'une capacité d'organisation étonnante de la part d'un État fragile, affaibli par les inégalités, la corruption et l'émigration. La déroute initiale de l'agresseur n'a-t-elle pas démontré symboliquement que l'Ukraine n'était pas une proie facile aux frontières de la Russie ? Une donnée est avancée par l'anthropologue pour hypothèse du manque de soutien à l'invasion de la population des régions russophones : l'émigration vers la Russie d'une bonne partie des classes moyennes russophiles, dont le Kremlin n'avait pas anticipé les conséquences. Peut-être... Toujours est-il qu'à la bonne surprise que représentait, pour le « camp » occidental la capacité de contre-offensive ukrainienne dans les premiers mois des hostilités a succédé une surprise plus grande encore mais désagréable celle-ci : la réorganisation de l'assaillant et son imperméabilité aux sanctions économiques imposées par les États-Unis et les pays européens. Ces derniers n'ont pas voulu voir ni comprendre la profonde

transformation de l'économie russe opérée sous l'impulsion de Vladimir Poutine.

En dépit d'une démographie en déclin et d'un territoire aux dimensions continentales, la Russie sortie laminée des années Eltsine s'est redressée, restructurant ses capacités industrielles, développant son agriculture et diversifiant ses partenariats économiques. Alertée par les premières sanctions internationales imposées en 2014 après l'annexion de la Crimée, elle a par ailleurs renforcé son autonomie, avec la création, à titre d'exemple, d'un système d'échanges d'informations bancaires concurrent du système Swift. Pire encore, les pays de l'OTAN ont découvert avec effroi la déliquescence de leur pouvoir de persuasion idéologique : non seulement ils n'ont pas fait l'unanimité dans leur politique de sanctions contre Moscou, mais ils ont pu constater que, par leur indifférence ou par leur aide indirecte, Chine, Inde, Brésil, Iran et d'autres acteurs majeurs du « reste » du Monde, en particulier du monde musulman, s'alignaient plutôt sur le camp opposé. Le revirement iranien est même spectaculaire puisque Moscou représentait historiquement un adversaire de Téhéran. Todd constate par ailleurs, à juste titre, que la tentative des Occidentaux de voir dans ce conflit l'opposition des démocraties et des dictatures ne tient pas, l'Inde, le Brésil et

l'Afrique du Sud, membres des BRICS aux côtés de la Russie, étant des États démocratiques.

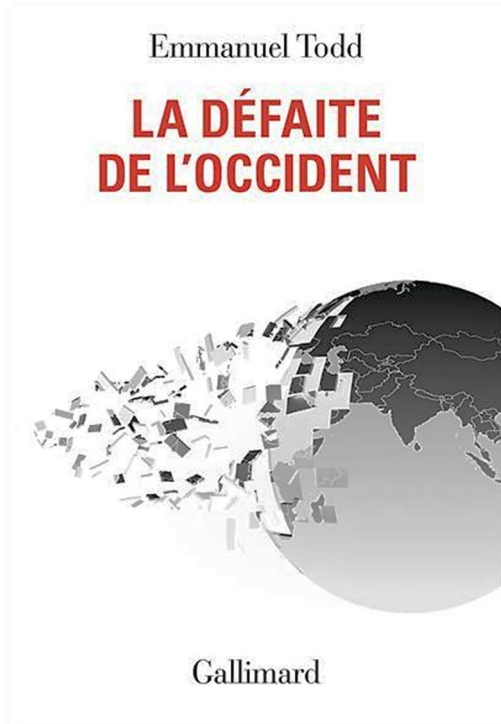
L'hubris occidentale

En revanche, il y a matière à critique s'agissant de l'analyse de la descente aux enfers des sociétés occidentales traversées par le nihilisme. Ce dernier se traduit schématiquement par une déconnexion du réel, conséquence directe d'un passage à l'état de religion « zéro ». La « *fin absolue du christianisme en tant que force sociale* » trouverait son marqueur de haute précision avec l'adoption du mariage homosexuel. Non pas que Todd voit dans cette évolution des législations une quelconque décadence morale ; pragmatique, il identifie surtout la preuve du reflux total et définitif de l'influence des dogmes religieux dans les sociétés concernées. La proposition n'est pas inintéressante mais elle est discutable puisqu'elle témoigne seulement de la liquidation de la norme religieuse comme balise de l'élite politique des États mais laisse dans l'angle mort les phénomènes de retour au religieux dans leur dimension fondamentaliste, lesquels traversent désormais une fraction des sociétés concernées. Que l'on songe par exemple au Royaume-Uni ou à la France... Mais passons. Il n'en demeure pas moins que le décrochage de cet « Occident » qu'il peine d'ailleurs à définir précisément (est-ce l'OTAN ? est-ce le club des démocraties ?

est-ce les sociétés historiquement libérales ?) frappe particulièrement dans le contexte d'une guerre par procuration qui sert de révélateur : le bloc hégémonique depuis la fin de la Guerre froide ne parvient plus à imposer son récit. Il n'est même plus en mesure – trois ans après le piteux retrait d'Afghanistan – de mener avec succès une intervention militaire et paye ses choix de tertiarisation de son économie aux détriment de son potentiel industriel. Dans ce contexte global en mutation, les structures familiales chères à Emmanuel Todd, qui en fit sa spécialité, ne permettent plus, seules, d'expliquer les alliances et rapports de force entre nations. Alors l'anthropologue se fait aussi économiste et géopoliticien, avec des méthodes qui ne manquèrent pas d'être dénoncées, comme lorsqu'il relativise le PIB des États-Unis en en retranchant arbitrairement – et non sans goût de la provocation – tous les emplois qu'il estime parasites. Ou lorsqu'il déduit du nihilisme occidental une soif de destruction, qui se manifesterait par l'encouragement fait aux Ukrainiens de se battre jusqu'au dernier et de mourir à leur place. Difficile encore de le suivre quand il interprète le « suicide » économique que constitue le soutien désespéré à l'Ukraine comme une manière, pour les Européens, de se débarrasser de l'Europe maastrichtienne en faisant de la Russie son bouc-émissaire : « *Leur obscur désir*

serait que la guerre débarrasse l'Europe d'elle-même. » Il est loisible de penser le contraire, c'est-à-dire que l'obscur désir de nos dirigeants serait de débarrasser l'Europe de ses nations grâce à la grande confusion de la guerre.

Les détracteurs d'Emmanuel Todd se sont délectés de recenser ses approximations, ses disciples à rappeler ses dons divinatoires. *La Défaite de l'Occident* n'est pas le travail le plus rigoureux qu'il ait produit. Ce n'est pas non plus un très grand essai, mais il fait mouche en plaçant le public, acquis comme hostile, devant un fait d'autant plus perturbant qu'il apparaît plus nettement chaque jour : une époque se meurt et avec elle une société et ses valeurs. Les nôtres. ♦ P.-H.P.



Réf. : Emmanuel Todd, *La Défaite de l'Occident* (Gallimard, 2024, 369 pages).

Défense

Quand la France numérote ses abattis...

Paru dans un contexte de déclarations présidentielles aussi martiales qu'intempestives, *Sommes-nous prêts pour la guerre ?*, Jean-Dominique Merchet porte opportunément le coup de grâce à ceux qui fantasment une armée française s'engageant sur le terrain ukrainien.

Il faut savoir dépasser les polémiques. Journaliste spécialiste des questions de défense, Jean-Dominique Merchet en a créé une en suggérant que la France puisse partager sa force de dissuasion nucléaire avec ses alliés européens, ravivant-là un vieux serpent de mer du discours prospectif des européistes les plus euphoriques. De deux choses l'une : la proposition n'est pas au cœur de l'essai, lequel se consacre à identifier les forces et les faiblesses de notre armée et en évaluer sa capacité d'action ; il n'est pas question par ailleurs de céder l'arme atomique mais de la mettre à la disposition des autres États européens par solidarité. Étant entendu, soulignons-le, que le déclenchement d'un tir atomique ne pourrait s'opérer sans l'accord de la France, co-décisionnaire en toutes circonstances. Voilà pour la nuance. Il y aurait également beaucoup à dire de l'insistance du journaliste-essayiste à

vouloir débarrasser la France de ses territoires d'outre-mer, vestiges coloniaux difficiles à défendre selon lui, sur la base du slogan fort douteux « *Varsovie avant Tahiti* »... Aussi stupéfiantes soient ces prises de position, elles ne sauraient dissuader de la lecture d'un ouvrage très documenté.

Le mythe de la victoire

Il appartiendrait aux combattants français d'aller suppléer une armée ukrainienne épuisée et vacillante pour empêcher la Russie de Poutine d'emporter cette victoire qui ouvrirait la voie à d'autres conquêtes européennes ! Sauver l'Ukraine ce serait sauver l'Europe, donc sauver la France ! À la bonne heure. Sonner, depuis le plateau d'une chaîne d'information continue, la mobilisation générale en assurant que nos vaillants soldats bouteront le ruskoff hors du Donbas ne mange pas de pain. Envisager un véritable déploiement de troupes et de matériel militaire est une autre paire de manches. Jean-Dominique Merchet rappelle combien l'optimisme aveugle a trop souvent perdu la France sur le chemin de la guerre. Le panorama historique qu'il dresse conduit, après Waterloo, à compter les succès militaires véritables de l'Hexagone sur les doigts d'une main. La défaite de Sedan de 1870, fruit d'un défaut cruel d'analyse de la puissance de l'armée prussienne et de sa maîtrise stratégique, n'a guère été effacé qu'au prix sanglant du retournement de

l'été 1918. Entre-temps, l'entrée dans la Grande Guerre avait été laborieux, faisant à nouveau la preuve d'un décalage entre notre prétendue préparation au conflit et la réalité cruelle du terrain. Moins de trente ans plus tard, rappelle l'auteur, l'écrasement du III^e Reich n'est pas la victoire d'une armée française ressuscitée après « l'étrange défaite » (Bloch) de juin 1940 mais bien l'œuvre d'une coalition, celle des Alliés. La deuxième partie du XX^e siècle a charrié, elle aussi, son lot de désillusions, de la débâcle de Dien Bien Phu à la participation d'un régiment français de bric et de broc à l'intervention internationale en Irak en 1990-1991 (opération Daguet). Les « opex » françaises ne se terminent pas toujours glorieusement, tant s'en faut. L'échec cuisant dans le Sahel de l'opération Barkhane, succédant pourtant à la belle réussite de l'intervention Serval au Mali, nous enseigne encore que notre pays ne triomphe pas partout où il engage ses unités...

Ce que pèse l'armée française en 2024

L'avertissement de Jean-Dominique Merchet trouve d'autant plus d'échos qu'il s'appuie sur un recensement précis en hommes et en unités de la défense française. Deux choix politiques majeurs expliquent l'essentiel du bilan à tirer en 2024. Le premier a été celui de privilégier une armée de métier comme étant l'assurance de la disponibilité de troupes permanentes et expérimentées. En l'état actuel de ses effectifs, entre 19 et 25 000

hommes et environ 7 000 véhicules mobilisables immédiatement, l'armée française ne pourrait guère sécuriser plus de 80 km de front dans l'urgence. Une distance franchement ridicule si l'on considère, par comparaison, les quelques 1 000 km de l'actuel front ukrainien ! Ce n'est pas tout : pour certaines missions, à l'instar de la défense sol-air, le recours aux moyens d'autres pays de l'OTAN serait indispensable... Or, déplore l'auteur, la dernière loi de programmation militaire votée en 2023 pour couvrir la période 2024-2030 ne devrait rien y changer : si le budget augmente, ce ne sera pas le cas du nombre de recrues, quand bien même le manque d'attractivité des armées est devenu un enjeu crucial ces dernières années. À défaut, le gouvernement entend gonfler les « bataillons » de réservistes : 80 000 attendus en 2030 sur un total de 280 000 militaires. À quoi serviront principalement les financements supplémentaires ? À apporter de la « cohérence » à l'ensemble. Dit autrement : à créer un « modèle d'armée complet » dotée de capacités dans tous les domaines, sur le modèle américain. Cinglant, Jean-Dominique Merchet résume ainsi l'ambition du gouvernement : « *L'armée française, c'est l'armée américaine, mais version bonsaï. Elle sait à peu près tout faire, mais elle n'a pas d' "épaisseur" : ce qu'elle sait faire, elle ne peut pas le faire beaucoup ou longtemps.* » Ici-même se situe le second choix politique qui explique un bilan si pessimiste. La France a opté pour une armée possédant un attirail (presque) complet – avions Rafale, canons Caesar,

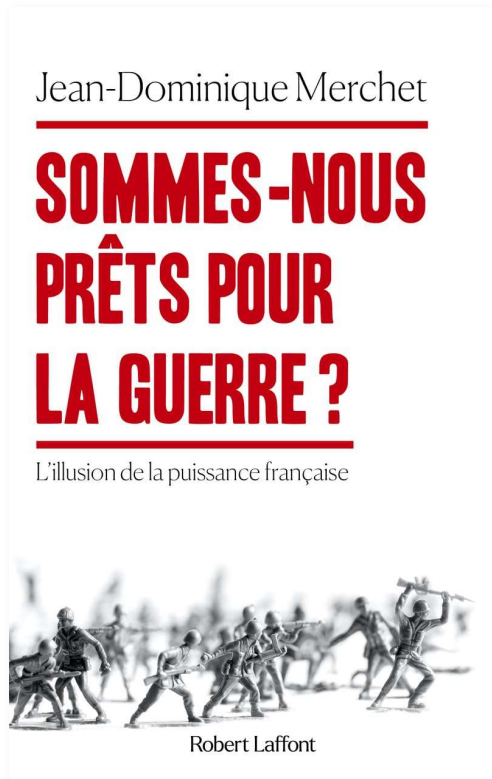
porte-avion Charles-de-Gaulle... – mais qui a manqué un tournant majeur des conflits armés contemporains : la production de drones. Au-delà de l'échec français, il s'agit d'un échec européen puisque le premier drone entièrement fabriqué en série sur le continent n'est pas prévu avant 2030... La variété des équipements produits n'empêche pourtant pas un déséquilibre, dont souffre notre artillerie, ce que l'auteur explique notamment par le poids insuffisant des artilleurs dans les états-majors de l'armée de terre et de l'armée de l'air.

Last but not least, La qualité technologique de nos équipement n'est pas associée à la quantité ni à la faculté de production rapide et massive. Dans l'hypothèse où la France perdrait au combat un quart des 141 avions Rafale qu'elle possède, il lui faudrait trois ans (!) pour les remplacer. L'éclatement industriel est pointé du doigt : la *supply chain* de la construction des pièces et de l'assemblage d'un Rafale englobe 500 entreprises dont il faudrait donc coordonner les commandes... Ce qui est vrai pour les avions l'est aussi pour les canons Caesar et leurs obus. Faut-il alourdir encore le tableau en mentionnant qu'il ne reste plus, à disposition de l'armée française que 226 des 406 chars Leclerc composant son parc initial, les 180 restants assignés à la fourniture de pièces détachées ?

Autant dire que tenir la durée d'une guerre de haute intensité est à ce jour inenvisageable. S'il s'agit là d'une vérité qu'il n'est pas agréable à lire, il était en

revanche nécessaire, comme l'a fait Jean-Dominique Merchet, de l'écrire. ♦ P.-H.P.

**valeureux, hauts-en-couleurs et...
terriblement russes dans l'âme.**



Réf. : Jean-Dominique Merchet, *Sommes-nous prêts pour la guerre. L'illusion de la puissance française* (Robert Laffont, 2024, 216 pages).

Histoire

L'empereur Napoléon et ses rivaux slaves

Dans *Les Généraux russes contre Napoléon* (Perrin), l'historienne Natalia Griffon de Pleineville lève le voile sur les généraux russes qui se sont opposés à l'empereur Napoléon I^{er} au cours de sanglantes batailles, donnant à voir au monde une brochette de personnages

Qui aujourd'hui, hors de la Russie, connaît Koutouzov, « le vieux renard du Nord », les romanesques frères Toutchkov, le prince géorgien Bagration ou encore Barclay de Tolly « le mal-aimé » ? Tous ces généraux russes ont affronté Napoléon et se sont illustrés à la fois par leur courage, leur patriotisme et leurs talents de stratèges. À travers une suite de portraits – parfois rocambolesques, toujours romanesques –, l'historienne Natalia Griffon de Pleineville leur donne vie dans son essai paru récemment chez Perrin, *Les Généraux russes contre Napoléon*.

La structure choisie, à savoir un chapitre par militaire, fluidifie une lecture qui aurait pu s'avérer complexe, non en raison de la plume de l'auteure mais de la difficulté pour un Français de retenir cette foule de noms, ô combien prestigieux chez notre voisin russe. Car si tous ont, au-delà d'une vie trépidante et souvent dramatique, leurs particularités, ils ont surtout en commun de posséder une foudre d'âme qui les a poussés à affronter sans trembler l'empereur français, ce dernier étant bien décidé à devenir maître de l'Europe.

Les méconnus et les héros

Michel Barclay de Tolly, par exemple, est « relégué au second plan dans la plupart des ouvrages historiques » alors même qu'il est « une figure clé dans la guerre de 1812 », note l'historienne. Connue pour sa discrétion, l'homme n'avait rien d'un

meneur. Et pourtant... Après avoir commandé l'armée de Bennigsen en Pologne en 1806, il se distingue au cours de la bataille de Borodino le 7 septembre 1812, où il impressionne par sa bravoure (il s'expose au feu de l'ennemi français) et sa gestion des troupes, avant de se tailler définitivement une réputation lors de la Campagne de France (fin décembre 1813 à avril 1814). Il reçoit enfin la capitulation de Paris et le bâton de feld-maréchal le 30 mars 1814.

Plus connu est Mikhaïl Koutouzov, ministre de la Guerre de 1810 à 1812. L'histoire de la stratégie militaire lui doit la tactique de la « terre brûlée » qu'il met en œuvre pour stopper l'avancée des armées napoléoniennes. Considéré comme le grand gagnant de la victoire russe en 1812, « *il a contribué à restaurer la fierté nationale de la Russie, voire son identité* ». « *Figure d'idole indétrônable dans l'historiographie soviétique* », il se hisse, dans l'histoire russe, au niveau du Maréchal Joukov.

Le « Murat russe »

Le Tsar Alexandre I^{er} a également son « Murat russe », qui a marqué les esprits. Il s'agit de Mikhaïl Andreïevitch Miloradovitch. Après avoir servi sous les ordres de Koutouzov dans la campagne d'Autriche (1805), il participe à la bataille d'Austerlitz (où la Grande Armée de Napoléon l'emporte malgré son infériorité numérique). En 1812, il assène le coup de grâce à l'empereur qui bat en retraite en décimant les troupes françaises lors de la bataille de Viazma. Parallèlement à ces

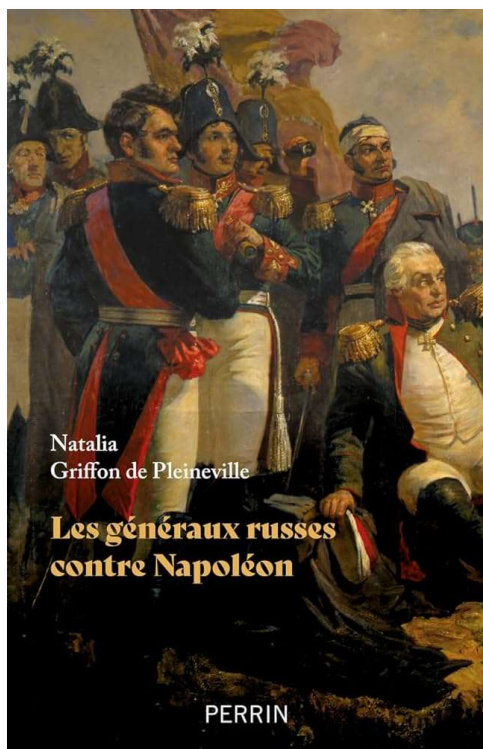
figures militaires, se trouvent le quatuor le plus connu de l'époque, à savoir les frères Touthkov, Nicolas, Alexandre, Pavel et Serge. Sans rentrer dans les détails des quatre figures, il est bon de savoir que les deux premiers vont mourir au cours de la même bataille, celle de Borodino, qualifiée de « bataille des géants » en raison du grand nombre d'hommes déployés (plus de 250 000). L'aîné, Nicolas, aurait également servi de modèle au valeureux prince André Bolkonski dans *Guerre et Paix* de Tolstoï.

Quand les Français passent du côté russe

Certes, ces portraits ont de quoi forcer l'admiration. Mais c'est l'étonnement qui prend le pas quand Natalia Griffon de Pleineville énumère des militaires français qui ont volontairement combattu sous les drapeaux du Tsar. Exemple en est de Langeron, marquis de la Coste et baron de la Ferté et de Cougny. Né en 1763, notre presque trentenaire suit la convocation des États généraux en France avec un vif intérêt. À ses yeux, un jour nouveau « *semble luire pour la France* » et tout annonçait « *une révolution totale qui, en détruisant à jamais quelques abus de son gouvernement, devait la conduire au plus haut degré de gloire et bonheur* ». Toutefois, Langeron effectue un basculement lorsque les événements que l'on connaît prennent une tournure qu'il n'approuve pas. Rédacteur dans le journal royaliste *Les Actes des apôtres*, il finit par

quitter la France et s'installer définitivement en Russie, où il combattrait sans scrupules « *ses anciens compatriotes* ».

Ces parcours extraordinaires voire détonants ont tous, à leur manière, alimenté le patriotisme russe et, par ricochet, le patriotisme français. Dans un XXI^e siècle théâtre de virulentes secousses politiques, il est on ne peut plus utile de garder cette réflexion en tête, après avoir achevé cette passionnante lecture : notre ère n'a absolument pas le monopole de la conflictualité. Et c'est de cette conflictualité et de ces pulsions géopolitiques que l'Histoire a vu surgir, et parfois sombrer, ceux qu'on appelle les Grands Hommes. ♦ **Ella Micheletti**



Réf. : Natalia Griffon de Pleineville, *Les Généraux russes contre Napoléon* (Perrin, 2023, 432 pages).

Élisabeth Duplay, une vie de femme de révolutionnaire

Michel Biard, historien spécialiste de la Révolution française, fait un pas de côté dans le traitement des grands événements de la période en mettant en lumière les *Mémoires* d'Élisabeth Duplay, la fille du logeur de Robespierre.

On le sait, et même les jacobins les plus loyaux le reconnaissent : les femmes n'ont guère, Olympe de Gouge exceptée, été retenues par l'Histoire de la Révolution française, et ce en dépit des déclarations sincèrement féministes et modernes de Saint-Just. Il est concevable qu'Élisabeth Duplay soit passée sous les radars au moins du grand public. Elle méritait pourtant de voir ses *Mémoires* sortir de l'ombre. C'est pourquoi Michel Biard, éminent spécialiste de la Révolution, a décidé de lui consacrer un bel ouvrage intitulé *Femme de révolutionnaire, d'après les Mémoires d'Élisabeth Duplay (1773-1859), veuve le Bas* (Lemme édit).

Née en 1772 et décédée en 1859, Élisabeth Duplay est une figure éminemment romanesque, à plusieurs égards. D'abord car elle est l'une des filles de Maurice Duplay, l'homme qui logea Robespierre de 1791 à 1793. Celle que Jules Michelet qualifia dans son *Histoire de la Révolution française* de « *vive et charmante [...] ne perdait pas une occasion de dérider* » ce dernier.

Amie de Robespierre

Ses *Mémoires*, appuyés par les nombreux commentaires de Michel Biard, nous montre un Incorruptible descendu du piédestal d'Être suprême sur lequel certains de ses proches ont pu le placer. Ainsi écrit-elle : « *Ma mère nous voyait avec plaisir porter de l'attachement à Robespierre et à sa famille. Pour nous, nous l'aimions comme un bon frère ! Il était si bon !* ». Et d'ajouter, sans avoir conscience qu'elle plaide en la faveur de l'avocat qu'était l'homme avant d'entrer en politique : « *Il était notre défenseur lorsque ma mère nous grondait.* » Si l'Incorruptible est connu pour sa chasteté voire peut-être, diraient certains esprits contemporains, pour son asexualité, il surprend par l'amitié qu'il a été capable d'éprouver pour la demoiselle.

Robespierre sera pourtant la cause involontaire des malheurs d'Elisabeth Duplay. Car c'est bien parce qu'elle le connaissait qu'elle s'est rendue, un jour de 1793, à l'Assemblée et qu'elle y rencontra son futur époux – « *mon bien-aimé Philippe Le Bas* ». Moins connu que Saint-Just, Danton, Desmoulins ou Couthon, Le Bas est pourtant un proche de Robespierre. Un arrêté du Comité de salut public l'enverra en mission avec Saint-Just à l'armée du Rhin en octobre 1793. Et terrible sera sa fin puisqu'il décide, par fidélité, de suivre son ami quand celui-ci est arrêté le 9 thermidor soit le 27 juillet 1794. Il n'aura pas le temps d'être exécuté

puisqu'il se suicidera d'une balle dans la tête le lendemain matin.

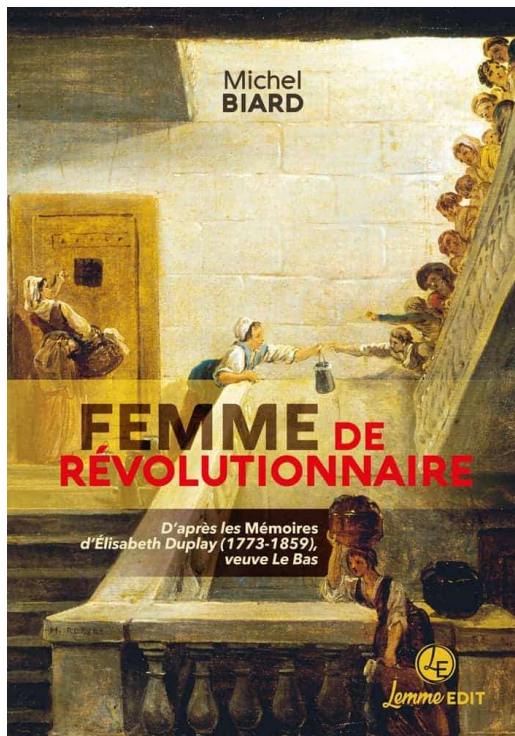
En prison

Élisabeth Duplay aura été son épouse moins d'un an. Pire, comme l'explique Michel Biard, « *elle connaît les douleurs et les angoisses d'une incarcération* », dans la foulée. Pourtant, les principes judiciaires nés de 1789 visaient à abolir les peines infamantes (touchant les membres de la famille d'un condamné). Robespierre lui-même estimait qu'il s'agissait là d'un « *monstre de l'ordre social* ». La jeune femme raconte : « *Des amis firent tout ce qu'ils purent pour obtenir ma liberté ; ils ne purent rien. J'étais malade ; je fis la demande que l'on me mit dans une chambre plus saine et plus aérée, on me la refusa.* » Elle se voit contrainte d'« *obtenir du gardien la permission de laver les couches* » de l'enfant (futur précepteur de Napoléon III) qu'elle a eu avec Le Bas. Elle échappe toutefois au sort de Lucile Desmoulins, exécutée comme son mari, et sera libérée cinq mois plus tard, passablement affaiblie.

Grand amour

Sa vie sera ensuite plus tranquille, ponctuée d'un remariage avec le frère de feu son époux. Mais si son union avec ce dernier a été brève, ses *Mémoires* témoignent d'une très vive passion et d'une grande admiration, au-delà de la mort : « *Sans toi, j'aurais succombé. Mais, par ton courage, tu as ranimé mes forces*

et tu m'as appris que j'avais une grande tâche à remplir, que j'avais un fils, qu'il fallait vivre pour lui. » ♦ E.M.



Réf. : Michel Biard, *Femme de révolutionnaire, d'après les Mémoires d'Élisabeth Duplay (1773-1859), veuve Le Bas* (Lemme Edit, 2024, 250 pages).

Économie

Le travail dans sa complexité multidimensionnelle

Sous la direction scientifique de Bruno Palier, les Presses de Sciences Po ont récemment publié un ouvrage collectif majeur, consacré aux problématiques soulevées par le travail (accès, conditions, coûts, discriminations...). Utile pour les chercheurs, cette

réflexion devrait aussi l'être pour nos dirigeants...

La question du travail hante nos sociétés contemporaines de manière récurrente. On se souvient le débat de haute tenue dans les années 1990 sur une éventuelle fin du travail. Les protagonistes d'alors étaient Dominique Meda, Dominique Schnapper, Robert Castel pour ne citer que quelques-uns d'entre eux. Le retour à un quasi plein emploi entre 1998 et 2000 a mis en retrait cette discussion. La qualité des échanges d'alors a cédé la place à partir des années 2007 et suivantes à une charge conduite par des hommes politiques ou des éditorialistes contre une frange de la population qui aurait un goût non dissimulé pour l'assistance, selon eux.

Dans le sillage de cette critique qui, sur le fond, était très ancienne, s'est ajoutée l'antienne habituelle de l'État social coûteux et inefficace. Mais le propos d'inspiration néolibérale n'a pas seulement fait les gorges chaudes de ceux qui étaient prompts à désigner l'assistanat comme responsable des maux du pays, il s'est traduit par un ensemble de mesures législatives : naissance du RSA en 2009, du Pôle emploi, puis de France Travail, ou encore par une recrudescence de contrôles sur les chômeurs et une réduction manifeste et revendiquée de leurs droits.

Dans le même temps, la situation des travailleurs n'est jamais apparue aussi inquiétante : *burn out*, *bore out*, arrêts maladie, hausse des accidents du travail.

Sans compter la croissance de la précarité inhérente à des emplois de mauvaise qualité. De ce fait, le travail, loin de préserver de la pauvreté, y conduit.

Au cœur de nombreuses confusions, attaques idéologiques d'inspirations néolibérales, un peu de clarté semblait nécessaire afin de rendre le débat intelligible. Bruno Palier, chercheur à Sciences Po, a réuni autour de lui un ensemble de chercheurs pour répondre à une question aussi simple que vertigineuse : « Que sait-on du travail ? »

Cette question place le savoir en son centre et c'est tant mieux, car dans ce domaine comme bien d'autres circulent les pires prénotions, la mauvaise foi voire l'ignorance crasse au service de jugements hâtifs. Sont ainsi passés en revue les conditions de travail, la digitalisation, les discriminations et bien des champs encore.

Bruno Palier, dans une introduction fournie et riche pour établir le cadre d'analyse, insiste sur la baisse du chômage, la dernière réforme des retraites comme éléments centraux pour expliquer le retour de la question du travail au cœur des débats actuels. L'auteur a raison de souligner que la question se saisit autrement que dans les années 1970-2000 hantées par le chômage de masse et la question des politiques de l'emploi. Désormais ce sont d'autres enjeux qui méritent d'être documentés et clairement posés, comme ceux relatifs aux

conditions ; à la santé et à l'organisation au travail ou encore toutes les problématiques inhérentes au management. C'est le sens du travail qui perce à travers ces débats au cœur de mutations technologiques comme la digitalisation accrue avec la crise de la Covid 19.

Dans ce vaste panorama proposé par les auteurs, les inégalités de genre ou encore les discriminations ne sont pas oubliées.

L'avantage de cet ouvrage, c'est qu'il propose de nombreuses entrées qui autorisent un voyage au fil de ses envies et préoccupations. Pour notre part, le chapitre que Bruno Palier consacre à la stratégie dite *low cost* en matière de travail a retenu notre attention tant cette dernière éclaire de toute sa force les dernières décennies en matière de politique de l'emploi.

L'auteur a raison de dire que la travail, à travers les différents gouvernements depuis le début des années 2000, a été perçu avant tout comme un coût qu'il fallait réduire, comme une charge que l'on devait comprimer. Trop peu souvent dans ce cadre le travail a été perçu comme richesse. La France, au lieu d'avoir le souci d'élever les compétences ou de reconnaître à sa juste valeur la contribution des travailleurs à la richesse du pays, a estimé préférable de précariser le marché du travail, d'exonérer à grands frais les cotisations patronales sur les bas salaires, de malmener le code du travail.

Notre présent gouvernement aurait intérêt de lire cet ouvrage, au moment de la naissance de France Travail, de l'énième tour de vis porté aux droits des chômeurs ou encore de l'encadrement disciplinaire des titulaires du RSA.

Que sait-on du travail ? ne se veut pas seulement l'établissement d'une documentation savante du travail contemporain dans la société française, il souhaite encourager à un compromis qui puisse rendre possible une efficacité du travail avec un bien-être retrouvé.

C'est un ouvrage important qu'il faut se procurer pour ne pas le laisser dans les rayons des ouvrages savants mais souvent peu lus. ♦ **Frédéric Farah**



Réf. : Bruno Palier (dir.), *Que sait-on du travail* (Le Monde/Presses de Science Po, 2023, 340 pages).

Culture

Paul Newman : le mythe malgré lui

Traduits en français et publiés en novembre 2023 par les éditions de la Table ronde, les Mémoires de Paul Newman apportent les pièces qui manquaient pour reconstituer le puzzle de la personnalité d'un des acteurs les plus attachants de l'âge d'or hollywoodien.

C'est l'histoire d'un livre qui faillit ne jamais en être un à propos d'une star qui aurait pu ne pas en devenir une. Bricolés à partir de la retranscription d'une série d'entretiens très libres accordés au scénariste Stewart Stern par Paul Newman, ces Mémoires étonnent par l'authenticité qui s'en dégage en dépit de leur création artificielle. En 1986, âgé de 61 ans et tout juste récompensé d'un Oscar d'honneur pour l'ensemble de sa carrière, Newman pouvait enfin se confier sur sa vie personnelle, ignorée pour l'essentiel du grand public. Pourtant, après quelques années de travail, il devait abandonner ses échanges avec Stern ; l'idée même d'en tirer un ouvrage autobiographique s'était évanouie. Grâce au travail de mise en forme de David Rosenthal, enrichi de nombreux témoignages des proches de l'acteur, *La Vie extraordinaire d'un homme ordinaire* a finalement vu le jour,

près de quinze ans après la mort de Paul Newman, survenue en septembre 2008.

Les tourments de l'homme

Son enfance fut celle d'un garçon choyé par une mère qui n'avait d'yeux que pour lui et par une cruelle absence d'appétence pour l'apprentissage. Sévère envers lui-même, Newman a déploré sa vie durant son manque de culture et la difficulté qu'il éprouvait pour mémoriser tout savoir. Destiné à reprendre le commerce de son père, c'est le théâtre qui lui a ouvert les bras quelques années après son retour de la guerre du Pacifique. Du conflit, qu'il passe dans l'équipage d'un bombardier-torpilleur, il a bien conservé quelques images en tête, la plupart dénuées d'émotion. Pour le jeune homme impavide, le danger ne semblait être qu'une abstraction. À cette époque, Paul Newman cherche encore un sens à donner à son existence. Maladroit et de petite taille, rien ne le dispose à devenir le *sex-symbol* que le cinéma fera de lui quelques années plus tard. Lucide, il confie que sa beauté aura été sa grande chance, bien davantage que son brio, et ce dès l'enfance : « *Ce livre est simplement l'histoire d'un petit garçon devenu un ornement pour sa mère, un ornement du foyer, admiré pour sa seule nature ornementale.* » L'autocritique verse dans l'amertume. Le lecteur cherche, au fil de ces quelques 300 pages de souvenirs un satisfecit que pourrait s'adresser Newman.

En vain. Peu convaincu par ses propres prestations, comme en témoigne par exemple le dédain qu'il affiche pour son tout premier rôle sur grand écran dans le péplum *Le Calice d'argent* en 1954, il livre le récit d'une marche aveugle vers la célébrité. Agacé par cette starification qu'il n'a pas vu venir, il tourne le dos aux admiratrices anonymes et cavalières qui, au détour d'une rue, lui demandent d'ôter ses lunettes noires pour admirer ses yeux bleus photosensibles et qui le renvoient immanquablement à son seul physique. Dans ces moments-là, « *le peu d'estime de soi qu'on a réussi à acquérir s'effondre comme un château de cartes* », déplore l'acteur.

Celui que certains confondaient d'abord avec James Dean, ce « concurrent » dont il raille la vanité, puis avec Marlon Brando, est devenu au début des années 1960 l'un des grands noms d'Hollywood. Dans sa vie personnelle, il jongle avec les troubles et les remords. Les fans se souviennent de l'intense histoire d'amour qui le lia jusqu'à sa mort à l'actrice Joanne Woodward, épousée en 1958 ; ils ignoraient jusque-là la crise existentielle traversée par Newman, marié depuis 1949 à Jackie Witts et déjà père de trois enfants, incapable d'assumer son idylle naissante et contraint de mener une double-vie. L'amour-passion pour Joanne Woodward se double d'une admiration non dépourvue de toute jalousie pour le talent de celle-ci, oscarisée bien avant lui, louée par la critique bien

avant lui... Ces entretiens cathartiques avec Stewart Stern sont aussi l'occasion pour l'acteur d'évoquer une addiction à l'alcool au faîte de sa gloire, addiction à laquelle il finit par échapper avant qu'elle ne l'entraîne dans les abîmes. Plus encore, Paul Newman est rongé par la culpabilité d'avoir failli dans son rôle de père auprès de son unique fils, Scott, mort d'une overdose en 1978, à l'âge de 28 ans. C'est peut-être dans ces fragilités conscientes que se résout l'énigme de son humilité.

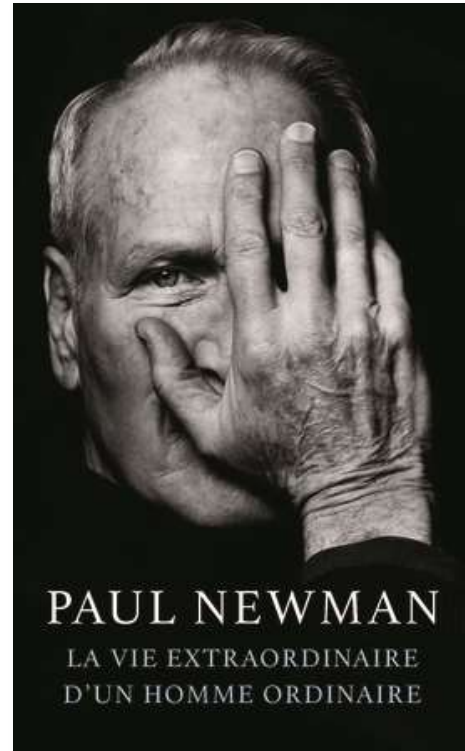
Le personnage public

Serait-ce s'égarer en conjectures que de le suggérer ? Il n'est pas certain que Paul Newman ait éprouvé devant une caméra le plein accomplissement de soi ni trouvé la liberté à laquelle il aspirait. Aussi, la tête d'affiche de *Détective privé*, de *Luke la main froide* et de *L'Arnaqueur* a-t-il fini par rechercher d'autres manières de se convaincre lui-même de sa propre valeur. Ce sera naturellement par la mise en scène, à laquelle il s'essaie avec un certain talent de l'avis de la critique, et qui lui permet de célébrer Joanne Woodward (*Rachel, Rachel*, 1968 ; *De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites*, 1972). La politique lui a fait les yeux doux et Newman – militant actif du combat pour les droits civiques et soutien affiché de la campagne présidentielle de Lyndon Johnson en 1964 – s'avoue grisé par la prise de parole à la tribune. Pas au point, toutefois, d'entrer lui-même dans l'arène électorale. Il se

montre ulcéré par la trahison de Johnson, dont il avait candidement cru la promesse de restreindre l'engagement militaire au Vietnam. « *Je concevais que sur des enjeux mineurs, un gouvernement puisse parfois ruser, mais jamais je n'aurais imaginé qu'un président des États-Unis mente aussi effrontément à son peuple*, s'indigne Newman. *En me demandant de risquer ma carrière et ma réputation alors qu'il nous avait déjà torpillés.* » De rage, il s'engagea intensément quatre ans plus dans la campagne du sénateur Eugene McCarthy grand rival de Johnston à la primaire démocrate.

Philanthrope, il a consacré à partir des années 1980 une grande partie de son temps et de sa fortune aux donations et au développement de Newman's Own, l'entreprise de sauces alimentaires à but caritatif qu'il a fondée et qui lui a survécu. Mais c'est à travers la vitesse et la course que son tempérament a enfin trouvé une voie d'expression à sa mesure. Cet aspect à peine moins connu de sa carrière rend tout aussi admiratif que son parcours au cinéma. Sur le tournage de *Virages* de James Goldstone, en 1969, Paul Newman découvre le sport automobile. Il est alors âgé de 44 ans mais le virus s'insinue en lui. Son ami le réalisateur George Roy Hill témoigne : « *Paul passe son temps à se lancer des défis. Ce qu'il veut, c'est se sentir vivant, et la seule façon de rester vivant, c'est d'affronter la mort – littéralement sur les circuits, métaphoriquement dans*

son métier. » En quelques années, le voilà défiant les professionnels du milieu sur l'asphalte, puis fondateur de sa propre écurie de course, Newman/Haas Racing. Arrivé en deuxième position des 24 heures du Mans 1979 en tandem avec Rolf Stommelen – ce qui n'est pas rien – Newman remporte son ultime victoire de catégorie à Daytona en 1995, à l'âge de 70 ans. C'est à cette époque qu'il cesse ses entretiens avec Stewart Stern. L'essentiel de son œuvre est derrière lui mais il incarne encore une part du rêve américain : ce que les États-Unis peuvent produire de meilleur. ♦ P.-H. P.



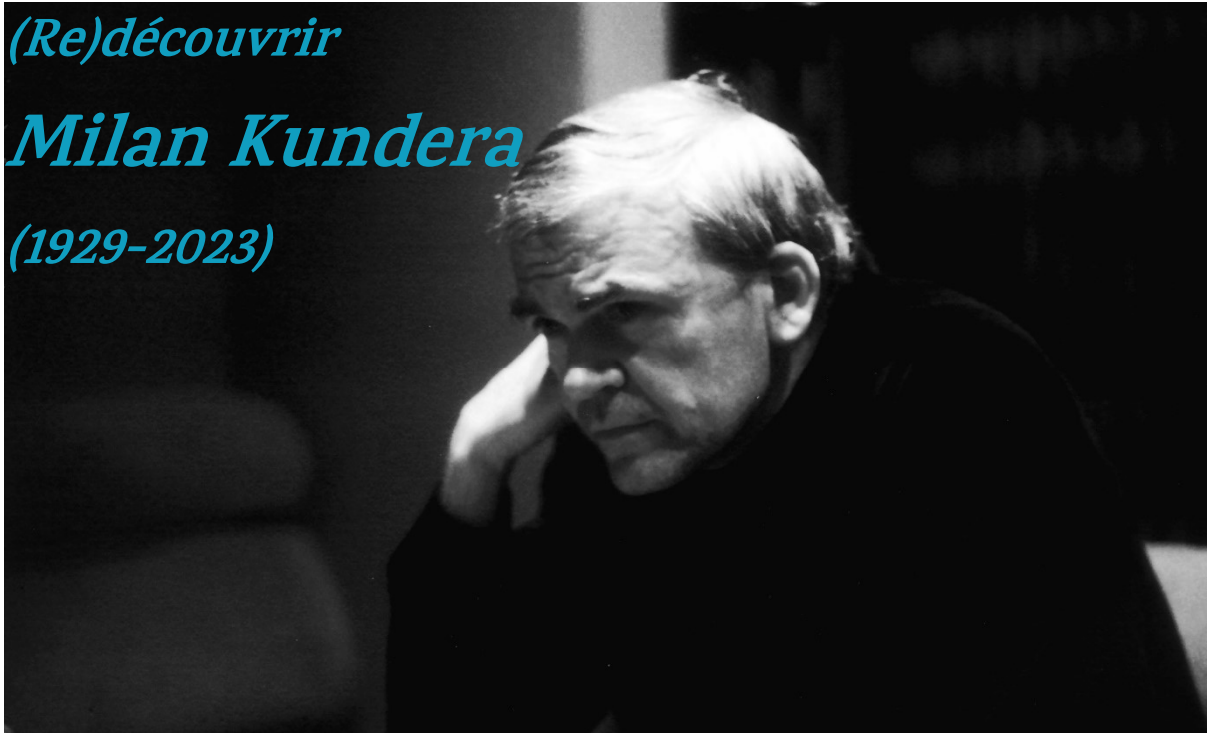
Réf. : Paul Newman, *La Vie extraordinaire d'un homme ordinaire* (La Table Ronde, 2023, 336 pages).



(Re)découvrir

Milan Kundera

(1929-2023)



77

Disparu le 11 juillet 2023 à l'âge vénérable de 94 ans, Milan Kundera a profondément marqué la littérature du siècle écoulé. Nous ne ferons pas l'affront aux lecteurs de *Cité* de faire « découvrir » l'écrivain tchèque naturalisé français. Cette modeste contribution rédigée à trois mains se veut plutôt une invitation à relire Kundera à travers trois aspects de son œuvre : ses questionnements existentiels, son approche politique et sa contribution théorique à « l'art » romanesque.

Vivre, survivre et revivre : Kundera ou les variations de l'existence

Par **Ella Micheletti**

Milan Kundera a réussi une double prouesse, en apparence contradictoire : celle d'être lu massivement par le grand public et reconnu par le milieu littéraire et universitaire (plus de 450 thèses lui sont consacrées en France), tout en n'ayant jamais reçu le Prix Nobel de littérature. De sa plume alerte et polyphonique, il s'est attelé, durant plusieurs décennies, à engager son expérience personnelle du totalitarisme et des vicissitudes de la vie pour traiter dans ses romans les plus grands thèmes existentiels.

L'identité, tout d'abord, est *un*, sinon *le* sujet omniprésent dans tous les romans de Kundera. Elle se distingue par sa mouvance permanente et un mouvement de fond qui vient la prendre en étau, en fonction des évolutions intimes des personnages et des aléas extérieurs (notamment politiques). Dans *L'Identité*, l'écrivain interroge par exemple les diverses dimensions de l'être aimé. « *Autrui est ce que moi je ne suis pas* », comme l'écrivait Levinas, et les liens amoureux sont de perpétuelles « *relations avec le mystère* ». C'est le cas de Chantal, en couple avec Jean-Marc. Celle qui est une « *citadelle de conformisme* » dans le cadre de son travail de publicitaire se révèle, dans le privé, un patchwork explosif d'amante amoureuse, de mère peu touchée par la mort de son fils, de libertine... Jean-Marc lui-même est affecté par ce dédoublement identitaire. Capable de grandes envolées lyriques pour envoyer des lettres à Chantal, il fait preuve d'une étonnante froideur alors qu'un de ses amis agonise à l'hôpital.

Kundera cherche à nous montrer que les fréquentations, c'est-à-dire les ajouts extérieurs à la bulle du couple, mais aussi tout simplement le Temps, participent à la mutation de l'identité. Ces multiples facettes

Nombreux sont les personnages de Kundera à trouver un sens et même une ampleur romanesque à vivre par la sexualité et l'amour

peuvent même désarçonner le personnage. Dans *La Plaisanterie*, Ludvik Jahn, le narrateur, revient dans sa petite ville natale tchèque. Son identité actuelle, qu'il analyse, est remise en question par ce passé qui ressurgit à chaque instant : « *Je me mis à surveiller quelque peu mes sourires, et ne tardai pas à déceler au-dedans de moi une mince fissure qui s'ouvrait entre celui que j'étais et celui*

que je devais ou voulais être. Mais qui étais-je donc en vérité ? À cette question je peux répondre en toute honnêteté : J'étais celui qui avait plusieurs visages. Et leur nombre allait croissant. [...] Ce dernier visage était-il vrai ? Non, tous étaient vrais. » Il en arrive à la conclusion qu'il n'est pas un être parfaitement homogène mais plutôt une suite de visages, qu'il peut donner à voir aux autres ou non. Cette question de l'identité et du visage est d'ailleurs judicieusement amenée par Kundera dans *L'Immortalité*. Le visage, selon l'écrivain turc Ahmet Altan, détermine la conscience de soi, c'est pourquoi tout miroir est interdit dans les prisons de son pays. Chez Kundera, Laura porte des lunettes noires quand elle retrouve sa sœur Agnès. Cet objet suffit à lui-seul à flouter son identité : « *Elle ne voyait pas sa sœur, elle voyait les lunettes noires, ce masque tragique qui voulait dicter le ton des retrouvailles.* »

Au-delà des évolutions psychiques intimes, les personnages de Kundera subissent les soubresauts de l'Histoire. L'exil et surtout le retour sont deux éléments extérieurs qui chamboulent l'identité, et qui représentent des thèmes à part entière. Ce choix romanesque est particulièrement observable dans *La Plaisanterie* qui s'ouvre par ces mots : « *Ainsi, après bien des années, je me retrouvais chez moi.* » Ce qui est intéressant dans le retour de Ludvik, c'est qu'il semble touché par une anesthésie géographique : « *Je ne ressentais nulle émotion [...] Des années durant, rien ne m'avait attiré vers ma ville natale ; je me disais qu'elle m'était devenue indifférente.* » En traversant le square de cette petite ville, il ressent « *une atmosphère de vide poussiéreux* ». Plus loin, le lecteur comprend qu'il ne s'agit que d'un réflexe psychologique de survie : « *Mais je m'abusais : ce que j'appelais indifférence était en fait de la rancune.* » En effet, l'Homme est l'être le moins indifférent qui soit. Il doit se faire violence parfois pour ne pas être noyé par les passions (positives ou négatives), qui se mettent en travers de sa vie. « *Il m'était arrivé des choses bonnes ou mauvaises dans cette ville* », ajoute le héros. Pour les écrivains qui pour une raison ou pour une autre ont dû fuir une terre, exil et retour vont souvent de pair.

Dans ses poèmes, le Palestinien Mahmoud Darwich évoque « l'exil recommencé » et le retour des Palestiniens : « *Sous peu, les Palestiniens mettront un terme à cette visite pour entamer leur retour. Ils en finiront avec les périples marins pour faire leurs premiers pas sur la terre ferme. Ils suivront les pas qui, de la migration du sens et de la généalogie, reviennent vers leur première demeure dans la plus ancienne des cités. Elle les autorisera, pour la première fois dans leur histoire contemporaine, à méditer librement sur les signes, sur la différence aussi entre la beauté du mythe et l'ambiguïté du présent, entre le réalisme du rêve et l'absurdité du réel.* » Pour le héros de *La Plaisanterie*, le retour constitue non pas un réel ancrage dans le présent mais plutôt une blessure renouvelée. Il replace Ludvik face à un passé qui a brisé son identité, puisqu'il avait été exclu du Parti communiste, sur dénonciation, après avoir inscrit une phrase humoristique sur une carte pour courtiser une jeune femme (« *L'optimisme est l'opium du genre humain ! L'esprit sain pue la connerie ! Vive Trotski !* »). Habité par l'amertume, il ne saura pas saisir l'opportunité de ce retour pour pardonner à celui qui l'a trahi, ce qui l'empêchera d'ouvrir une nouvelle page de sa vie avec une autre femme : « *Comment lui expliquer que je peux pas me réconcilier avec lui ? Comment lui expliquer qu'en le faisant je romprai mon équilibre intérieur. Comment lui expliquer que ma haine envers lui contrebalance le poids du mal qui est tombé sur ma jeunesse. Comment lui expliquer que j'ai besoin de haïr.* »

L'oubli, nécessaire ou dommageable

Cette question de l'oubli, couplée le plus souvent à la mélancolie de l'exil et à l'impossible retour, est essentielle chez Kundera. *Le Livre du rire et de l'oubli* se présente en sept parties formant un tout autour de ce sujet, ainsi que celui de la mémoire. Il s'agit d'« *un roman en forme de variations. Les différentes parties se suivent comme les différentes étapes d'un voyage qui conduit à l'intérieur d'un thème, à l'intérieur d'une pensée, à l'intérieur d'une seule et unique situation dont la compréhension se perd pour moi dans l'immensité* ». Tous les récits se rejoignent en la personne de Tamina, une émigrée venue de Tchécoslovaquie et réfugiée en France, qui cherche à raviver les souvenirs autour de son mari décédé, allant jusqu'à se souvenir des petits noms tendres qu'ils se donnaient. Tamina lutte contre l'oubli, le sien, celui de son époux. Dans d'autres parties, Kundera évoque l'oubli progressif de son père en fin de vie ou encore dénonce l'oubli qui frappe la ville de Prague. Il décrit celle-ci en ces termes : « *Dans les rues qui ne savent pas comment elles se nomment rôdent les spectres des monuments renversés. Renversés par la Réforme tchèque, renversés par la Contre-Réforme autrichienne, renversés par la Révolution tchécoslovaque, renversés par les communistes ; même les statues de Staline ont été renversées. À la place de tous ces monuments détruits, des statues de Lénine poussent aujourd'hui dans toute la Bohême par milliers, elles poussent là-bas comme l'herbe sur les ruines, comme les fleurs mélancoliques de l'oubli.* »

Sexualité et amour

Pour Musset, « *les deux grands secrets du bonheur* » sont « *le plaisir et l'oubli* ». Il semble que chez Kundera, cette alliance soit même une question de survie. Car si l'écrivain critique la propension de ces personnages brisés par la vie à évacuer des fragments de leur passé et de leur identité qui les dérangent, il admet également que cet oubli peut les aider à vivre. Ensuite, le plaisir vient en quelque sorte combler le vide existentiel laissé par cette machine à oublier qu'est le cerveau. Les sens prennent le dessus et sont loin de n'être que des échappatoires à la difficile condition humaine. Nombreux sont les personnages de Kundera à trouver un sens et même une ampleur romanesque à vivre par la sexualité et l'amour. C'est le cas de Vincent, le jeune entomologiste de *La Lenteur*. Le roman entremêle son récit avec celui d'un libertin du XVIII^e siècle, ce qui permet à Kundera de montrer l'intemporalité du désir sexuel. Si l'ouvrage *La Lenteur* est généralement perçu comme une critique de la vitesse dans une société touchée par « le culte de l'urgence » (Nicole Aubert), il est aussi un véritable ode à la subversion charnelle et une chasse au puritanisme et à l'hygiénisme de notre

temps. Le goût prononcé de ce personnage pour la sodomie est décrit de façon crue, libérant brusquement – à la manière d'un George Bataille mais avec une touche d'humour en plus – l'un des fantasmes les plus obsédants d'une partie des êtres humains : « *C'est le trou du cul le point miraculeux où se concentre toute l'énergie nucléaire de la nudité. La porte de la vulve est importante (bien sûr, qui oserait le nier?) mais trop officiellement importante, endroit enregistré, classé, contrôlé, commenté [...] L'unique endroit vraiment intime, c'est le trou du cul, la porte suprême ; suprême car la plus mystérieuse, la plus secrète.* »

Aussi peu « conventionnelle » est la sexualité de Tomas, le héros libertin de *L'Insoutenable légèreté de l'être*. Il a choisi de multiplier les maîtresses avec légèreté et



de façon éphémère, ce qui lui permet de compartimenter ses aventures sexuelles d'un côté et son amour pour Tereza de l'autre. Kundera traduit ici sa propre conception de l'amour (qui peut évidemment être débattue) à savoir qu'il « *ne se manifeste pas par le désir de faire l'amour (ce désir s'applique à une innombrable multitude de femmes) mais par le désir du sommeil partagé (ce désir-là ne concerne qu'une seule femme)* ». À l'inverse, Tereza représente la pesanteur de l'amour et de la sexualité réunis, la tradition. La chose charnelle va jusqu'à prendre des allures horribles pour elle quand elle se réveille en sursaut la nuit, hantée par les images des maîtresses de son compagnon.

Contrairement à la forme très brute utilisée dans *La Lenteur*, Kundera se montre plus allusif pour traiter de la sexualité dans *L'Insoutenable légèreté de l'être*. Interrogé par France Culture en 2009, l'essayiste et critique d'art Guy Scarpetta avait déclaré que l'érotisme chez Kundera valait « *surtout par ce qui est intérieur, par ce qui se passe dans les têtes et par les situations qui sont mises en jeu* ». Dans tous les cas, c'est la complète incompréhension mutuelle des deux amoureux au sujet de la fidélité et de la notion même d'amour qui ressort du roman. Cette zone inaccessible reste toutefois, pour Kundera, la condition du plaisir partagé entre les sexes quand il affirme que « *si chacun avait accès au monologue intérieur de l'autre, il n'y aurait pas de jouissance* ».

Le charme discret de la dissidence

Par **Pierre-Henri Paulet**

Alors qu'il était encore jeune militant communiste tchécoslovaque, Milan Kundera a été exclu à deux reprises du Parti. Interdit de publication dans son propre pays, il a choisi la voie de l'exil qui était pour lui celle de la liberté de s'exprimer et d'exercer son art. Est-il pour autant devenu un écrivain engagé ? Le mot paraît, le concernant, par trop excessif.

Le romancier a souffert du silence auquel un gouvernement, une idéologie, un système l'ont contraint. Aussi s'attendrait-on à lire sous sa plume philippiques et dénonciations contre le régime qui le priva de sa patrie, de sa citoyenneté – il en fut déchu en 1979 et ne la recouvra qu'en 2019 – ainsi que du droit le plus précieux, celui de faire éditer son œuvre. Il n'en est rien. Il ne s'agissait pas exactement, pour Kundera, d'accepter passivement son sort ou de refouler ses traumatismes ; la coupure avec la terre de ses origines était si vive qu'elle hantera ses écrits. La prudence dont il a fait preuve trouve sa triple justification dans un désabusement (il a cru en la révolution socialiste), une lucidité mélancolique et, enfin, un rapport complexe à l'Histoire. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, que Kundera, emblème s'il en est de l'écrivain en exil, ne se soit jamais fendu d'un essai contre le régime communiste. En dépit de la déviation de sa destinée par l'action du politique et de la subversion qu'il représentait pour le pouvoir tchécoslovaque d'alors, il ne fut pas Alexandre Soljenitsyne ni Czesław Miłosz. Rechercher ses convictions profondes entre les lignes, à travers les commentaires de l'auteur omniscient ou les paroles de ses personnages, reste à cet égard un exercice délicat. Pour autant, sa production n'est pas politiquement mutique.

Le drame culturel de l'Europe centrale

Lorsqu'en 2011 la bibliothèque de La Pléiade accueille « l'œuvre définitive » de Milan Kundera, celui-ci a conditionné son autorisation à un véritable droit d'inventaire. À cette occasion il exprime son refus de voir certains de ses textes republiés, notamment ceux qu'il estime de pure circonstance. Parmi eux figure « Un Occident kidnappé ou la tragédie de l'Europe centrale », un célèbre article paru en 1983 dans le vingt-septième numéro de la revue *Le Débat*. Contribution la plus directement politique de Kundera, elle n'était donc plus considérée par son auteur, quelques trente ans plus tard, comme fondamentale. Le choix est respectable, bien sûr, mais il est quelque peu regrettable, sa relecture étant susceptible d'éclairer jusqu'aux relations actuelles de l'Europe occidentale avec l'Europe centrale et avec la Russie. Ce court article d'une petite

vingtaine de pages s'inspire de la déclaration publiée par le directeur de l'agence de presse de Hongrie lors de l'écrasement de Budapest par l'armée soviétique à l'automne 1956 : « *Nous mourrons pour la Hongrie et pour l'Europe* ». Milan Kundera explicite la signification profonde de cette affirmation qui, aujourd'hui, n'est pas sans évoquer l'argumentaire de ceux qui estiment le destin de l'Europe lié à celui d'une Ukraine à son tour confrontée à l'assaut russe. Il distingue alors les deux cultures qui ont évolué au sein de l'Europe géographique, « *l'une liée à Rome et à l'Église catholique (signe particulier : alphabet latin) ; l'autre ancrée à Byzance et dans l'Église orthodoxe (signe particulier : alphabet cyrillique)* ». La Hongrie, à l'instar de toutes les petites nations de l'Europe centrale dotées d'une histoire propre et de particularismes, se rattache à une tradition culturelle, celle de l'Occident. Pour les Tchèques, les Polonais ou les Hongrois,

**À défaut de romans
engagés, Kundera laisse
une œuvre profondément
traversée par les
chambardements
idéologiques de la seconde
moitié du XX^e siècle**

la domination russe représente par conséquent un insurmontable « *choc des civilisations* » analyse Kundera, en expliquant que « *c'est à la frontière orientale de l'Occident que, mieux qu'ailleurs, on aperçoit la Russie comme un Anti-Occident ; elle apparaît non seulement comme une des puissances européennes parmi d'autres mais*

comme une civilisation particulière, comme une autre civilisation ». Or, la difficulté des Occidentaux à comprendre la disparition de l'Europe centrale réside, pour Kundera, dans le déclasserement de la culture européenne, laquelle soudait pourtant l'Europe, à l'époque moderne, après s'être substituée à la religion médiévale. Perspicace, il écrit : « *De même que Dieu céda jadis sa place à la culture, la culture à son tour cède aujourd'hui la place* ». Ce faisant, il ne répond pas définitivement à la question du ciment de cette Europe actuelle qui aurait liquidé la culture. Mais on jugera de la pertinence des hypothèses avancées : « *Les exploits techniques ? Le marché ? Les médias ? [...] Ou bien la politique ? Mais laquelle ? [...] Est-ce le principe de la tolérance, le respect de la croyance et de la pensée d'autrui ?* ».

Bien sûr, Kundera n'avait pas tort, en 2011, de considérer ce texte comme dépassé puisque l'ultime gardienne du temple culturel européen, l'Europe centrale, n'est plus soumise à l'empire soviétique disparu, encore moins à l'idéologie communiste. Elle a même pleinement réintégré l'Europe « décultivée » et désormais unie bon an mal an par... le marché, la technologie, les droits de l'homme. L'actualité politique n'est plus la même, mais cela ne veut pas dire que son auteur a révisé, au début du XXI^e siècle, sa réflexion en la matière. Il en reprend en réalité la substance et la précise au détour des réflexions menées dans *Le Rideau* (2005), confirmant son analyse des « deux Europe »,

celle du centre ancrée culturellement dans l'Ouest européen, celle de l'Est dominée par le monde russe. Et si les peuples slaves possèdent une parenté linguistique, Kundera nie l'existence d'une culture ou d'un monde slave. Le Russe et le Tchèque sont deux européens, mais ils sont fondamentalement autres. Aussi évoque-t-il une anecdote personnelle : son opposition à la publication de la préface de l'un de ses romans, rédigée par « *un éminent slaviste* » mais qui plaçait son œuvre en comparaison de celles de prestigieux auteurs dissidents russes. « *Non que je ressentisse une antipathie pour ces grands Russes, au contraire, je les admirais tous, mais en leur compagnie je devenais un autre*, explique Kundera. *Je me rappelle toujours l'étrange angoisse que ce texte m'a causée : ce déplacement dans un contexte qui n'était pas le mien, je le vivais comme une déportation* ».

De l'exclusion à l'exil

À défaut de romans engagés, Kundera laisse une œuvre profondément traversée par les chambardements idéologiques de la seconde moitié du XX^e siècle. *La Plaisanterie* (1967) a beau raconter l'histoire d'un amour inaccompli, la toile de fond politique – assez largement autobiographique – envahit tout l'espace. L'existence même du personnage principal, Ludvik, est marquée du sceau de l'infamie qui le frappe lorsque, jeune étudiant, il est exclu de l'Université pour une simple raillerie, au dos d'une carte postale adressée à la fille qu'il aime. En une formule humoristique parodiant Marx, le voilà devenu intellectuel goguenard, et partant ennemi de la construction du socialisme. Sa vie en est durablement affectée puisque, bien des années après, lorsqu'il revient enfin dans la ville de sa jeunesse, la vengeance politique motive ce bref séjour : posséder à tout prix la femme du camarade à l'origine de son exclusion de l'université. Il n'est pas question ici d'idéaux, mais de la politique dans ce qu'elle a de plus dégradant pour l'homme, avec son opportunisme, ses trahisons, ses revirements. Même contraint à une obligation militaire punitive, Ludvik ne renie d'ailleurs pas ses convictions. L'exclusion de la vie intellectuelle tchèque ne fait pas de lui renégat, un dissident effrontément opposé au régime.



Il y a indéniablement chez Kundera, l'homme comme l'artiste, une ambivalence. La tragique affaire Dvořáček, avec ses incontestables zones d'ombre¹, explique peut-être rétrospectivement sa profonde mesure à l'égard des luttes fratricides entre partisans et opposants. Un être qui a connu, de l'intérieur, la mécanique des manipulations politiques évite le piège du manichéisme. En témoignent, dans *L'Ignorance* (2003) les observations du personnage de Josef : « *En août 1968, l'armée russe envahi le pays ; pendant une semaine, les rues de toutes les villes hurlaient de colère. Jamais le pays n'avait été à tel point patrie, les Tchèques à tel point Tchèques [...] Quelque quatorze mois plus tard, au cinquante-deuxième anniversaire de la Révolution russe d'Octobre, imposé au pays comme jour férié, dans le bourg où il avait son cabinet, [...] il était curieux de voir combien de fenêtres seraient ornées de drapeaux rouges qui, en cette année de défaite, n'étaient que des aveux de soumission* ». Dans ce même roman, qui narre le retour à Prague, après l'implosion du régime communiste, de deux exilés du Printemps 1968, Kundera offre une lecture tout en nuances du rapport de ses compatriotes au régime. Ainsi le frère de Josef, pourtant hostile au communisme, a-t-il préféré adhérer au Parti afin de poursuivre son rêve de faire des études de chirurgien, en dépit de ses origines bourgeoises. Contraint de renier ses positions, il se ressent victime tandis que son cadet, l'exilé, est « *le petit veinard sachant se tirer de tout ; un déserteur* ». Non, la dissidence ne mène pas nécessairement à l'exil et, bien plus encore, l'exilé n'est pas un héros : « *[L]a plupart des Tchèques se sentaient comme [Joseph], asservis et humiliés, et toutefois ils n'ont pas couru à l'étranger. Ils sont restés dans leur pays, parce qu'ils s'aimaient eux-mêmes et parce qu'ils s'aimaient avec leur vie qui était inséparable du lieu où ils la vivaient.* »

Indéniablement, Kundera n'accorde pas à la succession des régimes et des événements historiques qui passent, s'effacent, muent, se réitèrent aussi parfois avec bouffonnerie, la valeur qu'il concède à l'histoire de l'art. « *L'histoire "tout court", celle de l'humanité, est l'histoire des choses qui ne sont plus là et ne participent pas directement à notre vie. L'histoire de l'art, parce qu'elle est l'histoire des valeurs, donc des choses qui nous sont nécessaires, est toujours présente, toujours avec nous ; on écoute Monteverdi et Stravinski dans le même concert* », justifie-t-il dans *Le Rideau*. Il ajoute, enfonçant le clou : « *Ce qui restera un jour de l'Europe ce n'est pas son histoire répétitive qui, en elle-même, ne représente aucune valeur. La seule chose qui a des chances de rester, c'est*

¹ En 2008, le magazine tchèque *Respekt* a publié un document issu des archives de la police de Prague mettant en cause Milan Kundera dans la dénonciation aux autorités communistes d'un militaire déserteur, Miroslav Dvořáček, qui sera condamné à 22 ans de prison. Si la pièce portant mention du nom de Kundera est authentique, son interprétation est en réalité hasardeuse et la responsabilité directe de Kundera n'est en rien établie.

l'histoire de ses arts. » L'engagement véritable de Kundera est un engagement pour l'art, en particulier pour celui qu'il pratique, la littérature, et par-là même de la faculté pour l'homme de pouvoir créer librement. Chez lui, le militantisme strictement politique est étouffé par la résignation, comme chez Leroy, ce trotskyste reconverti en directeur d'agence publicitaire dans *L'Identité*. « [N]otre siècle nous a fait comprendre une chose énorme : l'homme n'est pas capable de changer le monde et ne le changera pas. C'est la conclusion fondamentale de mon expérience de révolutionnaire. Conclusion d'ailleurs acceptée tacitement par tous », s'exprime ce personnage secondaire du roman. Il ne faudrait pas beaucoup d'audace pour voir apparaître l'écrivain derrière la ligne de dialogue.

Ainsi allait donc l'existence de Milan Kundera, ce dissident discret sinon secret, qui a décliné dès les années 1980 toute proposition d'entretien à la presse. Cet homme qui fut un révolutionnaire idéaliste dans sa jeunesse mais que la « tragédie » de la Tchécoslovaquie a rendu réaliste, ne pouvait que se méfier du politique et de ses contingences. Aussi François Ricard, auteur de la brève préface autorisée à l'édition de la Pléiade, trouve-t-il les mots justes lorsque qu'il relève que « lire un roman de Kundera est toujours une expérience de la désillusion » puisque « la "vérité" dernière de toute aventure, de tout destin, voire de tout désir, est de se découvrir à la fois comme défaite et comme plaisanterie, dans un monde qui n'est plus qu'un immense carnaval de la tromperie, du "kitsch" et de la dévastation ».

Le roman contre « le monde politisé à l'extrême »

Par **Pierre Bonnay**

La littérature et l'Europe occidentale chevillées au corps, Milan Kundera a célébré, en quelques ouvrages, discours et préfaces, ce qu'il appelait « l'Art du roman », titre donné en 1986 à son essai le plus célèbre. Pour lui, le roman en tant qu'art littéraire est un corps vivant, mais fragile. D'ailleurs, en évoquant notamment Kafka, Kundera a défendu une certaine idée de la littérature face aux assauts du politique.

Un matin – au sortir d'un rêve agité ? – en janvier dernier, le sociologue Geoffroy de Lagasnerie assura, à l'antenne de France Inter, la promotion de son dernier ouvrage, *Se méfier de Kafka* (Flammarion). Si le titre était relativement prudent – quoiqu'en langage de clerc, appel à la méfiance vaille souvent anathème – l'auteur offrit une homélie pour le moins iconoclaste. Concrètement, le sociologue s'arc-bouta sur la

représentation de l'institution judiciaire, réfutant une vision arbitraire de la justice portée par Franz Kafka, trop influente dans le champ intellectuel selon lui. Son ouvrage, qui se veut notamment une réponse aux travaux d'Adorno sur l'auteur du *Procès*, relève d'une lecture au premier degré : « *Ce qui s'appelle "La Justice" chez Kafka n'a rien de commun avec les dispositifs institutionnels auxquels ce terme renvoie habituellement.* »

Ce faisant, Lagasnerie escamote la portée symbolique de l'œuvre kafkaïenne, à savoir les institutions de l'époque post-Révolution industrielle, qui mènent à l'écrasement de l'individu par les poids conjugués de la bureaucratie, de l'anonymisation et de l'automatisation. Pour sa part, observant cet univers, Milan Kundera y voyait « *le monde de l'obéissance* » et « *le monde de l'abstrait* » (*L'Art du roman*). Aussi Lagasnerie ne s'intéresse-t-il pas à d'autres évidences relevées par Kundera chez Kafka, notamment la « *manière dont il conçoit le moi* » (Id.), alors même que « *tous les romans de tous les temps se penchent sur l'énigme du moi* » (ibid.). Enfin écarte-t-il l'aspect burlesque d'une œuvre empreinte d'un humour froid, déconcertant, très centre-européen, pour ne pas dire juif : « *Le comique est inséparable de l'essence même du kafkaïen* », estime Kundera, toujours dans *L'Art du roman*. Décidément, depuis une position surplombante, c'est-à-dire en tant qu'essayiste défenseur du roman en général, Kundera fait office d'avocat pour Franz Kafka dans ce procès, très méta, qui lui est intenté.

Kafka comme cas d'école

Que reste-t-il de ce furtif épisode éditorial et radiophonique ? Un penseur de la « gauche radicale » entend faire passer l'œuvre de Kafka dans le domaine de l'illicite, ce qui est déjà un événement en soi. Surtout, cette séquence laisse une drôle d'impression d'assiègement, sinon de négation du roman en tant qu'art, par un lettré qui prétend questionner une œuvre sous l'angle de la « représentation », sans réellement appréhender l'exercice romanesque pour ce qu'il est. Coïncidence malheureuse, l'hostilité du sociologue envers le roman kafkaïen s'est déclarée quelques semaines après la mort de Kundera, qui a pratiqué, aimé, explicité l'art du roman, notamment à l'aide de Kafka, mais aussi de ceux qu'il considère comme les fondateurs de cet art : Diderot, Laurence Sterne et surtout Cervantes.

Prenant appui sur ce dernier, Kundera expliquait en 2005 dans *Le Rideau* que « *Don Quichotte est vaincu. Et sans aucune grandeur. Car, d'emblée, tout est clair : la vie humaine en tant que telle est une défaite. La seule chose qui nous reste (sic) face à cette inéluctable défaite qu'on appelle la vie est d'essayer de la comprendre* ». Ainsi, la double épopée don-quichottesque définit-elle un principe fondateur de la modernité

romanesque occidentale : l'être humain face à ses tourments existentiels. Certes, cela n'est pas un monopole du roman, mais au fil des observations de Kundera – il se présente en praticien et non en théoricien – nous comprenons la singularité de ce genre littéraire.

Nanti d'une ambition qui n'est pas (seulement) celle de décrire le tragique et le sublime, le roman est notamment capable de contourner la tragédie antique, ne serait-ce que par l'antihéros. Dans cette catégorie, on trouve le personnage du déserteur, qui n'est pas celui qui abandonne, mais « *celui qui refuse d'accorder un sens aux luttes de ses contemporains* » (*Le Rideau*). Par ailleurs, le roman revêt une forme parabolique qui n'a rien de biblique, bien au contraire, puisque Kundera relève « *une incompatibilité sans appel entre le comique et le sacré* » (*Id.*). Il note, à ce sujet, que « *les premiers exégètes de Kafka ont expliqué ses romans comme une parabole religieuse. Cette interprétation me semble fausse (parce qu'elle voit une allégorie là où Kafka a saisi des situations concrètes de la vie humaine), mais pourtant révélatrice : partout où le pouvoir [...] se comporte comme Dieu, il suscite à son égard des sentiments religieux.* » (*L'Art du roman*). Nous pouvons finalement percevoir en Kafka un exemple type de cet art romanesque décrit par Kundera, dans la mesure où l'auteur du *Procès* et du *Château* offre une vision pseudo-sacrée des institutions, en fait désacralisées par l'effet comique de leurs propres outrances et absurdités, tandis que les personnages kafkaïens sont la désertion même, par autodissolution ou par abandon de soi. En outre, ils s'inscrivent pleinement dans un champ littéraire qui conçoit les individus « *non pas en fonction d'une vérité préexistante, en tant qu'exemples du bien ou du mal, ou en tant que représentations de lois objectives qui s'affrontent, mais en tant qu'êtres autonomes fondés sur leur propre morale, sur leurs propres lois* » (*Les Testaments Trahis*).

Sous la plume de Kundera, le roman apparaît comme un organisme. Il est un fruit, sinon un outil de l'esprit critique, un enfant de l'Europe moderne où nul écrivain de nulle nation n'éclot sans offrir une variation de ce qui existe déjà

La mort du roman ?

Nous le perdons de vue, tant « roman » et « littérature » se confondent dans le langage courant, mais Kundera nous rappelle que le roman est une séquence de l'histoire de la littérature, et qu'il est mortel. Ainsi écrit-il en 1986 dans *L'Art du roman*, alors que la Tchécoslovaquie communiste existe encore : « *J'ai déjà vu et vécu la mort du roman, sa mort violente (au moyen d'interdictions, de la censure, de la pression idéologique).* » De

manière générale, sous la plume de l'auteur tchèque, le roman apparaît comme un organisme. Il est un fruit, sinon un outil de l'esprit critique, un enfant de l'Europe moderne où nul écrivain de nulle nation n'éclot sans offrir une variation de ce qui existe déjà : « *L'esprit du roman est l'esprit de continuité : chaque œuvre est la réponse aux œuvres précédentes, chaque œuvre contient toute expérience antérieure du roman.* » (id.). Sa mort, elle, se déroule par arrêt de l'alimentation : « *Nous savons maintenant comment le roman se meurt : il ne disparaît pas ; son histoire s'arrête : ne reste après elle que le temps de la répétition où le roman reproduit sa forme vidée de son esprit. C'est donc une mort dissimulée qui passe inaperçue et ne choque personne.* » (Ibid.)

Faire mourir le roman ? Certains semblent y penser à l'intérieur même du cercle des littérateurs, et plutôt dans une perspective politique. Rien de très nouveau pour Milan

Milan Kundera



folio

Kundera : « *Si je devais me définir, je dirais que je suis un hédoniste piégé dans un monde politisé à l'extrême* », écrit-il en 1980, en préambule de sa pièce de théâtre *Jacques et son maître*, adaptée du *Jacques le fataliste* de Diderot. Dans un registre parfaitement opposé, Edouard Louis, ami intime de Geoffroy de Lagasnerie, est l'auteur de récits autocentrés en lesquels il voit un tournant littéraire révolutionnaire. En 2018, interrogé par *Libération*, il dénonce une certaine tradition fictionnelle : « *La bourgeoisie parle toujours de la littérature comme de quelque chose qui sauve, qui "ouvre les esprits", mais dans la plupart des cas, la littérature, c'est une manière d'exclure et d'humilier les dominés* ».

Au fond, on ignore s'il opère une généralisation maladroite destinée à détacher l'autofiction de son ascendance romanesque – ce qui serait d'autant plus saugrenu que ni Ernaux ni Duras, inspiratrices du genre autofictionnel, ne se sont elles-mêmes créées par génération spontanée – ou s'il fait référence à un kitsch littéraire sur lequel Milan Kundera aurait, lui aussi, beaucoup à dire.

Les essais de l'écrivain tchèque nous rappellent à quel point le roman, non kitsch, peut contredire l'assertion beaucoup trop simple d'Edouard Louis et subvertir son esprit de sérieux. Rappelons-nous ce que Kundera écrivait dans *L'Art du roman*, comme un principe générique : « *L'esprit du roman est l'esprit de complexité. Chaque roman dit au lecteur : « Les choses sont plus compliquées que tu ne le penses ».* En somme, même s'il s'inscrit dans un monde éminemment politique, il demeure l'opposé d'un tract.



Poésie

Sabine Huynh, la voix poétique et l'oreille des Boat People

Née au Vietnam, la poétesse et écrivaine Sabine Huynh a grandi en France avant de vivre dans plusieurs autres pays. Au Canada, elle a recueilli les témoignages de Boat People, à qui elle a consacré un touchant recueil, paru chez Bruno Doucey.

Ils étaient dix, ils étaient cent, ils étaient des milliers puis finalement des millions. Pour tous, « *l'exil est une espèce de longue insomnie* », comme l'écrivait Victor Hugo, qui a lui-même vécu cette expérience d'arrachement à la France.

Entre 1975 et la fin des années 1980, des millions de Vietnamiens, de

Cambodgiens et de Laotiens fuient les dictatures communistes et les régimes d'oppression et de violence qui y sont attelés. Leurs destinations : l'Europe et l'Amérique du nord. Dans leur imaginaire collectif, l'Occident reste sinon le lieu de tous les bonheurs, du moins le lieu de tous les possibles, surtout les États-Unis, où l'*American Way of Life* persiste encore à cette époque.

Sabine Huynh, poétesse et écrivaine française née au Vietnam, a vécu plusieurs années au Canada. C'est là-bas qu'elle a écouté, entendu et précieusement recueilli les témoignages de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants de la communauté vietnamienne d'Ottawa, lors d'un travail universitaire de recherche. Elle en a tiré 60 sonnets, rassemblés dans l'ouvrage *Prendre la mer*, paru chez

Bruno Doucey en édition bilingue (français/anglais).

La vie selon la perte

Comme tout recueil de poésie, celui de Sabine Huynh est une proposition, de vies, de survies, de mots, de peines et de terreur (« *Son cœur, une quenouille de nœuds et de peur gonflant, s'amincissant et se regonflant* »). Pourtant, on ne peut que noter et saluer les multiples facettes des sonnets. Ces derniers décrivent par exemple avec une grande justesse le douloureux voyage « *au-delà de la mer, aux confins du paradis* » où « *un frêle esquif ballotté par les flots flotte ou, jouet des vents et des tempêtes, il se fracasse dans les vagues* ». La poétesse montre bien que l'émigration contrainte, notamment par des motifs politiques, est un arrachement intégral, une amputation de l'identité. Car nous ne sommes pas

L'espoir zéro

seulement ce que nous faisons comme l'affirmait Sartre ; la perte de tous les biens matériels de ce monde et l'abandon de la langue constituent une perte irrémédiable de soi : « *Ils étaient tout vendus pour la traversée du désert d'eau où l'on a soif*, » À ce titre, l'auteure suscite chez le lecteur un salutaire questionnement existentiel sur le concept d'identité.

Mais le pire se trouve peut-être dans l'absence de projection. Toute attente semble vouée à sombrer dans les profondeurs de la désillusion : « *Les réfugiés troquent dangers et langues contre d'autres, presque au bout du monde*. » Parfois, ils ne sont même pas sûrs de leur destination. « *Où part ce bateau ? Peu importe où, peu importe tant que c'est loin de ce drapeau [...]* Partir les mains vides, les doigts éternellement noués à ceux des êtres aimés, les yeux scrutant une ligne invisible. Offrez-nous un horizon où poser nos yeux. »

Certes, le risque zéro n'existe jamais dans une vie. Mais quid de l'espoir zéro, ou presque ? De l'espoir conditionné par des facteurs si nombreux et extérieurs à nous – comme la situation politique et économique du pays d'accueil – qu'il devient inexistant ou relève du pur miracle ? La poétesse décrit ainsi la difficile intégration d'une Vietnamiennne « *sans mari ni enfants* », qu'on « *pense libertine* ». Scène affligeante et teintée de racisme exotisant que celle où cette jeune femme s'attable dans un restaurant : « *Soit elle ne sera jamais servie, soit elle le sera mais au bout d'une longue attente et le serveur lui laissera son numéro au bas de la note pour son oncle ivrogne qui cherche une énième concubine*. »

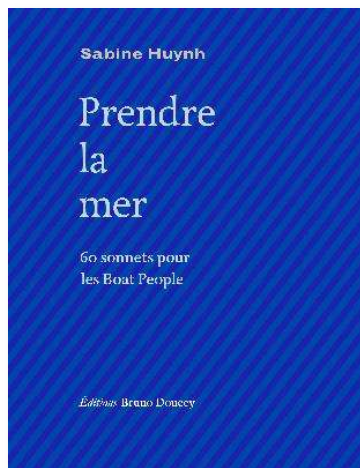
Dans d'autres cas, les réfugiés sont bringuebalés d'un pays à l'autre. Les États se renvoient la patate chaude de ces vies

rapiécées et de ces âmes esseulées, à la transparence fantomatique : « *À Taïwan, ils n'ont pas voulu de nous alors on est restés à bord jusqu'aux mots : "Amenez-les à Londres"*. » C'est une humiliation de plus, que celle de n'être ni désiré ni attendu nulle part.

Le seul moyen de s'en sortir, pour tous ces êtres aux lambeaux du passé flottant sur les reins comme des drapeaux déchirés, semble être de se créer un « *moi-multiple* », selon l'expression employée par le philosophe Colas Duflo. Les Boat People doivent survivre non à la mort désormais mais à la vie laborieuse en milieu parfois hostile. Au Canada, ils arrivent privés de tout, jusqu'à la dignité, nus en apparence d'une quelconque richesse mais chargés des traumatismes de la guerre du Vietnam. « *Les enfants maigres courent encore, la nuit de leur cri de terreur noire n'en finit pas d'engluer nos jours, l'incendie de leurs*

corps a soufré le ciel pour toujours, soufré mes paumes qui aujourd'hui ne peuvent rien faire », écrit Sabine Huynh. En chacun d'eux, pour le meilleur et pour le pire, pèse le terrible poids de la condition humaine : « *Chagrin ou joie, ce n'est qu'un destin humain.* »

◆ E.M.



Ref. : Sabine Huynh, *Prendre la mer. 60 sonnets pour les Boat People* (Éd. Bruno Doucey, 2024, 137 pages).

Musique

Gamma de Gesaffelstein : l'EBM au sommet, le retour en puissance ?

Sorti le 29 mars 2024

après une pré-campagne concentrée sur un petit mois, le troisième album de Gesaffelstein (Mike Lévy de son vrai nom) explore une nouvelle direction dans un style compositionnel restant tout à fait reconnaissable. Un court mais véritable album qui demande à être replacé dans le contexte d'une carrière plus large...

À l'écoute des extraits et du premier single « Hard Dreams », les commentaires évoquant un retour du « Prince des Ténèbres » ou « Dark Prince » se sont multipliés. Il faut dire que l'accueil de ce troisième opus se fait bien plus enthousiaste que pour le volet précédent. Mais peut-on vraiment parler de retour aux sources ? Un rappel du parcours musical et stylistique du compositeur et DJ lyonnais s'impose. D'abord auteur d'une série d'EP d'un genre techno très rétro et adouci, presque *coldwave*, le musicien à l'étonnant patronyme se fait remarquer en

réadaptant sa techno vers une approche plus sombre et agressive, très caractéristique, entre 2010 et 2011. Le premier album, *Aleph*, est un chef d'œuvre dans sa catégorie, celle d'une musique crue, cruelle, intransigeante et intensément rythmée. Un grand succès francophone qui permet à Gesaffelstein de placer certains titres dans des publicités dans les domaines automobile et cosmétique.

Mais en 2019, le même DJ prend tout le monde de court avec un deuxième album musicalement éloigné. Si le premier single, sorte de déconstruction du hip-hop dans son style angoissant, est approuvé de ceux qui le suivent, la suite suscite davantage d'incompréhensions : des collaborations avec The Weeknd, Pharrell Williams, Haim et Electric Youth, qui donnent une couleur presque trop « grand public » à un compositeur réputé pour son caractère inaccessible. Les morceaux qui en résultent, bien que

conservant l'aspect rythmé et intransigeant de leur auteur, sont entrecoupés de séquences instrumentales sans cohérence d'ensemble suffisamment apparente, donnant la triste impression d'un album-prétexte en vue d'atteindre une renommée internationale...

Mais c'était sans compter sur l'EP *Novo Sonic System*, sorti quelques mois plus tard sans aucune promotion ni précommande. Musique très minimaliste aux basses et rythmes claquants, rappelant les sonorités d'*Aleph*, mais teintés d'une agréable couleur EBM (*electronic body music*, NDLR) et parfois punk sur certains titres. Le nouvel album *Gamma* pousse encore plus loin ce quatrième style de Gesaffelstein, et y mêle la voix de Yan Wagner, rappelant furieusement les bonnes années de Depeche Mode ou des Sisters of Mercy. Les onze titres, tous très courts, permettent de démontrer l'étendue de la

palette des artistes et renoue avec la cohérence de ce que l'on peut véritablement appeler un album. S'y alternent des passages très rétros (*Digital Slaves*, *Your Share of the Night*, *The Urge*), agressifs (*Hysteria*, *The Perfect* ou encore l'étonnant *Psycho* aux rythmes africanisants distordus à l'extrême), plus accessibles (*Hard Dreams*) et parfois mélancoliques (*Lost Love*). Les sources d'inspiration de Gesaffelstein, au premier rang desquelles DAF, connues du temps de son premier album, sont d'autant plus évidentes avec *Gamma*, qui leur rend un bel et chaleureux hommage. Le seul reproche que l'on pourrait adresser à cette nouvelle mouture est sa faible durée (vingt-sept minutes pour onze titres) ; espérons que les prochains concerts seront l'occasion de les faire durer, et que certains d'entre eux auront à nouveau lieu en France !

En conclusion, il n'est pas ici question d'un pur retour aux sources, mais

d'un retour à la cohérence globale d'une intransigeance musicale que l'on connaissait avec le premier album *Aleph*. Ce troisième opus, très réussi, est en ce sens un nouveau pas dans la direction du premier. Un tel parcours pose une question singulière : Gesaffelstein tente-t-il de convertir un plus large public au style oppressant et rythmé qui avait fait son succès au début des années 2010 ? Seul l'avenir nous le dira... Et il prendra son temps, vu la capacité de l'artiste à se priver de toute communication sur les projets en cours et à ne révéler les sorties de ses productions qu'au dernier moment. ♦

Aloïs Lang-Rousseau



Ref. : Gesaffelstein, *Gamma* (Columbia), 2024.

Cinéma

Le Jeu de la reine, victime d'un topos « progressiste »

Tiré d'un ouvrage homonyme d'Elizabeth Fremantle, « Le jeu de la reine », adapté au cinéma par Karim Aïnouz, met (mal) en lumière la sixième et dernière épouse d'Henri VIII, Catherine Parr.

« *C'était tellement loin pour moi, je ne connaissais rien à l'histoire anglaise* », a récemment déclaré le réalisateur Karim Aïnouz au sujet de son dernier film *Le Jeu de la reine*, qui met en scène Catherine Parr, la sixième et ultime épouse du roi Henri VIII. Indulgence intellectuelle oblige, il est tout à fait compréhensible qu'un artiste français ne soit pas au fait d'une partie de l'histoire de l'Angleterre, à savoir la dynastie des Tudors. Le problème commence (et perdure)

quand l'œuvre qu'il entend y consacrer bafoue toute règle coutumière du respect minimal dévolu à l'Histoire d'un pays ou d'une personnalité. Or, c'est malheureusement le cas du *Jeu de la reine*. La seule excuse – et non des moindres reconnaissons-le – est que le film est adapté lui-même d'un roman homonyme d'Elizabeth Fremantle qui n'a d'historique que le nom.

D'abord, les atouts, hélas peu nombreux, du film. L'esthétique, tout en clairs/obscur et en contrastes, accroche l'œil. Les gros plans, nombreux, immergent le spectateur, qui ne pourra manquer de se sentir intrusif, notamment dans les (laborieuses) scènes intimes. De la satisfaction dans le malaise. Ils sont toutefois « compensés » par des plans-paysage qui donnent à voir l'imbroglio à l'œuvre à la cour, par exemple quand Catherine danse avec Thomas Seymour sous le regard soupçonneux du roi. Enfin,

le film oscille entre réalisme sobre, tension proche du thriller et grotesque (beuveries et gestuelles grandiloquentes).

Jude Law magistral

Indéniablement, Jude Law, ex-blondi au visage angélique, est métamorphosé et méconnaissable, campant un Henri VIII qui relève plus de l'ogre que de l'homme, du tyran que du souverain pacifiste et humaniste que Thomas More désirait le voir devenir. Le roi est trop colérique, trop violent, trop belliqueux, trop gros, trop infesté par ses ulcères à la jambe, trop imprévisible. Trop tout. En cela, Jude Law se révèle plus proche de la réalité, tant dans le physique que dans le (sur)jeu adopté, que le charmant Jonathan Rhys Meyers dans l'excellente série *The Tudors*.

De son côté, Alicia Vikander incarne une Catherine Parr faussement soumise mais

paradoxalement dévouée à son mari. Si elle est censée être au cœur de l'intrigue, elle se retrouve éclipsée par moments par le monstre du cinéma qui l'assaille et l'étouffe, dans tous les sens du terme. Pour qui a vu *Tulip fever*, un autre point saute aux yeux : Vikander n'a en réalité que peu de capacités de variations. Son ampleur dramatique et son jeu sont étrangement semblables à ceux qu'elle développe pour l'héroïne Sofia Sandvoort dans le film de Justin Chadwick pré-cité, voire même pour la reine Caroline-Mathilde de Hanovre, la reine consort du Danemark et de Norvège, dans *Royal Affair* de Nikolaj Arcel. Pour Catherine Parr comme pour Sofia Sandvoort (qui évolue dans les Pays-Bas luthériens du XVII^e siècle), elle incarne une protestante. Et c'est à chaque fois une chape de plomb d'austérité et de grisaille d'expressions qui s'abattent sur le spectateur.

Néanmoins, là n'est pas le défaut majeur du *Jeu de la reine*. Karim Aïnouz n'a, semble-t-il, pas hésité à foncer tête la première dans le mur de la décontextualisation. Ou plutôt du plâtrage permanent d'un *topos* progressiste du XXI^e siècle, en l'occurrence ici sur la Renaissance. On sait que Catherine n'a pas choisi Henri VIII. Elle aimait Thomas Seymour, oncle du prince Édouard. Alors, il faut en faire un étendard féministe, victime de violences conjugales constantes. Exemple : la scène parfaitement inventée où Henri lui enfonce un collier dans le gosier ; bijou qu'elle aurait donné à la protestante Anne Askew pour que celle-ci puisse survivre l'hiver. Certes, Catherine entretenait bien une amitié avec cette opposante du roi. Leur lien était basé sur des croyances religieuses partagées, des échanges intellectuels. Toutefois, Catherine n'est jamais allée gambader dans les

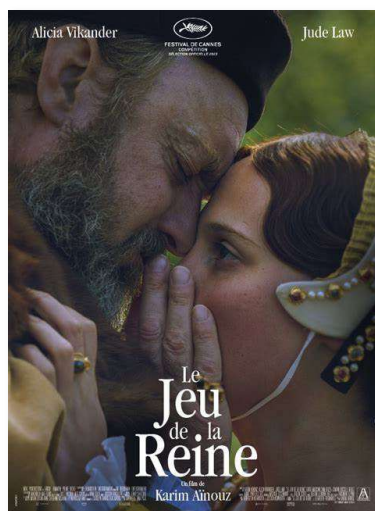
bois pour admirer Askew prêcher la bonne parole comme dans le film (et le livre apparemment). Elle a par contre tenté de l'aider, en vain.

S'agissant d'Henri, les sentiments de Catherine étaient plus mitigés que ne laisse supposer la montée en puissance de haine maritale tout au long du film. Il est admis aujourd'hui qu'elle s'est dévouée avec sincérité à son époux, pour qui elle s'était étonnamment prise d'affection. De même, elle est dépeinte en régente efficace, maintenant la stabilité du royaume, mais tentant *mordicus* d'imposer l'anglais comme langue de la lecture de la Bible. Quand le roi revient de France, elle lui confie purement et simplement qu'elle aurait aimé continuer ainsi (à exercer le pouvoir). Impossible de ne pas voir le message codé très contemporain à savoir que l'exercice du pouvoir par une femme (subtile, juste, rebelle) recèle des avantages infiniment plus

grands que par un homme (grossier, inhumain et idiot).

Quant à la position victimaire, elle ne saurait être pleinement atteinte sans une fausse couche, évidemment provoquée par la colère et un tabassage en règle du roi. Sauf que Catherine n'a jamais été enceinte d'Henri VIII. De même qu'elle ne l'a pas assassiné comme Elizabeth Fremantle et Karim Aïnouz en ont décidé, afin de prouver peut-être que la libération de la femme passe avant tout par la mort réelle et symbolique de l'homme représentant le patriarcat le plus patenté. Le *girl-power* appliqué au XVI^e siècle passe mal, tout simplement. Car l'Histoire est assez fascinante, et les rois et reines assez riches de leurs névroses et de leur génie, pour ne pas avoir besoin de les recouvrir d'un progressisme revanchard bon teint. ♦

E.M.



Réf. : *Le Jeu de la Reine* (2023). Film britannique réalisé par Karim Aïnouz. Avec Jude Law, Alicia Vikander, Ruby Bentall. Sorti le 27 mars 2024.

Peinture

Héliion, le peintre aux mille-et-un styles

Le Musée d'Art moderne de Paris rend hommage à Jean Héliion (1904-1987) à travers une immense et passionnante exposition. Un peintre extrêmement original qui a su exceller aussi bien dans l'art abstrait que figuratif.

Docteur Jean, Mister Héliion ? À la sortie de la rétrospective consacrée à

ce peintre atypique au Musée d'Art moderne de Paris, le spectateur s'interroge : existe-t-il un, deux ou une infinité de Jean Héliion ? À l'image de sa vie, cet artiste s'est volontairement montré protéiforme, passant – fait assez rare pour être souligné – de l'art le plus abstrait et minimaliste qui soit à l'art figuratif.

L'exposition suit avec rigueur le cheminement tout sauf traditionnel de ce peintre français né en 1904 et mort en 1987. Dès les années 1920, Héliion se lance dans la peinture. Ses premières toiles, avec une tendance géométrique marquée, le rendent très proche de Piet Mondrian et de Fernand Léger. Cette liberté assumée que lui procure l'art abstrait le poussera même à en faire la promotion chez nos « voisins » américains. Il sera considéré comme l'un des principaux peintres français à avoir introduit cette forme d'art outre Atlantique. Mais ce sentiment de subversion, de rébellion par le pinceau

que peut offrir l'abstraction semble le laisser. Dans les années 1930, il commence à introduire des visages dans ses œuvres. L'humanité auparavant absente dans la plus pure abstraction picturale prend vie et s'épanouit dans ses tableaux, lesquels démontrent un grand sens technique et une impressionnante capacité à dominer et contrôler la composition d'une toile. Après la déconstruction vient l'heure de la reconstruction. Car à la même époque, il se rend en URSS et découvre, effaré, son totalitarisme cru, que certains (comme Sartre) refuseront de reconnaître.

Lui qui avait un temps goûté aux idéaux communistes est dépité. Il voyage ensuite aux États-Unis où il observe, choqué, les conséquences d'un capitalisme débridé qui le répugne. Rentrer dans un case n'est pas à son goût. Le campisme, en art comme en politique : très peu pour lui. Et il le paie.

Ses tableaux abstraits sont vivement critiqués par les galeries et les critiques.

Il se tourne alors vers l'art figuratif, alternant natures mortes au souffle si incarné qu'on les croirait vivantes et toiles mettant en scène des personnages (parfois nus), avec des inspirations cubistes et des couleurs chatoyantes. Les premières relèvent du joyeux chaos ordonné. C'est l'humanité qui éclate sur une table jonchée d'un vêtement, d'une miche de pain, d'une bouteille de vin. Par ces objets, l'homme s'immisce dans chaque recoin du tableau et sa présence/absence n'en est que plus évidente.

Plusieurs autoportraits et un nu féminin de dos donnent également à voir le talent exceptionnel du peintre, sa connaissance des proportions, sa sensibilité dans l'art de partager les émotions. C'est souvent là où que le public se fourvoie ou se laisse abuser. Face à des toiles abstraites, de nombreux profanes sont tentés de fanfaronner en affirmant qu'ils seraient capables

« de faire pareil », assimilant les œuvres à des barbouillages d'enfants de 4 ans. Il suffit d'observer le trait classique des artistes pour comprendre qu'il n'en est rien. Les peintres abstraits (comme Héliou à l'origine) ou connus pour avoir proposé une forme unique (Giacometti avec ses hommes longilignes qui marchent) se sont souvent permis ces audaces car ils maîtrisaient parfaitement les canons de l'art académique...

Artiste aux multiples pinceaux, homme résolument libre et sans affiliation éternelle, Jean Héliou méritait cette rétrospective d'envergure. Il mérite encore plus que tout curieux ou amateur d'art prenne le temps de le (re)découvrir avec une attention accrue. ♦ **E.M.**



Info. : *Jean Héliou, la prose du Monde*. Musée d'Art moderne de Paris. Exposition ouverte jusqu'au 18 août 2024.

Littérature

Poésie libanaise

***Le Palais Mawal*, le merveilleux nouveau roman de l'écrivaine Dominique Eddé, en dit aussi long sur le Liban que sur la vie elle-même, traversée d'amours, de souffrances, d'absences, de ruptures...**

Lorsque l'on referme la dernière page de ce roman, le cœur se serre et on pense avec émotion à la phrase de l'écrivain français, Claude Roy : « *À la fin, le cœur aurait voulu qu'il n'y ait pas de fin.* » On voudrait encore une fois que les personnages nous parlent, ne nous laissent pas seul, nous tiennent la main jusqu'à demain. Nous ne dirons rien de la conclusion de ce roman si émouvant et si simple.

On ne peut que planter le décor avec Dominique Eddé, une écrivaine franco-libanaise, et qui est aussi journaliste. On retrouve sa plume dans de brèves chroniques dans le journal francophone libanais *L'Orient-le Jour*. Très impliquée par ses écrits et ses

mobilisations sur la question palestinienne, elle a aussi rendu compte dans un magnifique ouvrage de la pensée d'Edward Saïd, auteur palestino-américain dont l'œuvre reste si indispensable dans nos temps tragiques.

Le roman raconte l'histoire d'une famille, et à travers elle, c'est le Liban qui se dessine, celui dont le destin a eu affaire au cauchemar de l'Histoire pour parler comme Joyce. Le Liban est le personnage, l'ombre portée, la présence entêtante, qui se glisse, qui s'invite, qui fracture. Terre d'accueil, de refuge et aussi terre de tous les départs, qui féconde l'exil, qui lui donne l'une de ses formes. Pourtant le Liban ne nous quitte jamais. Il est le message, l'expression de la vie même blessée, mutilée, mais qui tient tête au destin aussi violent soit-il.

Alors ce palais Mawal est une magnifique demeure au cœur de Beyrouth. Elle a ce charme si particulier. Mais les propriétaires l'ont hypothéquée et n'ont plus les moyens de l'entretenir. Elle a le charme des ruines. C'est un couple qui y vit. Léonora est une italienne qui est venue au Liban avant la guerre

civile, qui a quitté le couvent qui la destinait à devenir religieuse pour rejoindre Salim. C'était l'âge d'or de Beyrouth de 1958 après la mini guerre civile jusqu'en 1975, l'autre guerre civile qui bouleversa le pays pour plus de quinze ans.

Mais Salim ne vit plus avec Léonora, occupe une chambre dans un hôtel de bord de mer. L'amour a été leur grande affaire pendant longtemps, mais Léonora a eu le cœur battant pour un cinéaste turc. Elle aurait pu dire à Salim : « *J'ai besoin de lui, j'ai besoin de toi* », comme dans la bouleversante chanson de Nicole Croisille, mais ce désir double ne pouvait être entendu et devient cause de souffrance et de déchirement.

De l'union de Salim et de Léonora naîtra Riad leur enfant qui s'éloignera d'eux et qui nourrit une rancœur tant pour des raisons politiques qu'affectives. C'est ici qu'il ne faut rien ajouter sur la suite du récit car dans ce pays si attachant et si inquiétant, des drames se trament, et sur le palais Mawal un vent viendra à souffler. Les personnages ont tant à nous dire sur eux-

mêmes, sur le Liban, sur nous tout simplement.

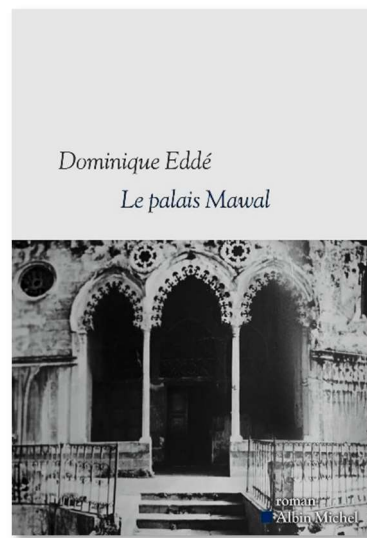
Ce livre lumineux mérite d'être lu lentement, et même relu par moments, tant l'écriture de Dominique Eddé est poétique, grave et aussi légère.

Nous l'avons lu crayon à la main, cœur en bandoulière et les yeux souvent gonflés de larmes et pas seulement parce que ce pays et ce qui lui arrive ne nous laisse jamais indifférent mais aussi, surtout, parce qu'il parle de sentiments, de situations que nous vivons tous : l'amour, l'absence, le déchirement intérieur, l'exil. Mais jamais Dominique Eddé ne nous fait la leçon, ne nous explique pompeusement la vie, elle entre dans nos cœurs à la pointe des pieds. Elle nous murmure ces choses qui nous tiennent en vie et qui remettent à plus tard nos envies parfois si insistantes de quitter la pièce, la grande scène qu'est la vie pour toujours.

Comme le dit joliment Dominique Eddé dans un entretien donné à *L'Orient-Le Jour* : « *Mes romans vivent plusieurs vies, comme leurs personnages, la version imprimée est le résultat de*

ces vies multiples. » Alors, parfois, il faut vivre plusieurs vies quand nous gagnons la tentation d'en abandonner une.

Ce livre accorde à l'amour une place toute particulière presque rédemptrice pour sauver ce qui peut l'être et tout cela dans ce qui semble si important pour Dominique Eddé comme pour le Liban, une certaine lumière que l'on cherche toute sa vie. Roman de la mémoire et des absents si présents, le palais Mawal ne peut tomber en ruines car notre cœur battant viendra les relever... ♦ F.F.



Ref. : Dominique Eddé, *Le Palais Mawal*, Albin Michel, 2024, 224 pages.



Une jeunesse sous les radars

Partie 1 : « Jeunesse et immigration »

Un témoignage de **David Langois-Mallet**

Formateur en culture générale pour les classes de

BTS et en histoire-géo auprès des centres de formation d'apprentis (CFA).

Est-il devenu impossible d'enseigner l'histoire de France aux jeunes d'aujourd'hui, notamment issus de l'immigration ? Un débat constructif sur la colonisation peut-il encore se tenir dans une salle de classe ? David Langois-Mallet, enseignant, propose des éléments de réponse à travers son expérience personnelle avec les élèves, bien différente des clichés médiatiques.

La jeunesse est une idée de vieux. Les plus de quarante ans se la construisent dans l'attachement de quelques visages intimes et un flot d'images médiatiques. Pour la jeunesse des quartiers populaires, dominant les flammes des jeunes émeutiers de Juin 2023, qui monopolisent l'attention des médias, fascinent et effrayent le public d'un même mouvement qui symbolise la banlieue, terme vague pour désigner ce qui n'est pas éligible à la dignité du centre, immigration et classe populaire confondues. À l'opposé, côté cheveux bleus fluo, la jeunesse de la bourgeoisie culturelle, *woke*, pardon « éveillée » institutionnalisées à la fois, se voit l'objet de la convoitise endogame et du recrutement narcissique des partis progressistes et des mêmes médias. L'une et l'autre semblant se renvoyer l'image des banlieues et du centre des légitimités, tandis que la majorité, de la France silencieuse de province semble inexorablement, soumise dans une colère rebelle, rejoindre dans les urnes les rangs d'un nationalisme à la fois discret socialement autant que tonitruant électoralement. Entre Nahel et Bardella, il n'y a place que pour quelques écolos de plateaux télé.

Assumons d'emblée de décevoir pour pouvoir parler librement du réel. Cette contribution sera modeste et ne prétendra pas embrasser la totalité de la question et trancher le sujet à coup de statistiques, imparable. Il ne s'agit ici que d'ouvrir le débat sur une jeunesse non représentée, non imagée, en rendant compte d'aspects du réel

absents. Et de surcroît à travers une expérience limitée, contingente et subjective et défaut d'être discutable.

La profession d'enseignant, qui se trouve être mon poste d'action observante pour ces confidences engagées, se trouve elle-même bousculée, dans sa pratique par cette jeunesse et dans le miroitement des représentations que lui renvoie la société. Articles, films et tribunes libres se précipitent à l'esprit pour donner une forme à l'opinion alors que dans les (trop rares) échanges entre profs, la perplexité domine. Que se passe-t-il avec cette génération ? Qui sont-ils ? Que restera-t-il de ce qu'on essaie de leur transmettre ? Y aura-t-il un lien entre ce que nous nommons la culture, notre histoire et eux ? Appartiennent-ils à la même cité politique que nous ? Ont-ils un attachement avec la langue ? Sont-ils reliés à l'histoire de leur classe sociale et à ses combats ? Dans ce que nous estimons précieux et impératif de donner, et que l'on nous a donné, avons-nous au fond un avenir et ont-ils eux, un futur dans notre mémoire collective ou sont-ils définitivement des bouchons, perdus au fil de la rivière d'écrans qui emporte la société de consommation ?

Voir adeptes d'autres idéologies, d'autres mémoires en rupture ou avec lesquelles les ponts ont été brisés ?

J'ai enseigné dans un rythme effréné ces derniers mois. Dans des situations très variées, à la fois par désir et par contrainte, auprès de jeunes



professionnels franciliens. Uniquement des matières impliquantes, histoire, culture générale, initiation à la géopolitique auprès de classes de CAP, Brevet professionnel, classes de lycée pro et beaucoup de BTS (BAC+2) et même quelques collégiens de sport études. Soit tout le vivant panel entre 14 et 30 ans, parfois plus, Français, le plus souvent « de la diversité » comme ils se nomment eux-mêmes, ou nouveaux arrivants d'Afrique, des ouvriers, techniciens supérieurs, en cours d'installation ou précaires, mais déjà actifs puisque recrutés en alternance, et donc salariés, aussi, pour étudier.

À rebours de l'idée reçue sur l'immigration, en particulier celle d'une presse conservatrice estimée proche du patronat, l'immigration légale africaine apparaît sur le terrain non seulement dynamique, mais encore sous un jour très favorable. Loin des clichés donc. On voit ainsi dans les CFA (Centre de Formation des Apprentis) des classes entières de jeunes arrivants francophones d'Afrique noire, non seulement en

dynamique personnelle de travail, mais satisfaisant les employeurs chez qui ils sont en alternance. Le travailleur immigré ne serait pas ce parasite, cet indésirable en chasse d'allocation que l'on se plaît à dénoncer ? En quoi celui qui a traversé au péril d'un courage indomptable la Méditerranée ou l'enfer libyen vaudrait-il moins, quand il échoue près de nos gares, que son cousin invité ?

Côté cours, ce sont des éléments dynamiques ou apathiques, comme les autres élèves, selon les personnalités mais le prof d'histoire peut dégager quelques généralités qui ne sont pas sans intérêt. La première, à rebours aussi bien du wokisme culpabilisé façon LFI que du rejet teinté de racisme zemmourien, c'est leur appétit de France et de roman national. Enseigner Bouvines, les faire participer de l'épopée de Jeanne d'Arc, organiser des grands jeux de rôle en équipe sur les États-Généraux de 1789, ou enrichir leurs connaissances des institutions de la V^e République est non seulement un vrai plaisir pour l'enseignant, mais aussi pour eux. Je dirai même que l'on retrouve une fraîcheur et une joie d'apprendre perdue dans les banlieues françaises, on y reviendra.

Les programmes de l'Éducation nationale, ceux de CAP ou de Brevet, ont été conçus pour des élèves dont on suppose qu'ils sont Français, ou du moins passés par l'école primaire et le collège. Des bases qui ne sont pas celles des immigrés de cultures lointaines, dont les enseignements et les programmes nous échappent. Ce que nous savons, c'est qu'Athènes n'appartient pas au patrimoine spontané d'un ouvrier de Guinée ou Afghanistan. Il est à mon avis indispensable, de reposer des bases communes et l'indispensable éveil aux connaissances que la famille ne possédait pas. Enseigner la formation du système solaire, l'hominisation, la sortie de l'Afrique, les chasseurs-cueilleurs, les débuts de la sédentarité et découvertes de l'ADN des populations préhistoriques, d'Afrique et d'Europe, comme ensuite la civilisation athénienne ou Rome, les Gaulois ou les Francs est non seulement un plaisir, mais un substrat commun indispensable. Un préalable. Qui invite à se demander si les programmes aujourd'hui ne devraient pas complètement être redynamisés et repensés avec l'idée qu'ils ne s'adressent majoritairement plus qu'à des élèves de la globalisation. Que ce soit du fait — comme ici — de l'immigration ou des écrans et de la sous-culture étatsunienne qui devient le fond de sauce commun, qu'ils aient le français ou non à la maison, ils n'en ont plus la culture.

La majorité n'a pas été scolarisée en France et découvre avec appétit qu'il y a une histoire avant la colonisation. Que la France avant d'être la France a pu être brassée par des peuplements, des conquêtes ou des invasions. Que ce n'est ni une page vierge, ni un livre fermé et pas une statue, menaçante ou bienfaitrice. Parce qu'en repassant et les bases communes d'homo sapiens et l'histoire des migrations et celle des peuplements

de la douce France, ils permettent aussi d'imaginer une place, en dehors des clichés. Il va sans dire, qu'il ne faut pas éviter non plus et la colonisation et l'histoire des esclavages, même si cela blesse. En regard du travail forcé dans les colonies, si ce n'est en contrepoint, il faut poser les conditions d'exploitation de la classe ouvrière ici. La société des prédatons coloniales est aussi celle du travail, parfois jusqu'à la mort des enfants d'ouvriers, la réalité du travail des campagnes. De même, 90 % de la population française n'a entendu parler des colonies que par ouï-dire et a fort à faire avec sa propre subsistance. L'État et le peuple, ce n'est pas vraiment une même chose et à bien des égards, la paysanne occitane ou le fermier breton ont autant, voire davantage, laissé l'originalité de leurs cultures dans la modernité. Jules Ferry est à la fois le père de l'école publique et de la colonisation et il est d'ailleurs très intéressant de revisiter avec eux les débats de l'été 1885 à l'Assemblée nationale qui l'opposaient sur ces questions avec Clemenceau (« *race supérieure, c'est vite dit...* ») et de leur montrer que loin d'être un bloc, ce qui caractérise l'histoire et en particulier l'histoire de France, c'est le conflit toujours vivant auquel leur présence sur le sol français, passeport ou pas, les met en situation de prendre part.

Je laisse toujours une place aux exposés libres, ce qui leur permet de faire entendre leur point de vue, celui

de leur pays, de faire découvrir sa géographie, ses paysages ou sa culture. De découvrir par exemple leurs héros, souvent de la lutte contre le colon français, sans que cette fierté soit entachée comme en France de culpabilité ou de sous-entendus. Ils ont leur joie, de vainqueurs ou de vaincus, mais d'hommes libres et fiers. Comme nous, mais nous l'avons oublié. Je pense que c'est plus au travers de cette trame héroïque, même quand elle est malheureuse, qu'ils veulent être perçus et non pas comme des pauvres victimes dont le gentil colon devenu ONG historique culpabilisée, plaint et apporte des pansements moraux. L'Histoire, à la fois tragique et triviale de toutes les façons, vit toujours dans l'imagination au travers du récit qu'elle colore et qu'elle habite. L'essentiel à transmettre étant que notre ignorance reste perpétuellement ouverte aux informations qui la contredisent, contrarient notre confort, et permettent de fabriquer de nouveaux communs, du différent, et des ajustements avec nos contemporains. Les raisons politiques et la raison pédagogique se rejoignent sur la nécessité de la co-construction, même partielle du cours, c'est en tout cas ce que j'ai appris de transposable en cours, de mon travail auprès des élèves en difficulté.

**Enseigner Bouvines, organiser
des jeux de rôle sur les États-
Généraux de 1789, ou enrichir
leurs connaissances des
institutions de la V^e République
est non seulement un vrai
plaisir pour l'enseignant, mais
aussi pour eux**

Ainsi, les exposés libres sont l'occasion d'interroger bien sûr la domination coloniale, mais aussi les clichés du Diable Blanc, seule cause du malheur, d'une Afrique pré-coloniale fantasmée sans histoire et sans conflits. Par exemple, un héros de la lutte contre les Français, comme Samory Touré (un autre Vercingétorix), s'était constitué prisonnier, m'apprend un jeune guinéen, pour libérer sa mère de l'esclavage. De l'esclavage de qui ? Au XIX^e siècle, évidemment pas des Européens, mais d'un voisin africain. Le Celte est parfois l'esclave du Romain, le Dioula parfois victime du Cissé. Le conquérant minoritaire donne parfois une identité patronymique à un peuple majoritaire dont il emprunte la langue, ainsi le Franc pour la France, ou le conquérant Arabe au substrat populaire kabyle du Maghreb. Nous sommes bien le fruit de rapt, de viols, mais aussi d'histoires d'amour, d'alliance, de compromis et de curiosité, de connaissances et de découvertes, mais surtout, après nos ancêtres, tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, tantôt frères d'armes, de gré ou de force, nous sommes là. Nous avons devant nous une réalité, âpre, mais accueillante à un même projet, professionnel, social, national, culturel ou écologique, en quête d'auteurs pour se prolonger. Une histoire nationale française pleine de son lot de fautes et de crimes, comme les copains, mais qui porte aussi quelques tentatives inégalées par ailleurs, pour les dépasser, une haute ambition, terrestre et humaine qu'il est piquant et doux de partager.

(À suivre...) ♦

David Langlois-Mallet

¹ La seconde partie de ce témoignage sera publiée dans le prochain numéro de *Cité* (2024-2).

La revue *Cité*

s'est conçue, avec sa collection initiale (1982-2007), comme un espace d'articulation des idées politiques aux enjeux de la société contemporaine. Dans sa nouvelle formule, lancée en 2022 par des auteurs indépendants et issus d'univers socio-professionnels variés, *Cité* souhaite offrir chaque semestre à ses lecteurs un regard singulier sur une thématique actuelle. À travers les analyses des contributeurs permanents ou de personnalités sollicitées, cette revue politique entend d'abord défendre, dans un contexte de globalisation économique, financière et culturelle, le rôle structurant de l'État républicain contre toutes les formes de féodalités. Elle s'intéresse ainsi à redonner tout son sens à la notion de bien commun, à œuvrer pour la pérennité de notre modèle de souveraineté nationale et populaire et entend contribuer à parfaire le modèle social. Elle s'attachera donc aussi à déconstruire les principes de l'idéologie néolibérale et technomarchande.



Abonnez-vous à la revue !

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____ @ _____

Date et signature

* * *

Cochez l'offre souhaitée :

☐ **Offre abonnement 1 an (2 numéros) au format imprimé (+ format numérique gratuit) : 20,00 € (frais de port inclus).**

☐ **Offre abonnement 1 an (2 numéros) au format numérique : 13,00 €.**

☐ **Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format imprimé (+ format numérique gratuit) : 40,00 € (frais de port inclus).**

☐ **Offre abonnement 2 ans (4 numéros) au format numérique : 25,00 €.**

► Paiement par chèque à l'ordre de l'**IFCCE/Cité** à joindre avec le présent coupon et à expédier à l'adresse suivante : IFCCE Revue *Cité* – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.

► Tout abonnement commence à courir à compter du premier numéro paru postérieurement à la date de réception du paiement.



S'abonner ou acheter *Cité* au numéro
directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

Cité est imprimé en France (Sartrouville)
par la société ATENOR

La Seconde Guerre mondiale est-elle indépassable ?

DOSSIER

- ◆ *1939-1945 en filigrane des conflits armés actuels*, par **Marie BRUSSON**
- ◆ « *L'instrumentalisation politique du conflit trouve dans le cinéma un relais particulièrement efficace* », entretien avec **Sylvie LINDEPERG**
- ◆ *Communication, année zéro*, par **Pierre BONNAY**
- ◆ *Dépasser la Shoah ?*, par **Augustin BELLOC**
- ◆ « *Des propositions sur l'Europe existent pendant la Guerre et reviendront après 1944* », entretien avec **Antonin COHEN**

MAGAZINE

◆ RECENSIONS

ESSAIS : *Le Référendum impossible* (G. Benhessa), *La Défaite de l'Occident* (E. Todd), *Sommes-nous prêts pour la guerre ?* (J.-D. Merchet), *Les Généraux russes contre Napoléon* (N. Griffon de Pleineville), *Femme de révolutionnaire* (M. Biard), *Que sait-on du travail ?* (B. Palier, dir.), *La Vie extraordinaire d'un homme ordinaire* (P. Newman) – **POÉSIE** : *Prendre la mer* (S. Huynh) – **MUSIQUE** : *Gamma* (Gesaffelstein) – **CINÉMA** : *Le Jeu de la reine* (K. Aïnouz) – **PEINTURE** : *Jean Hélion, la prose du Monde* (exposition) – **LITTÉRATURE** : *Le Palais Mawal* (D. Eddé)

◆ CHRONIQUE : « UNE ŒUVRE À DÉCOUVRIR »

(Re)découvrir Milan Kundera (1929-2023), par **Pierre BONNAY**, **Ella MICHELETTI** et **Pierre-Henri PAULET**

◆ CHRONIQUE : « HORS DES SENTIERS BATTUS »

Une jeunesse sous les radars (Partie 1), par **David LANGLOIS-MALLET**